



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	06	SOCIAL	03	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	19	ECONOMIE	04	RURAL	05

N° 2496

10 Février 2022

10 February 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°010 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 14/01/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15 260 POWER BANK, EN CINQ (05) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/C/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/DM/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°012 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2022 DU 14/01/2022 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001//AONO/RE/DK/C-KETTE/SO/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FETES POLYVALENTE A KETTE COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	02-03-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/DM/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">047/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 14 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 047/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 14 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 032/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002DM/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°1</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0003/AONO/MINRESI/INC/CIPM /2022 DU 24 JANVIER 2022 RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ESPACE VERT DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE, POUR LES EXERCICES 2022 ET 2023. ADDITIF N°1
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°011 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018./AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2022 DU 14/01/2022 RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULE AVEC CHAUFFEUR POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/C/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 9 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE NKENGLIKOCK-BINGONGOG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), MINTP EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.  <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières  <b>Date de cloture</b> 16-03-2022
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/DC/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DEMANDE DE COTATION N°002/DC/RE/DK/C.KETTE /SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT1 : CSI D'OUNDJIKI ; LOT2 : CSI DE BEDOBO ; LOT 3 : CSI DE MBOUMAMA.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 04-03-2022
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/DM/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0007/C/MINRESI/INC/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0007/C/MINRESI/INC/DG/2022 DU 09/FEV/2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001/AONO/MINRESI/INC/CIPM DU 4 JANVIER 2022, POUR L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UN VÉHICULE CLIMATISÉ 4X4 DE 12CV ET UN (01) VÉHICULE BERLINE DE 7 CV POUR L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE. (INC),  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00004/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 08/02/22</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00004/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF) POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPOSE A LA COVID-19NOMS DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE PREPARATION ET DE RÉPONSE À LA COVID-19 (PPRC)INTITULÉ DU POSTE : RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF)LOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE DU CONTRAT : UN (01) AN RENOUEVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA 6783-CM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022
<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DM/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DM/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NSAN I ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYAMVOUDOU.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°1</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINRESI/CIPM/INC/2022 DU 24 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA COLLECTE DES DONNEES THEMATIQUES, TOPOGRAPHIQUES ET TOPONYMIQUES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'ADAMAQUA. ADDITIF N°1
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">045/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 045/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 29/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ À BÉTAIL À SAMBOLABO (HANGAR+BUREAU, PARC À BÉTAIL, QUAI D'EMBARQUEMENT, TOILETTE VIP, CLOTURE DE SECURISATION 1500 TETES), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">042/2021/C/M/C-BVO/SG/STADU DU 15 NOV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE 042/2021/C/M/C-BVO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 26/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DE 02 FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOLR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28 M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION AU MARCHÉ A BETAIL DE BANYO ET A WOUROUM, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. RÉGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/DC/CAN2/CIPM/2022 DU 07 FEV 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAN2/CIPM/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN 296 TABLES-BANCS EN BOIS ROUGE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2EME EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2022

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01589/CAA/DAG/SDAAB/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01ALADEMANDEDECOTATION N°00228/ DC/CAA/CIPM/2021 DU 10 JANVIER 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/SPM/2022 DU 04/02/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD ET DE LEURS FAMILLES.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2022

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0004/DC/ANRP/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°0004/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 9 FEVRIER 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	16-03-2022

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/C-KETTE/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-KET/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE KETTE EN MACHINE MULTI- FONCTION TRIPHASEE PLATEAU 40 CM ET PLUS ET ACCESSOIRES A LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	04-03-2022

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">044/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15/11/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°044/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 28/DC/C- BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES DANS LES LOCALITES DE MBAMTI DJOUMBARE ET GANDOUA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/DM/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANV 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP A UX NUMEROS UIVANTS: 6 732 05 725/6 993 70748 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE : 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>32</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000001/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 08/02/22</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000001/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE / EXPLOITATION ET ABUS SEXUEL /HARCELEMENT SEXUEL (VBG/EAS/HS) POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19NOMS DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA COVID-19 (PPRC)INTITULÉ DU POSTE : SPÉCIALISTE EN VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE/EXPLOITATION ET ABUS SEXUEL /HARCÈLEMENT SEXUEL (VBG/EAS/HS)LOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE DU CONTRAT : UN (01) AN RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA 6783-CM</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 09-03-2022</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>33</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30/01/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 73 20 57 25/699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANV 2022 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE : 2022</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 28-02-2022</p>
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>34</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RE/DK/C-KETTE /SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR 150 ML AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEDOBO DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 03-03-2022</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">049/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 20 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          COMMUNIQUE N° 049/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 20 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°23/AONO /C/BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>36</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">/001DM/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NSAN I ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYAMVOUDOU.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**37**

Reference [001018/AAMI/MINFI/DGD/2022 DU 07/02/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001018/AAMI/MINFI/DGD/2022 DU 07/02/2022 POUR LA CONSTITUTION DU FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-02-2022

**38**

Reference [N°002/ASMI/FR/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FR/2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS EN ZONE DE CRISE AU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-03-2022

**39**

Reference [002/C-AYOS/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**40**

Reference [001/C/C-AYOS/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NSAN I ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYAMVOUDOU. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**41**

Reference [01/DP/J09/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDEN°007/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 PASSÉE AVEC 747 KOMBI SARL, B.P : 15 106 YAOUNDE, TÉL : 698 84 34 96, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CINQ (05) PONTS EFFONDRES DANS LES GROUPEMENTS MAK'A-OVANG-YEBEKOLO DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE ;LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DÉFINITIF DE 06 ML DANS LE GROUPEMENT YEBEKOLO;

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**42**

Reference [2410-21/DG/PAD DU 01/12/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°2410-21/DG/PAD DU 01/12/2021 PORTANT RESILIATION DU MARCHES N°234/M/CIPM-ICAE/2020 PASSE AVEC LE CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC) POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DU PORT AUTONOME DE DOUALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">039/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 039/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 23/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BOUCHERIES MODERNES EQUIPEES CHACUNE D'UN HANGAR DE VENTE, D'UNE CHAMBRE FRIGORIFIQUE A ENERGIE SOLAIRE, D'UN BLOC DE DEUX (2) LATRINES ET D'UN BUREAU DE GESTION DANS LES LOCALITES DE MAYO-WOUTA ET MARCHÉ NDOLE, COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>44</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/C/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 9 FEVRIER 2022 POUR L'ACHAT D'UNE PELLE CHARGEUSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2022  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 16-03-2022
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">041/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 041/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 25/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES, A NGANNI ET NYAMSOURE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO. REGION DE L'ADAMAOUA.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/KADEY/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT 01: CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NDONGLIBO LOT 02: CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A BEKE ROUTE  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 03-03-2022
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/PU/C- MVGAN/CIPM/ 2020 DU 10/02/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/PU/C- MVGAN/CIPM/ 2020 DU 10/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KOUNGOULOU ECOLE (LOT 1) ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A ENDENGUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	15-03-2022

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0007/D/MINRESI/INC/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°0007/D/MINRESI/INC/DG/2022 DU 09/FEV/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINRESI/INC/CIPM DU 4 JANVIER 2022, POUR L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN VEHICULE CLIMATISE 4X4 12 CV ET UN VEHICULE CLIMATISE BERLINE 7 CV, POUR L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 08/02/22</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 08 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO IDJE (COMMUNE DE KETTE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2022

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0001/DC/ANRP/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2022

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0003/DC/ANRP/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°0003/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUEA L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0002/DC/ANRP/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2022

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/DC/MINEPAT/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DE COPIEURS HAUT VOLUMES POUR LA SALLE DE REPROGRAPHIE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2022

<b>56</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 04 Février 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 04/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 04 FÉVRIER 2022 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022

<b>57</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 08/02/22</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NONAL OUVERT N° 08/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 08 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE 2 SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MABAGO (LOT I), NGOURI BARI (LOT II) ET TAGOURI NASTTRDE (LOT III) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022

<b>58</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°001/DC/COM-ESSE/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS N°001/DC/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 10 FEVRIER 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE DE LA MAISON DE LA FEMME ET L'APPUI EN MATERIEL AGRICOLE DE CERTAINS GIC ET COOPERATIVE:- (LOT 1) : EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE DE LA MAISON DE LA FEMME; - (LOT 2) : APPUI EN MATERIEL AGRICOLE GIC DE BIKONG ;- (LOT 3) : APPUI EN MATERIEL AGRICOLE AUX :© SOCIETES COOPERATIVE DE MANIOC(SOCOOPMANIOC);© SOCIETES COOPERATIVE DE MAIS DE ZOUAMIN ;© SOCIETES COOPERATIVE DE REMESS-ESSE.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">040/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°040/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 24/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MATERIALISATION DES PISTES A BETAIL, MBAH - MBAMTI MAGORO - MBAMTI KATARKO (40 KM), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">043/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 043/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 27/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DE 02 FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28 M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION A LABARE SEYNI ET NGOYNA BOUTE. COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">48/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 14/12/2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°48/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 14/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 031/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR L'ELABORATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° _017_/AOIO/MINADER/PDCVA/CSPM/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MARCHÉS RURAUX DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PD-CVA. ADDITIF 1 N° _0001_/A/MINADER/SG/DDA/PD_CVA/RPM/2021 DU _____
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">13/AONO/CAN2/CIPM/2021 DU 07 FEV 2022</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13BIS/AONO/CAN2/CIPM/2021 DU 07 FEV 2022 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA MABANGA FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N° .....
<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
<b>Date de cloture</b>	03-03-2022



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE ET D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	02-03-2022

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000036/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°000036/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT (Y COMPRIS LES VOIES D'ACCES) SUR LA ROUTE DE CONTOURNEMENTDEYAOUNDE NSIMALEN. CRÉDIT BIRD NO : 86500-CM ; N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P150999 ACTIVITÉ N0 CM-CCAA-220 206-CS-CQS DU PPM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	25-02-2022

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AMI/DG/SOHLI/2022 DU 09/02/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/DG/SOHLI/2022 DU 09/02/2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE MISE EN SERVICE DE 3 GROUPES FROID ET 3 BALLONS D'EAU CHAUDE SANITAIRE A L'HOTEL SAWA A DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2022

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/CIPM/CANII/2022 DU 07 FEV 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CIPM/CANII/2022 DU 07 FEV 2022RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE VELWA BISKEWAL GAYE, DJALINGO MAROUARE, MADAGASCAR AZUR ET HAMALAMOU GAMBOUKOU DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2E.EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT: EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2022

<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/C-BYO/SG/STADUCIPMP/2022 DU 30/01/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 673 205 725 / 699 370 748 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AAONO/C-BYO/SG/STADUCIPMP/2022 DU 30 JANV 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU CHEF DE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DJEM, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCÉDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : EXERCICE : 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>69</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/CIPM/CANII/2022 DU 07 FEV 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CIPM/CANII/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIF AU PROJET DE CONSTRUCTION DE (02) DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTIS EN (02) DEUX LOTS DANS 02 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE IIEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2022

<b>70</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 10 FÉVRIER 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MENDOMBO DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2022

<b>71</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/COM-ESSECIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/ AONO/COM-ESSECIPM/2022 DU 10 FEVRIER 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE. POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE NTOUESSONG (NKOL-AVOLO II)DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2022

<b>72</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000005/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2022 DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ETUDE SUR LA PERCEPTION DE L'APPROCHE PBF PAR LES PARTIES PRENANTES PHASE FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022

<b>73</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000006/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2022 DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) EN VUE DE MENER UNE ETUDE SUR L'EVAUATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL EN VUE DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE 2018/PRPSS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022

<b>74</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022 DU 08/02/2022 POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (C0816002), TRONÇON: MAISSABA-SAMBA : LONGUEUR 12 KM DANS LA COMMUNE DE TIBATI.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	05-03-2022



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>75</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°000003/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR A LA CELLULE TECHNIQUE NATIONALE PBF DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE -CAMEROUNNOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTÉ AU CAMEROUN (PRPSSC) INTITULÉ DU POSTE : CHAUFFEURLOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE : UN (01) AN RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 5790-CM, DON TF 0A2177  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 09-03-2022
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>76</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00002/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM 08 Février 2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET NO 000002/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM 08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE POUR LE COMPTE DU PROJET DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE A LA COVID-19.NOMS DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA COVID-19 (PPRC)INTITULÉ DU POSTE : AUDITEUR INTERNELOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE DU CONTRAT : UN (01) AN RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA 6783-CM  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 09-03-2022
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>77</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 10 FEVRIER 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI- CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES : - (LOT 1): NSIMI-YETOULOU; - (LOT 2): EBODOUMOU;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 10-03-2022
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>78</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/ASMI/CUD/SG/DECI/2022 DU 07/02/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/CUD/SG/DECI/2022 DU 07/02/2021 RELATIF A LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 04-03-2022
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>79</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2022 DU 07 FEVERIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KETTE - CAREEFOUR DONO SUR 12 KM, DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.  <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières  <b>Date de cloture</b> 02-03-2022
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>80</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022 DU 08/02/2022 EQUIPEMENT DE CENTRE DE PECHE DE MBAKAOU POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 05-03-2022
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>81</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/DC/CAN2/CIPM/2022 DU 07 FEV 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAN2/CIPM/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL DE DEUX (02) CSI REPARTIE EN 02 LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2 : CSI DE MBALANG DJALINGO ET CSI DE NGAOUSSAI
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2022

<b>82</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/C/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDEN°007/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 PASSÉE AVEC 747 KOMBI SARL, B.P : 15 106 YAOUNDE, TÉL : 698 84 34 96, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CINQ (05) PONTS EFFONDRES DANS LES GROUPEMENTS MAK'A-OVANG-YEBEKOLO DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE ;LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DÉFINITIF DE 06 ML DANS LE GROUPEMENT YEBEKOLO;
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>83</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/C/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NSAN I ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYAMVOUDOU.  FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>84</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">046/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15/11/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°046/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 30/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DE 02 FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28 M3 ET D'UNE SALLE DE RÉUNION DANS LES LOCALITES DE SOUMPERE LAMEN ET TARAM, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>85</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">/004C/C-AYOS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>86</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/DC/C. F-T/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C. F-T/SG/CIPM/2022 DU 04/02/2022 POUR L'OPERATION REBOISEMENT ET CREATION DES BOIS COUMMAUX DANS LA COMMUNE DE FONGO-TONGO
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	03-03-2022

<b>87</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000037 /DC/CCAA/DG/PDST/SPM/02-2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°_000037_/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/02-2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA CELLULE DE PRÉPARATION DANS LE CADRE DU PROJET RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU CORRIDOR RAIL/ROUTE DOUALA-N'DJAMENA (PCDN) MINT
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2022

<b>88</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">_000038 /DC/CCAA/DG/PDST/SPM/02-2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°_000038_/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/02-2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LAPTOPS ET UN (01) COPIEUR POUR LA CELLULE DE PRÉPARATION DU PROJET RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU CORRIDOR RAIL/ROUTE DOUALA-N'DJAMENA (PCDN) MINT.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	10-03-2022

<b>89</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0000039/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/02-2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°0000039/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/02-2022 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL DE BUREAU À LA CELLULE DE PRÉPARATION DU PROJET RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU CORRIDOR RAIL/ROUTE DOUALA-N'DJAMENA (PCDN) MINT
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	09-03-2022

<b>90</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">A262/C/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/ARSEL/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DES MEUBLES PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL),
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

**ADDITIF N°010 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 14/01/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15 260 POWER BANK, EN CINQ (05) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard <b>le 09 février 2022 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CN-4<sup>ème</sup> RGPH /CN-RGAE/CSPM/2021 DU 14 JANVIER 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15 260 POWER BANK, EN CINQ (05) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4<sup>ème</sup> RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.</b></p> <p><b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard <b>le 14/02/2020 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu <b>le 09 février 2022 à 13 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès des Coordinations Nationales du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu **le 14/02/2022 à 13 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès des Coordinations Nationales du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 3 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous énumérés et dont le détail est donné dans le RPAO.

#### 14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO. Notamment sur les pièces composant le dossier administratif, la capacité technique et financière du soumissionnaire. Ainsi, seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :

N°	Critères éliminatoires
1	Absence de l'original de la caution de soumission.
2	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement d'un délai de 48 heures accordé par la Commission Spéciale de Passation des Marchés pour la production de ladite pièce, à l'exception de la caution de soumission.
3	absence d'un prix unitaire dans l'offre financière.
4	Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
5	Absence de prospectus accompagnés de fiches techniques du fabricant et de l'autorisation du fabricant.

6 La non-conformité de l'une des spécifications techniques majeures ci-dessous :

SPECIFICATION POWER BANK	VALEUR
capacité:	15000mAh ou supérieur
Batterie:	Lithium ion ou Lithium polymère
Input:	micro USB 5V/2A
Outputs:	5V/2A (au moins un port USB 3.0)
Norme:	CE
Poids:	300g minimum
Largeur	70mm minimum
Hauteur	134mm minimum
Epaisseur	21mm minimum
Tension	5V
Nombre de Port USB	2 minimum
Courant d'entrée	2A
Courant de sortie	2A ou supérieur
Durée de Chargement de la batterie (CA)	entre 8h et 14h

7 Non satisfaction d'au-moins 80 % des critères essentiels à l'issue de l'évaluation.

8 Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics.

## 14.2 Critère essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères suivants : (voir grille d'évaluation)

Critères	Critères d'évaluation
<b>A</b> Le chiffre d'affaires supérieur à 50 millions F CFA au cours des trois dernières années	OUI OU NON

<b>B</b>	Justifier d'une surface financière d'au moins 20 millions F CFA	OUI OU NON
<b>C</b>	La disponibilité des fournitures et service après-vente	OUI OU NON
<b>D</b>	Délai de livraison	OUI OU NON
<b>E</b>	Références similaires	OUI OU NON
<b>F</b>	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière	OUI OU NON
<b>G</b>	Les Spécifications Techniques (ST) paraphées à chaque page et signées à la dernière	OUI OU NON
<b>H</b>	La présentation de l'offre (reliure, lisibilité, intercalaire couleur et pagination, sommaire)	OUI OU NON

**Total sur 8 Oui**

## Lire plutot

### 14.1. Critères éliminatoires

N°	Critères éliminatoires
7	Non satisfaction d'au-moins 6 OUI SUR 8 OUI des critères essentiels à l'issue de l'évaluation.

## 4 Autres

Au lieu de ...

N/A

## 4 Autres

### Lire plutot

#### Pièce N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

##### AU LIEU DE :

##### 61. CRITERES

##### *Critères éliminatoires*

Les principaux critères éliminatoires sont :

N°	Critères éliminatoires
7	Non satisfaction d'au-moins 80 % des critères essentiels à l'issue de l'évaluation.

##### LIRE :

N°	Critères éliminatoires
7	Non satisfaction d'au-moins 6 OUI SUR 8 OUI des critères essentiels à l'issue de l'évaluation.

#### 23.1 Date et heure limites de dépôt des offres :

##### AU LIEU DE :

Les offres doivent être déposées au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre des Impôts Omnisports, face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre au plus tard le **07/02/2022 à 13 heures** locale et revêtue de la mention :

##### LIRE :

Les offres doivent être déposées au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre des Impôts Omnisports, face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre au plus tard le **14/02/2022 à 12 heures** locale et revêtue de la mention :

#### 26.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des plis

##### AU LIEU DE :

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers aura lieu à la salle de conférence du BUCREP située 1<sup>er</sup> étage, BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports, face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre au plus tard le **07 /02/2022 à 14 heures**, heure locale.

##### LIRE :

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers aura lieu à la salle de conférence du BUCREP située 1<sup>er</sup> étage, BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports, face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre au plus tard le **14/02/2022 à 13 heures**, heure locale.

#### Enveloppe B-Volume 2 : Offre technique

##### AU LIEU DE :

Une Note technique inférieure à 80% entraîne l'élimination du Soumissionnaire.

##### LIRE :

Une Note technique inférieure à 6 OUI SUR 8 OUI entraîne l'élimination du Soumissionnaire.

#### Pièce N°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

#### Article 11 : Garanties et cautions

#### 11.1. Cautionnement définitif

Le cautionnement définitif est fixé à 5% du montant TTC du marché.

##### AU LIEU DE :

N°	DESIGNATION	CAUTIONNEMENT DEFINITIF (FCFA) (TTC)
1	Fourniture de sac à dos lot 1	2 594 200
2	Fourniture de sac à dos lot 2	2 594 200
3	Fourniture de sac à dos lot 3	2 594 200
4	Fourniture de sac à dos lot 4	2 594 200
5	Fourniture de sac à dos lot 5	2 594 200

## LIRE

N°	DESIGNATION	CAUTIONNEMENT DEFINITIF (FCFA) (TTC)
1	Lot n°1	2 594 200
2	Lot n°2	2 594 200
3	Lot n°3	2 594 200
4	Lot n°4	2 594 200
5	Lot n°5	2 594 200

**Pièce N° 12 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre de marchés publics**

**AU LIEU DE :**

### INSTITUTIONS BANCAIRES

N°	DENOMINATION	ADRESSES
<b>BANQUES</b>		

1.	<a href="#">AFRILAND FIRST BANK</a>	BP 11 834 Yaoundé
1.	<a href="#">BICEC</a>	BP 1925 Douala Avenue du Général de Gaulle BP 5 Yaoundé Avenue Mgr Vogt BP 12 459 Yaoundé Immeuble T. Bella
1.	BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK)	BP 600 Douala
1.	<a href="#">CITIBANK CAMEROON</a> (CITIGROUP)	BP 4582 Yaoundé, BP 7324 Douala
1.	<a href="#">BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN</a> (BACAM)	BP 2933 Douala
1.	<a href="#">CBC</a> Bank	B.P. 60 Douala
1.	<a href="#">ECOBANK</a> CAMEROON (ECOBANK)	BP 13 182 Yaoundé
1.	NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK S.A. (NFC BANK)	BP 582 Douala
1.	<a href="#">SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE – CAMEROUN</a> (CA-SCB)	BP 6578 Yaoundé
1.	<a href="#">SOCIETE GENERALE CAMEROUN</a> (SGC)	BP 300 Douala
1.	<a href="#">STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON</a> (SCBC)	BP 1784 Douala
1.	<a href="#">UNION BANK OF CAMEROON</a> (UBC)	BP 4042 Douala
1.	<a href="#">UNITED</a> BANK FOR AFRICA (UBA)	BP 15 569 Douala
1.	BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)	BP 12 962 Yaoundé
1.	BANK OF AFRICA CAMEROON (BOAC)	BP 4593 Douala

1.	Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK)	CCA-BANK B.P. 30 388, Yaoundé
<b>ASSURANCES</b>		
1.	<a href="#">CHANAS</a> ASSURANCE	BP 109 Douala
1.	ACTIVA ASSURANCE	BP 12 970 Douala
1.	ZENITHE INSURANCE	BP 1540 Douala
1.	PROASSUR	BP 5963 Doula
1.	AREA	BP 1531 Douala
1.	ATLANTIC ASSURANCE SA	BP 2933 Douala
1.	BENEFICIAL GENERAL INSURANCE SA	BP 2338 Douala
1.	CPASA	BP 54 Douala
1.	NSIA ASSURANCES	BP 2959 Douala
1.	SAAR SA	BP 1011 Douala
1.	SAHAM ASSURANCES SA	BP 11315 Douala

**LIRE :**

## INSTITUTIONS BANCAIRES

N°	DENOMINATION	ADRESSES
<b>BANQUES</b>		

1.	<a href="#">AFRILAND FIRST BANK</a>	BP 11 834 Yaoundé
1.	BANGE BANK Cameroun (BANGE CMR)	BP 34 692 Yaoundé
1.	<a href="#">BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN</a> (BACM)	BP 2933 Douala
1.	BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)	BP 12 962 Yaoundé
1.	BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK)	BP 660 Douala
1.	Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit ( <a href="#">BICEC</a> )	BP 1925 Douala
1.	<a href="#">CITIBANK CAMEROON</a> (CITIBANK Cameroun)	BP 4 571 Douala
1.	Commercial Bank-Cameroun ( <a href="#">CBC</a> Bank)	B.P. 4 004 Douala
1.	Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK)	B.P. 6 578, Yaoundé
1.	<a href="#">ECOBANK</a> CAMEROON (ECOBANK)	BP 13 182 Yaoundé
1.	NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK S.A. (NFC BANK)	BP 582 Douala
1.	<a href="#">SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE – CAMEROUN</a> (SCB-Cameroun)	BP 300 Yaoundé
1.	<a href="#">SOCIETE GENERALE CAMEROUN</a> (SGC)	BP 4 042 Douala
1.	<a href="#">STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON</a> (SCBC)	BP 1784 Douala
1.	<a href="#">UNION BANK OF CAMEROON</a> (UBC)	BP 15 569 Douala
1.	<a href="#">UNITED</a> BANK FOR AFRICA (UBA)	BP 2 088 Douala

ASSURANCES		
1.	ACTIVA ASSURANCE	BP 12 970 Douala
1.	AREA ASSURANCE	BP 15 584 Douala
1.	ATLANTIC ASSURANCES Cameroun IARDT	BP 3 073 Douala
1.	<a href="#">CHANAS</a> ASSURANCE	BP 109 Douala
1.	CPA S.A	BP 54 Douala
1.	NSIA ASSURANCES	BP 2 759 Douala
1.	PRO ASSUR	BP 5 963 Douala
1.	PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	BP 2328 Douala
1.	ROYAL ONYX INSURANCE Cie	BP :12 230 Douala
1.	SAAR	BP 1 011 Douala
1.	SANLAM Assurances Cameroun	B.P : 12 125 Douala
1.	ZENITHE INSURANCE	BP 1540 Douala

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MBARGA Bernadette***

**COMMUNE DE MATOMB**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin Goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Beng'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, région du Centre, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot	Type d'intervention	N
Lot unique	Réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Beng'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos	L

*L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès*

*Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.*

AYOS le 10 Février 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE D'AYOS

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,*

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;*

*Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;*

*Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement du stade municipal d'Ayos ;*

***Vu les offres des soumissionnaires ;***

*Vu le Procès-Verbal du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;*

***DECIDE:***



## ***Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour le lot unique du stade municipal d'Ayos:***

<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse de l'entreprise retenue</b>	<b>Montant TTC Corrigé en chiffres</b>
Lot unique	Aménagement du stade municipal d'Ayos	<b>STE SAMARY &amp; COMPAGNIE</b>  Tel : 222 23 59 38	<b>24 995 396</b>

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour le lot unique du stade municipal d'Ayos.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

**ADDITIF N°012 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/CN-4ÈME RGP/CN-RGAE/CSPM/2022 DU 14/01/2022 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard le <b>10/02/2022 à 13 heures</b>, heure locale et devra porter la mention : <b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/CN-4<sup>ème</sup> RGP /CN-RGAE/CSPM/2022 DU 14/01/2022 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4<sup>ème</sup> RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.</b> <b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard le <b>15/02/2022 à 11 heures</b>, heure locale et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le <b>10/02/2022 à 14 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès des Coordinations Nationales du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.</p> <p>Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **15/02/2022 à 12 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès des Coordinations Nationales du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 3 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

Le système de notation des offres se fera par point et portera sur les critères ci-dessous énumérés et dont le détail est donné dans le RPAO.

#### 14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO. Notamment sur les pièces composant le dossier administratif, la capacité technique et financière du soumissionnaire. Ainsi, seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :

N°	Critères éliminatoires
1	Absence de l'original de la caution de soumission.
2	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement d'un délai de 48 heures accordé par la Commission Spéciale de Passation des Marchés pour la production de ladite pièce, à l'exception de la caution de soumission.
3	Absence d'un prix unitaire dans l'offre financière.
4	Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
5	Absence de références (au moins deux) dans le domaine de l'expédition des colis et marchandises (joindre copies des marchés, contrats ou Lettres-Commandes et Procès-verbaux de réception correspondant).
6	Absence de l'autorisation d'exploitation de transport de colis et de marchandises délivrée par le Ministre des Transports (MINT)
7	Non satisfaction d'au-moins 80 % des critères essentiels à l'issue de l'évaluation technique.
8	Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics.
9	Absence d'une Offre Financière témoin scellée.

### 14.2 Critère essentiels



Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants : (voir grille d'évaluation)  
Les critères relatifs à l'évaluation des candidats, porteront sur :

N°	Critères	points
1	Méthodologie	/15 points
2	Expérience du personnel	/40 Points
3	Références du soumissionnaire	/05 Points
4	Logistique	/35 Points
5	Présentation	/05 Points
	<b>Total</b>	/100 points

### **Méthode de sélection du prestataire**

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N = 75 \times \text{Note technique (Nt)} + 25 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = 100 \times Fm$$

**F**

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

## 3 Critères d'évaluation

### Lire plutot

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous énumérés et dont le détail est donné dans le RPAO.

#### 14.1. Critères éliminatoires

N°	Critères éliminatoires
7	Non satisfaction d'au-moins 11 OUI SUR 14 OUI des critères essentiels à l'issue de l'évaluation technique.
8	Présence sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics.

#### 14.2 Critère essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères suivants : (voir grille d'évaluation)

N°	Critères	Critères d'évaluation
1	Méthodologie	2 OUI/NON
2	Expérience du personnel	7 OUI/NON
3	Références du soumissionnaire	2 OUI/NON
4	Logistique	2 OUI/NON
5	Présentation	1 OUI/NON
	<b>Total</b>	<b>14 OUI/NON</b>

## 4 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Pièce N°4 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

AU LIEU DE :

61. CRITERES

## Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

N°	Critères éliminatoires
7	Non satisfaction d'au-moins 80 % des critères essentiels à l'issue de l'évaluation technique.
8	Présence sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics.
9	Absence d'une Offre Financière témoin scellée.

**LIRE :**

N°	Critères éliminatoires
7	Non satisfaction d'au-moins 11 OUI SUR 14 OUI des critères essentiels à l'issue de l'évaluation technique.
8	Présence sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics.

## Critères essentiels

Les critères relatifs à l'évaluation des candidats, porteront sur :

**AU LIEU DE :**

N°	Critères	points
1	Méthodologie	/15 points
2	Expérience du personnel	/40 Points
3	Références du soumissionnaire	/05 Points
4	Logistique	/35 Points
5	Présentation	/05 Points
	<b>Total</b>	/100 points

**LIRE :**

N°	Critères	Critères d'évaluation
1	Méthodologie	2 OUI/NON
2	Expérience du personnel	7 OUI/NON
3	Références du soumissionnaire	2 OUI/NON
4	Logistique	2 OUI/NON
5	Présentation	1 OUI/NON
	<b>Total</b>	<b>14 OUI/NON</b>

**Enveloppe B-Volume 2 : Offre technique****AU LIEU DE :**

Une Note technique inférieure à 80% entraîne l'élimination du Soumissionnaire.

**LIRE :**

Une Note technique inférieure à 11 OUI SUR 14 OUI entraîne l'élimination du Soumissionnaire.

**43.1 et 43.2. Attribution du marché****AU LIEU DE :**

Les deux Maîtres d'Ouvrages attribuent le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux-disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

**LIRE :**

Les deux Maîtres d'Ouvrages attribuent le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

**Pièce N° 12 : Grille d'évaluation**

N°	DESIGNATION	Critère d'évaluation (OUI/NON)
01	METHODOLOGIE	2 OUI/NON
	<i>A-Méthodologie et détails des prestations proposées</i>	OUI/NON
	<i>B- Organisation de la mission</i>	OUI/NON
02		

	<b>EXPERIENCE DU PERSONNEL</b>	
	<i>1-Chauffeur</i>	3 OUI/NON
	<b>A-Qualification</b>	OUI/NON
	<b>B-Expérience dans le transport des marchandises et colis</b>	OUI/NON
	<b>C-Expérience dans ce type de mission</b> (dans les Régions)	OUI/NON
	<i>2-Mécanicien</i>	2 OUI/NON
	<b>A-Qualification</b>	OUI/NON
	<b>B- Expérience dans le poste</b>	OUI/NON
	<i>3-convoyeur</i>	2 OUI/NON
	<b>A-Qualification</b>	OUI/NON
	<b>B- Expérience dans le poste</b>	OUI/NON
<b>03</b>	<b>REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE</b>	2 OUI/NON

N°	DESIGNATION	Critère d'évaluation (OUI/NON)
	<b>A-Expérience sur les projets similaires</b>	OUI/NON
	<b>B-Chiffre d'affaire annuel supérieur à seize (16) millions pour les trois dernières années dans le transport des marchandises et colis (joindre copies des marchés, contrats ou Lettres-Commandes et Procès-verbaux de réception correspondant)</b>	OUI/NON
<b>04</b>	<b>LOGISTIQUE</b>	2 OUI/NON
	<b>A- Matériel roulant</b>	OUI/NON
	<b>C-Matériel de conditionnement</b>	OUI/NON
<b>05</b>	<b>PRESENTATION</b> (intercalaire couleur, reliure, pagination)	OUI/NON
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 OUI/NON</b>

Pièce N° 13 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre de marchés publics

AU LIEU DE :

#### INSTITUTIONS BANCAIRES

N°	DENOMINATION	ADRESSES
<b>BANQUES</b>		
1.	<a href="#">AFRILAND FIRST BANK</a>	BP 11 834 Yaoundé

1.	<a href="#">BICEC</a>	BP 1925 Douala Avenue du Général de Gaulle  BP 5 Yaoundé Avenue Mgr Vogt  BP 12 459 Yaoundé Immeuble T. Bella
1.	BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK)	BP 600 Douala
1.	<a href="#">CITIBANK CAMEROON</a> (CITIGROUP)	BP 4582 Yaoundé, BP 7324 Douala
1.	<a href="#">BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN</a> (BACAM)	BP 2933 Douala
1.	<a href="#">CBC</a> Bank	B.P. 60 Douala
1.	<a href="#">ECOBANK</a> CAMEROON (ECOBANK)	BP 13 182 Yaoundé
1.	NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK S.A. (NFC BANK)	BP 582 Douala
1.	<a href="#">SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE – CAMEROUN</a> (CA-SCB)	BP 6578 Yaoundé
1.	<a href="#">SOCIETE GENERALE CAMEROUN</a> (SGC)	BP 300 Douala
1.	<a href="#">STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON</a> (SCBC)	BP 1784 Douala
1.	<a href="#">UNION BANK OF CAMEROON</a> (UBC)	BP 4042 Douala
1.	<a href="#">UNITED</a> BANK FOR AFRICA (UBA)	BP 15 569 Douala
1.	BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)	BP 12 962 Yaoundé
1.	BANK OF AFRICA CAMEROON (BOAC)	BP 4593 Douala
1.	Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK)	CCA-BANK B.P. 30 388, Yaoundé

**ASSURANCES**

1.	<a href="#">CHANAS</a> ASSURANCE	BP 109 Douala
1.	ACTIVA ASSURANCE	BP 12 970 Douala
1.	ZENITHE INSURANCE	BP 1540 Douala
1.	PROASSUR	BP 5963 Doula
1.	AREA	BP 1531 Douala
1.	ATLANTIC ASSURANCE SA	BP 2933 Douala
1.	BENEFICIAL GENERAL INSURANCE SA	BP 2338 Douala
1.	CPASA	BP 54 Douala
1.	NSIA ASSURANCES	BP 2959 Douala
1.	SAAR SA	BP 1011 Douala
1.	SAHAM ASSURANCES SA	BP 11315 Douala

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MBARGA Bernadette**

# COMMUNE DE KETTE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001//AONO/RE/DK/C-KETTE/SO/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FETES POLYVALENTE A KETTE COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de KETTE, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des travaux d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'une salle des fêtes polyvalente à kette.

## 2. Consistance des prestations

- Lot 100 : Travaux préliminaires tels que prévue dans le CCTP ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie et élévation ;
- Lot 500 : Charpente et Couverture ;
- Lot 600 : Menuiserie bois et métallique ;
- Lot 700 : Plomberie et installation sanitaire ;
- Lot 800 : revêtements sol ;
- Lot 900 : Electricité ;
- Lot 1000 : Climatisation ;
- Lot 1100 : Peinture ;
- Lot 1200 : Travaux extérieurs/drainage.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Cent Millions (100 000 000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la de la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public ( **Recette Municipale de KETTE**), d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la de la Mairie de KETTE, auprès du bureau de passation des marchés publics Tél : 655 85 33 11 au plus tard le **02 MARS à 11 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022 DU 07  
FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UNE SALLES DES FETES POLYVALENTE A  
KETTE COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE  
LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2022.**

*A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente(30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kétté, dans la salle des actes de l'hôtel de vieille de kétté, le **02 MARS 2022** à **12 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 1.1.1. Critères éliminatoires

#### 1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

#### 1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;

- d) La patente en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA** (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 102 et 103), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE Tél : 699 439 941.

*KETTE le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

**GBANGA Emmanuel**

## COMMUNE D'AYOS

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;*

*Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;*

*Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Beng'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, région du Centre ;*

***Vu les offres des soumissionnaires ;***

Vu le Procès-Verbal du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;

DECIDE:

## **Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'adjudication**

N° Lot	Type d'intervention	M
Lot unique	Réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Bengo'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos	E

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE DE BANYO

**COMMUNIQUE N° 047/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 14 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 032/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.**

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 047/2021/DA/M/C-BYO/SG/STADU DU 14 Décembre 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieux d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	BANYO	ETS:IDA BARNABAS BP: 00 NGAOUNDAL Tel : 676 528 561	29 454 198	29 454 070	Onze (11) mois	soumissionnaire apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

*BANYO le 14 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**GARBA SOULE**

## COMMUNE D'AYOS

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,*

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;*

*Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;*

*Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos ;*

***Vu les offres des soumissionnaires ;***

*Vu le Procès-Verbal du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;*

***DECIDE:***



## ***Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour les écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos:***

<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse de l'entreprise retenue</b>
Lot unique	Réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos	<b>ETS NYONG ET MFOUMOU CONSTRUCTION</b>  Tel : 694 90 61 83

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0003/AONO/MINRES/INC/CIPM /2022 DU 24 JANVIER 2022 RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ESPACE VERT DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE, POUR LES EXERCICES 2022 ET 2023. ADDITIF N°1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Cout Prévisionnel</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le coût prévisionnel de la prestation est de : Vingt-cinq millions cinq cent mille avec tranche conditionnelle (25 500 000) FCFA.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Le coût prévisionnel de la prestation pour les deux exercices 2022 et 2023 est de : Cinquante un million (51 000 000) FCFA. Soit Vingt-cinq millions cinq cent mille avec tranche ferme (25 500 000) FCFA. Et Vingt-cinq millions cinq cent mille avec tranche conditionnelle (25 500 000) FCFA pour la tranche conditionnelle.</p>

## 2 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Non satisfaction d'au moins six (06) des sept (07) critères essentiels.
- Omission d'un prix unitaire quantifié de l'Offre financière ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP.

### 1. Critères Essentiels

● N°	● CRITERES	● EVALUATION	
		● OUI	● NON
● 1	● Présentation de l'offre	●	●
● 2	● Capacité de financement au moins 20 000 000 FCFA	●	●
● 3	● Références générales de l'Entreprise	●	●
● 4	● Moyens logistiques	●	●
● 5	● Personnel clef	●	●
● 6	● Méthodologie, Organisation et respect des normes HQSE	●	●
● 7	● Connaissance du site des prestations et des TDR	●	●
●	● TOTAL :	●	●

**NB** : Les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO).

### 2. Evaluation

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est la plus compétitive et l'essentiel conforme aux prescriptions du DAO, qualifiée techniquement et évaluée la **moins-disante**.

## 2 Critères d'évaluation

### Lire plutot

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Non satisfaction d'au moins six (06) des sept (07) critères essentiels.
- Omission d'un prix unitaire quantifié de l'Offre financière ;
- ***Figurer sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP et frappées d'interdiction soumissionner ;***
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;

**N.B : Cette modification est valable également pour le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) notamment page 33 du DAO.**

Le reste sans changement

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MBOTTA ELIMBI Martin**

# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

**ADDITIF N°011 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018./AONO/CN-4ÈME RGP/CN-RGAE/CSPM/2022 DU 14/01/2022 RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULE AVEC CHAUFFEUR POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard <b>le 10/02/2022 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention : <b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/CN-4<sup>ème</sup> RGP /CN-RGAE/CSPM/2022 DU 14/01/2022 RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULE AVEC CHAUFFEUR POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4<sup>ème</sup> RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.</b>  <b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard <b>le 15/02/2022 à 10 heures</b>, heure locale et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.  L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le <b>10/02/2022 à 13 heures</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès des Coordinations Nationales du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **15/02/2022 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès des Coordinations Nationales du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 3 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous énumérés et dont le détail est donné dans le RPAO.

#### 14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO. Notamment sur les pièces composant le dossier administratif, la capacité technique et financière du soumissionnaire. Ainsi, seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :

N°	Critères éliminatoires
1	Absence de l'original de la caution de soumission.
2	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement d'un délai de 48 heures accordé par la Commission Spéciale de Passation des Marchés pour la production de ladite pièce, à l'exception de la caution de soumission.
3	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
4	Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
5	Première mise en service au Cameroun des véhicules proposés (? 07 ans)
6	Non satisfaction d'au-moins 75 % des critères essentiels à l'issue de l'évaluation technique.
7	Absence de l'engagement sur l'honneur de non abandon de marché.
8	Absence d'une police d'assurance du véhicule à louer en cours de validité

#### 14.2 Critère essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères suivants : (voir grille d'évaluation)

Critère
---------





1-	Présentation des copies légalisées des cartes grises des véhicules à louer	OUI OU NON
2-	Chiffres d'Affaires cumulé des trois dernières années au moins égale à 10 000 000 FCFA	OUI OU NON
3-	solutions techniques proposées par le soumissionnaire en cas de panne pour remplacement du véhicule	OUI OU NON
4-	référence dans le domaine de la location de véhicule (factures, contrat public ou privé)	OUI OU NON
5-	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière	OUI OU NON
6-	Les Termes de Références (TDR) paraphés à chaque page et signé à la dernière	OUI OU NON
7-	La présentation de l'offre (reliure, lisibilité, intercalaire couleur et pagination, sommaire)	OUI OU NON
8-	Etat technique des véhicules proposés (certificat de visite technique datant de moins d'un mois)	OUI OU NON

**Lire plutot**

#### 14.1. Critères éliminatoires

**Total sur 8 OUI**

N°	Critères éliminatoires
6	Non satisfaction d'au-moins 6 OUI SUR 8 OUI des critères essentiels à l'issue de l'évaluation technique.
7	Présence sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics.

<b>4</b>	<b>Autres</b>
	Au lieu de ... N/A

## 4 Autres

Lire plutot

Pièce N°4 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

AU LIEU DE :

### 61. CRITERES

#### Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

N°	Critères éliminatoires
6	Non satisfaction d'au-moins 75 % des critères essentiels à l'issue de l'évaluation technique.
7	Absence de l'engagement sur l'honneur de non abandon de marché.

LIRE :

N°	Critères éliminatoires
6	Non satisfaction d'au-moins 6 OUI SUR 8 OUI des critères essentiels à l'issue de l'évaluation technique.
7	Présence sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics.

**Enveloppe A- V-1 Volume A : Dossier Administratif.**

AU LIEU DE :

g. La quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **cent-dix mille (110 000) francs CFA** pour chacun de compte spécial de l'ARMP « 335 988 » ouvert auprès d'une agence de la BICEC.

LIRE :

g. La quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **cent-dix mille (110 000) francs CFA** au compte sp l'ARMP « 335 988 » ouvert auprès d'une agence de la BICEC.

**Enveloppe B-Volume 2 : Offre technique**

AU LIEU DE :

Une Note technique inférieure à 80% entraîne l'élimination du Soumissionnaire.

LIRE :

Une Note technique inférieure à 6 OUI SUR 8 OUI entraîne l'élimination du Soumissionnaire.

## 43.1 et 43.2. Attribution du marché

### AU LIEU DE :

Les deux Maîtres d'Ouvrages attribuent le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'ess  
 Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux-disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

### LIRE :

Les deux Maîtres d'Ouvrages attribuent le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'ess  
 Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

## Pièce N° 12 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le marchés publics

### AU LIEU DE :

### INSTITUTIONS BANCAIRES

N°	DENOMINATION	ADRESSES
<b>BANQUES</b>		
1.	<a href="#">AFRILAND FIRST BANK</a>	BP 11 834 Yaoundé
1.	<a href="#">BICEC</a>	BP 1925 Douala Avenue du Général de Gaulle BP 5 Yaoundé Avenue Mgr Vogt BP 12 459 Yaoundé Immeuble T. Bella
1.	BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK)	BP 600 Douala
1.	<a href="#">CITIBANK CAMEROON</a> (CITIGROUP)	BP 4582 Yaoundé, BP 7324 Douala
1.	<a href="#">BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN</a> (BACAM)	BP 2933 Douala
1.	<a href="#">CBC</a> Bank	B.P. 60 Douala
1.	<a href="#">ECOBANK</a> CAMEROON (ECOBANK)	BP 13 182 Yaoundé

1.	NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK S.A. (NFC BANK)	BP 582 Douala
1.	<a href="#">SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE - CAMEROUN (CA-SCB)</a>	BP 6578 Yaoundé
1.	<a href="#">SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC)</a>	BP 300 Douala
1.	<a href="#">STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC)</a>	BP 1784 Douala
1.	<a href="#">UNION BANK OF CAMEROON (UBC)</a>	BP 4042 Douala
1.	<a href="#">UNITED BANK FOR AFRICA (UBA)</a>	BP 15 569 Douala
1.	BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)	BP 12 962 Yaoundé
1.	BANK OF AFRICA CAMEROON (BOAC)	BP 4593 Douala
1.	Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK)	CCA-BANK B.P. 30 388, Yaoundé
<b>ASSURANCES</b>		
1.	<a href="#">CHANAS</a> ASSURANCE	BP 109 Douala
1.	ACTIVA ASSURANCE	BP 12 970 Douala
1.	ZENITHE INSURANCE	BP 1540 Douala
1.	PROASSUR	BP 5963 Doula
1.	AREA	BP 1531 Douala
1.	ATLANTIC ASSURANCE SA	BP 2933 Douala

1.	BENEFICIAL GENERAL INSURANCE SA	BP 2338 Douala
1.	CPASA	BP 54 Douala
1.	NSIA ASSURANCES	BP 2959 Douala
1.	SAAR SA	BP 1011 Douala
1.	SAHAM ASSURANCES SA	BP 11315 Douala

LIRE :

## INSTITUTIONS BANCAIRES

N°	DENOMINATION	ADRESSES
<b>BANQUES</b>		
1.	<a href="#">AFRILAND FIRST BANK</a>	BP 11 834 Yaoundé
1.	BANGE BANK Cameroun (BANGE CMR)	BP 34 692 Yaoundé
1.	<a href="#">BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN</a> (BACM)	BP 2933 Douala
1.	BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)	BP 12 962 Yaoundé
1.	BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK)	BP 660 Douala
1.	Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit ( <a href="#">BICEC</a> )	BP 1925 Douala
1.	<a href="#">CITIBANK CAMEROON</a> (CITIBANK Cameroun)	BP 4 571 Douala
1.	Commercial Bank-Cameroun ( <a href="#">CBC</a> Bank)	B.P. 4 004 Douala

1.	Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK)	B.P. 6 578, Yaoundé
1.	<a href="#">ECOBANK</a> CAMEROON (ECOBANK)	BP 13 182 Yaoundé
1.	NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK S.A. (NFC BANK)	BP 582 Douala
1.	<a href="#">SOCIETE</a> COMMERCIALE DE BANQUE – CAMEROUN (SCB-Cameroun)	BP 300 Yaoundé
1.	<a href="#">SOCIETE GENERALE CAMEROUN</a> (SGC)	BP 4 042 Douala
1.	<a href="#">STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON</a> (SCBC)	BP 1784 Douala
1.	<a href="#">UNION BANK OF CAMEROON</a> (UBC)	BP 15 569 Douala
1.	<a href="#">UNITED</a> BANK FOR AFRICA (UBA)	BP 2 088 Douala
<b>ASSURANCES</b>		
1.	ACTIVA ASSURANCE	BP 12 970 Douala
1.	AREA ASSURANCE	BP 15 584 Douala
1.	ATLANTIC ASSURANCES Cameroun IARDT	BP 3 073 Douala
1.	<a href="#">CHANAS</a> ASSURANCE	BP 109 Douala
1.	CPA S.A	BP 54 Douala
1.	NSIA ASSURANCES	BP 2 759 Douala
1.	PRO ASSUR	BP 5 963 Douala

1.	PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	BP 2328 Douala
1.	ROYAL ONYX INSURANCE Cie	BP :12 230 Douala
1.	SAAR	BP 1 011 Douala
1.	SANLAM Assurances Cameroun	B.P : 12 125 Douala
1.	ZENITHE INSURANCE	BP 1540 Douala

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MBARGA Bernadette**

**COMMUNE D'AYOS**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION  
DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE  
D'AYOS.**

**FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu
Lot unique	Réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos	ETS NYONG ET MFOUMOU CONSTRUCTION  Tel : 694 90 61 83

souscription de son projet de Lettre Commande.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès p

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

*AYOS le 10 Février 2022*

*Le MAIRE*

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE DE MATOMB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 9 FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE NKENGLIKOCK-BINGONGOG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), MINTP EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux d'entretien du tronçon de route Nkenglikock-Bingongog, dans l'arrondissement de Matomb, Département du Nyong et kelle, en procédure d'urgence..

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Travaux nettoyage et terrassements ;
- Assainissement et Drainage ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Vingt-huitmillions cinq Cent Mille (28 500 000) FCFA**

### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics. (**Dans la réalisation des routes**)

### 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), MINTP EXERCICE 2022.*

-

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Commune de MATOMB** dès publication du présent avis d'appel d'offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Commune de MATOMB (SIGAMP)** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de la **Recette Municipale de la Commune de MATOMB** d'un montant de **50 000F (Cinquante mille francs) CFA** non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la **Commune de MATOMB (SIGAMP) au plus tard le 16 mars 2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022 du 9FEVRIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE NKENGLIKOCK-BINGONGOG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **570 000 (Cinq cent soixante-dix milles) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 16 mars 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MATOMB siégeant dans la salle des actes de la Commune de MATOMB en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Les principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif resté incomplet après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet similaire ;
- Note des critères valides inférieure à 22/28 soit 78%.

### 14.2 Critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 05 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E – Equipement 05 éléments

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Commune de MATOMB** (SIGAMP) au numéro : 695 182 190.

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

## COMMUNE DE KETTE

**DEMANDE DE COTATION N°002/DC/RE/DK/C.KETTE /SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT1 : CSI D'OUNDJIKI ; LOT2 : CSI DE BEDOBO ; LOT 3 : CSI DE MBOUMAMA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, Le Maire de la Commune de KETTE, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de l'équipement en matériel Médical dans Certaines formations sanitaires de la Commune de KETTE, Département de la KADEY.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur **La fourniture de l'équipement en matériel médical dans certaines formations sanitaires de la Commune de KETTE :**

**LOT1 : CSI D'OUNDJIKI ;**

**LOT2 : CSI DE BEDOBO ;**

**LOT3 : CSI DE MBOUMAMA.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de : **Huit millions (8 000 000) FCFA par lot.**

### 4. Allotissement

**LOT1 : CSI D'OUNDJIKI ;**

**LOT2 : CSI DE BEDOBO ;**

**LOT3 : CSI DE MBOUMAMA.**

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté à la Commune de KETTE, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de KETTE dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de KETTE, d'une somme non remboursable de **Cinquante milles (50 000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de KETTE au plus tard le **04 MARS 2022 à 11 heures**, heure locale et devront porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION N°002/DC/RE/DK/C.KETTE /SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**LOT1 : CSI D'OUNDJIKI ;**

**LOT2 : CSI DE BEDOBO ;**

**LOT 3 : CSI DE MBOUMAMA.**

**Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINSANTE , Exercice 2022 ;**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit **Quatre vingt mille (80 000) FCFA par lot**.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit **Quatre vingt mille (80 000) FCFA par lot**.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **04 MARS 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KETTE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

### 1.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
6. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée dans l'offre financière.

### 1.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2019, 2020 et 2021..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques ..... Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

**Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.**

## 15. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;

2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

Dans le cadre de la présente consultation, un soumissionnaire **peut être attributaire des trois (03) lots**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commune de KETTE Tél : 699 439 941 .

*KETTE le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

**GBANGA Emmanuel**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,*

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;*

*Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;*

*Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement du stade municipal d'Ayos ;*

***Vu les offres des soumissionnaires ;***

*Vu le Procès-Verbal du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;*

**DECIDE:**



## ***Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour le marché municipal d'Ayos:***

<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse de l'entreprise retenue</b>	<b>Montant TTC Corrigé en chiffres</b>
Lot unique	Aménagement du stade municipal d'Ayos	<b>STE SAMARY &amp; COMPAGNIE</b>  Tel : 222 23 59 38	<b>24 995 396</b>

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

**COMMUNIQUE N°0007/C/MINRESI/INC/DG/2022 DU 09/FEV/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001/AONO/MINRESI/INC/CIPM DU 4 JANVIER 2022, POUR L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UN VÉHICULE CLIMATISÉ 4X4 DE 12CV ET UN (01) VÉHICULE BERLINE DE 7 CV POUR L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE. (INC),**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE**

**Communiqué :**

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'avis d'appel d'offres pour l'acquisition en procédure d'urgence d'un véhicule climatisé 4x4 de 12CV et un (01) véhicule berline de 7 CV pour l'Institut National de Cartographie. (INC), les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Montant TTC des offres (FCFA)	Montant TTC corrigé des offres	Observations
Lot 1&2	BUREAU D'ETUDE REALISATION & D'INGENIEURIE TECHNIQUE	<u>Lot 1 :</u> 60 000 000 FCFA  <u>Lot 2 :</u>  29 999 999 FCFA	<u>Lot 1 :</u>  60 000 000 FCFA  <u>Lot 2 :</u>  29 999 999 FCFA	<p><b>Moins disant : BUREAU D'ETUDE REALISATION &amp; D'INGENIEURIE TECHNIQUE</b></p> <p>Adresse : BP 8201 Douala</p> <p><b><u>Délai d'exécution :</u> lot 1 : 15 jours</b></p> <p><b><u>Délai d'exécution :</u> lot 2 : 15 jours</b></p>

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Service des Affaires Juridiques de l'INC, en vue de la souscription de son projet du marché.

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MBOTTA ELIMBI Martin**

# PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00004/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU  
08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF)  
POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19NOMS DU PAYS :  
CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA COVID-19  
(PPRC)INTITULÉ DU POSTE : RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
(RAF)LOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE DU CONTRAT : UN (01) AN  
RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA 6783-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

### A l'échelle mondiale

Une épidémie de COVID-19 causée par le nouveau coronavirus 2019 (SARS-CoV-2) s'est propagée rapidement à travers le monde depuis décembre 2019. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré une pandémie mondiale alors que le coronavirus se propage rapidement à travers le monde. Au 13 septembre 2020, l'épidémie a entraîné une estimation de 28 637 952 de cas confirmés et 917 417 décès dans 216 pays.

Le COVID-19 est l'une des nombreuses épidémies de maladies infectieuses émergentes (MIE) au cours des dernières décennies qui ont émergé d'animaux en contact avec l'homme, entraînant des épidémies majeures avec d'importants impacts sanitaires et économiques. Bien que les pays soient désormais bien mieux préparés que par le passé, le monde est également beaucoup plus interconnecté et beaucoup plus de personnes ont aujourd'hui des comportements facteurs de risque tels que le tabagisme et les problèmes de santé chroniques préexistants qui rendent les infections particulièrement dangereuses.

Avec le COVID-19, les scientifiques essaient toujours de comprendre le tableau complet des symptômes et de la gravité de la maladie. Les symptômes rapportés chez les patients ont varié de légers à sévères, et peuvent inclure de la fièvre, de la toux et un essoufflement. En général, les études sur les patients hospitalisés ont démontré qu'environ 83 % à 98 % des patients développent de la fièvre, 76 à 82 % développent une toux sèche et 11 à 44 % développent de la fatigue ou des douleurs musculaires. D'autres symptômes, y compris des maux de tête, des maux de gorge, des douleurs abdominales et de la diarrhée ont été signalés, mais sont moins fréquents.

Ces questions, devenues des défis, accentuent la nécessité de renforcer la réponse à COVID-19 dans tous les pays afin de minimiser le risque et l'impact mondiaux posés par cette maladie.

### Sur le plan démographique

Avec une population estimée à plus de 25 millions d'habitants en 2018, le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure situé le long de l'océan Atlantique. Il partage ses frontières avec le Tchad, la République centrafricaine (RCA), la Guinée équatoriale, le Gabon, et le Nigéria, qui ont tous signalé des cas de COVID-19. Cette population est jeune (41 % de moins de 15 ans) et environ 44 pour cent de la population vit dans les zones rurales.

Ayant joui de plusieurs décennies de stabilité, le Cameroun est aux prises depuis plusieurs années contre les attaques des Boko Haram dans l'Extrême-Nord et une insurrection sécessionniste dans les régions anglophones. Les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays sont dans un conflit entre des groupes armés non étatiques et l'armée camerounaise, avec pour conséquence de nombreux déplacements de populations. Depuis septembre 2017, cette situation a déplacé plus de 600 000 personnes à l'intérieur du pays et a coûté la vie à près de 400 civils et plus de 200 militaires, gendarmes et policiers.

Le Cameroun accueille également environ 420 000 réfugiés, en raison de la situation d'insécurité dans les pays voisins. Notamment, la crise centrafricaine a provoqué un afflux de réfugiés (289 982) dans l'Est, l'Adamaoua et le Nord. L'insurrection de Boko-Haram a provoqué des déplacements forcés de populations (environ 130 018) du Nigéria au Cameroun. En outre, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour Réfugiés (HCR), environ 36 525 réfugiés urbains de diverses nationalités se trouvent à Douala et Yaoundé.

### Sur le Plan économique National

Le Cameroun est la plus grande économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

(CEMAC). La région connaît une crise économique déclenchée par la chute brutale des prix du pétrole. Alors que les revenus pétroliers diminuaient et que les finances publiques se sont détériorées, la priorité du gouvernement est restée la consolidation budgétaire. En juin 2017, le Cameroun a signé un accord triennal avec le FMI (Extended Credit Facility – FEC) afin de soutenir les efforts du gouvernement pour restaurer la viabilité extérieure et budgétaire et jeter les bases d'un secteur durable, inclusif et axé sur le secteur privé croissance.

Les impacts économiques du COVID-19 sont massifs. Le PIB du pays s'est contracté de 2,4 % en 2020, alors que la croissance avait été de 3,7 % en 2019, soit une baisse de 6,1 [1] points. Actuellement, la pandémie a des répercussions sur tous les aspects socio-économiques et financiers du pays. Ceux-ci comprennent, entre autres choses, une baisse importante des recettes budgétaires, une détérioration importante des comptes macroéconomiques, une baisse des financements, une perturbation des échanges intracommunautaires, une fragilisation de la stabilité extérieure et financière, un risque de remontée des pressions inflationnistes, une dégradation du comportement des agents économiques (ménages, entreprises et Etat).

### Sur le plan Sanitaire

Alors que le Cameroun est classé comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ses indicateurs de santé et profil épidémiologique restent comparables à ceux des pays à faible revenu, avec de profondes disparités régionales et rurales-urbaines. Le Cameroun enregistre le 14e taux d'espérance de vie le plus bas au monde.

Le fardeau de la maladie reste élevé et les décès maternels ont augmenté au cours des deux dernières décennies. Le profil épidémiologique reste dominé par les maladies transmissibles. Le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose représentent environ 23,7 pour cent du total de morbidité et 25 pour cent des décès. Les maladies non transmissibles sont en forte émergence en raison de l'évolution du mode de vie et des habitudes alimentaires, en particulier ceux des habitants des zones urbaines. Les maladies potentiellement épidémiques (choléra, méningite cérébrospinale à méningocoque, fièvre jaune, rougeole), aggravent la morbidité et la mortalité des populations de temps à autre.

Ces dernières années, le Cameroun a connu de nombreuses épidémies. Notamment la leishmaniose (2017), la polio (2014, 2019), la fièvre jaune (2013), la rougeole (2015, 2019) et le choléra (2011, 2014, 2020). Malgré la vulnérabilité du Cameroun aux épidémies, en particulier dans l'Extrême-Nord, il y a eu peu d'investissement dans le renforcement des systèmes de surveillance et de riposte aux maladies transmissibles.

Le premier cas de Covid-19 dans le pays a été diagnostiqué le 6 mars 2020. S'en sont suivies des mesures de santé publique non pharmaceutiques pour contenir l'épidémie. Le 30 mars 2020, le ministre de la Santé a annoncé le lancement imminent d'une campagne de tests de coronavirus dans la ville de Douala (porte à porte). Le 9 avril 2020, le gouvernement a pris sept mesures supplémentaires pour arrêter la propagation du COVID-19, dont port obligatoire du masque, production locale de médicaments, tests de dépistage, gels hydro alcooliques et masques de protection, création de centres de traitement spécialisés COVID-19 dans les dix régions du pays, intensification de la campagne de dépistage, intensification de la sensibilisation dans les deux langues officielles et langues locales. Au 9 septembre 2020, le ministère de la Santé a confirmé 20 009 cas, dont 815 membres du personnel de santé, 415 décès (taux de mortalité de 2,1 %), 18 837 guéris. Quarante-cinq pour cent (1 236) des contacts ont été placés sous surveillance. Le Cameroun a été classé par l'OMS comme étant dans le quatrième scénario, ce qui signifie que le pays connaît des épidémies de transmission locale.

À la suite du premier cas confirmé de COVID-19, le gouvernement du Cameroun a mis en place un plan de réponse immédiate en mars 2020, avec un budget estimé à 10,7 millions de dollars, pour résoudre certains problèmes liés à la propagation et aux effets du virus dans sept domaines. Compte tenu de la rapidité de progression de l'épidémie, ce plan a connu plusieurs ajouts et mises à jour dès la première itération. La dernière version du plan de réponse national s'articule désormais autour de quatre piliers. Le MINSANTE opère à travers le Centre Opérationnel d'Urgence de Santé Publique (COUSP) qui collecte, analyse, hiérarchise, surveille et diffuse des informations sur l'épidémie. Le COUSP est exploité par le biais d'un Système de Gestion des Incidents (SGI) dont les domaines fonctionnels sont la gestion, les opérations, la planification, la logistique financière et administrative. La direction de la lutte contre les maladies et la lutte contre les épidémies et pandémies (DLMEP) travaille étroitement avec le SGI.

En outre, bien que plusieurs investissements courant 2020 (par le Gouvernement avec l'aide des partenaires au développement) aient contribué à renforcer les capacités du système de santé publique, ces dernières restent limitées. Le crédit général du projet PRPG est de prévenir, détecter et répondre efficacement et de manière proactive à la pandémie de Covid-19 en apportant un appui à la stratégie de vaccinale du Cameroun via le Programme National de Vaccination (PNV) et renforcer la préparation du système national de santé publique dans certaines zones du Cameroun. Le financement IDA 6783-CM, signé le 21 août 2021. La stratégie globale retenue est l'appui à la détection et le suivi des objectifs prioritaires du renforcement du système de santé pour la PCI.

- Disposer des équipements nécessaires pour le traitement des patients critiques du COVID-19 conformément au protocole national approuvé ;
  - Renforcer les capacités de stockage des vaccins ainsi que leurs déploiements ;
  - Apporter un appui matériel pour la PCI dans le cadre du renforcement du système de santé ;
  - Appuyer la communication autour de la vaccination pour amener les populations à y adhérer ;
  - Renforcer le plateau de diagnostic et la capacité des EIIR dans la lutte contre la pandémie ;
  - Apporter un appui à la stratégie vaccinale contre le COVID-19 à travers toutes les étapes du déploiement du vaccin.
- Pour réaliser ses missions, il est prévu le recrutement du personnel dont un Responsable Administratif et Financier.

### 3. Consistance des prestations

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur National CTN au Cameroun et sous la supervision du Président du Comité de Pilotage dudit (DEP/MINSANTE), le Responsable Administratif et Financier (RAF) a pour mandat, de manière globale, et conformément aux normes professionnelles et déontologiques généralement admises, de compétence et d'intégrité les plus exigeantes, d'assurer le rôle et les responsabilités ci-après :

- (i) Organiser, animer et exécuter les contrôles nécessaires à une gestion financière, comptable et administrative conforme aux normes de manière permanente et exhaustive, objective et pertinente, fiable et utile
- (ii) Contribuer efficacement à la gestion du Projet en vue de favoriser l'atteinte de l'Objectif de Développement du Projet dans le respect des dispositions de l'Accord de Financement
- (iii) Superviser les travaux du comptable
- (iv) Assister le Coordonnateur National dans le pilotage financier et l'implémentation effective des activités du Projet en liaison avec les parties prenantes en général, et, en particulier, les structures techniques du Ministère de la Santé Publique impliquées

Plus spécifiquement, les responsabilités assignées au RAF sont les suivantes :

#### Au plan financier et décaissement

- Vérifie au préalable et de manière rigoureuse l'éligibilité des dépenses aux règles et procédures du bailleur de fonds avant leur mise en paiement ;
- Examine les demandes de paiements, y compris de réapprovisionnement des comptes bancaires du Projet, préparées par le Comptable et les soumet à l'approbation du Coordonnateur National ;
- Veille à l'équilibre financier du Projet et au maintien permanent d'un niveau de liquidités adéquat de manière à éviter les tensions de trésorerie et permettre le paiement en temps réel des activités ;
- S'assure que les flux financiers du Projet s'opèrent en conformité avec les dispositions de l'Accord de Financement, en particulier veille au respect des allocations de fonds prévues par composante et par catégorie de dépenses ;
- Supervise étroitement l'élaboration des Demandes de Retrait de Fonds (DRF), des Demandes de Paiements Directs (DPD) et des Engagements Spéciaux en vue de leur soumission au bailleur de fonds ;
- Elabore périodiquement et dans les délais impartis les prévisions de décaissement à soumettre au bailleur de fonds ;
- Dresse mensuellement un plan de trésorerie en concertation avec tous les responsables techniques concernés ;
- Procède au suivi permanent de l'évolution des engagements des ressources financières et surveille particulièrement l'évolution du taux de décaissement du Projet et met en œuvre toutes les diligences appropriées pour booster ce taux ;
- Contribue à l'élaboration dans les délais impartis le Rapport de Suivi Financier (RSF) trimestriel du Projet, en préparant la partie relative au suivi financier, et en veillant à la finalisation du RSF sous la supervision du Coordonnateur ;
- Elabore les guidelines fiduciaires à communiquer aux structures techniques du Ministère de la Santé Publique récipiendaires des fonds, à l'instar du Laboratoire National de Santé Publique ou tout autre Direction technique, et met en place à cadre de collaboration fiduciaire robuste avec ces structures de manière à assurer un reporting financier régulier et adéquat de ces derniers vis-à-vis du Projet ; étant entendu que la responsabilité fiduciaire incombe en définitive à l'Unité de Gestion du Projet. Il ne peut y avoir de délégation de responsabilités fiduciaires ;
- Mène périodiquement des analyses de la performance financière du Projet et fait des propositions efficaces à la Coordination du Projet pour remédier, en temps opportun, à d'éventuelles contreperformances décelées ;
- Gère les relations financières avec la Caisse Autonome d'Amortissement, les Banques et le bailleur des fonds et prend part aux réunions mensuelles des équipes de gestion financière des Projets du portefeuille pays du bailleur de fonds ;
- Garde un œil vigilant sur les dispositions financières contenues dans les documents clés du Projet, en particulier l'Accord de Financement, la lettre de décaissement y associée, les directives de décaissement du bailleur de fonds, le manuel des procédures, les aides mémoires... ;
- Assure une veille permanente de l'environnement réglementaire et juridique du Projet de manière à détecter tout changement ou évolution susceptible d'avoir une incidence sur les opérations financières du Projet.

#### Au plan Comptable

- Met en place un système comptable efficace et adapté aux spécificités du Projet et assure son administration dans les conditions de régularité et de sécurité convenues avec le bailleur de fonds de manière à garantir l'intégrité dudit système ;
- S'assure du paramétrage adéquat du logiciel de gestion comptable et financière du Projet ;
- Supervise les travaux de saisies comptables et veille à ce qu'elles s'effectuent au jour le jour et ceci conformément aux normes comptables en vigueur ;

- Veille à la bonne imputation comptable des opérations aux différentes catégories de dépenses et sources de financement et s'assure que toutes les saisies comptables sont soutenues par des pièces justificatives probantes ;
- Contrôle les états de rapprochements bancaires mensuels et s'assure de leur production systématique dans les délais impartis et conformément aux règles de l'art ;
- S'assure que les comptes sont analysés mensuellement et documentés convenablement ;
- Veille à la bonne tenue des Livres comptables du Projet (Journal, Grand Livre, Livre d'inventaire et Balance) ;
- Dresse les Etats Financiers annuels du Projet ;
- S'assure de la maintenance des logiciels de gestion comptable et financière ;
- Procède à la réconciliation des informations financières et comptables avec le logiciel de gestion du Projet ;
- Garde la main ferme sur le système comptable du Projet afin d'éviter toute passation d'écriture comptable visant à dissimuler une fraude ou à maquiller les comptes ;
- Veille à la sauvegarde et à la sécurisation efficace de toute l'information financière et comptable ;
- S'assure de l'existence d'un dispositif d'archivage comptable, documentaire et numérique, efficace et sécurisé.

## Au plan budgétaire

- Contribue en liaison avec les responsables techniques à la mise en œuvre du processus d'élaboration budgétaire sous la supervision du coordonnateur ;
- S'assure de la saisie exhaustive et correcte du budget annuel dans le logiciel comptable ;
- Assure la conformité aux principes de gestion budgétaire généralement admis ;
- Dresse mensuellement l'état d'exécution budgétaire, met en exergue les éventuels écarts entre les prévisions et les réalisations, et propose des mesures correctrices ;
- Met régulièrement à la disposition du Spécialiste en Passation des Marchés la situation des provisions budgétaires afin de permettre à ce dernier de bien apprécier la disponibilité des ressources avant toute contractualisation ;
- Contribue à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel, semestriel ou annuel des plans d'exécution du Projet.

## Au plan des immobilisations

- Supervise la programmation des acquisitions et l'utilisation des biens (équipements, matériels...) ;
- Prend toutes les dispositions appropriées pour assurer la protection et la sauvegarde des immobilisations du Projet ;
- Appuie la planification de toute opération de transfert/mise à disposition à des tiers des immobilisations (équipements médicaux par exemple) et prend toutes les mesures nécessaires pour garantir leur traçabilité ;
- Planifie et supervise les travaux d'inventaire ;
- Contrôle le rapprochement comptable et physique des immobilisations et, le cas échéant, détermine les causes de tout écart constaté ;
- S'assure de la mise en œuvre de toutes diligences administratives et, le cas échéant, judiciaires jugées appropriées en cas de destruction, vol ou mise en rebut d'une immobilisation ;
- Supervise la tenue du registre des immobilisations et s'assure de la codification préalable des immobilisations avant leur affectation.

## Au plan Administratif

- Assure le suivi administratif et logistique du Projet ;
- Approuve les états de paie mensuels ;
- Vérifie les déclarations fiscales et sociales liées à la paie et s'assure de leur liquidation ;
- Veille à l'ouverture et à la bonne tenue des dossiers du personnel.

## Au plan fiscal

- Veille à l'immatriculation fiscale du Projet et s'assure que les déclarations fiscales sont réalisées mensuellement et ceci dans le respect des délais réglementaires ;
- S'assure de la conformité des opérations du Projet avec la réglementation fiscale en vigueur, en particulier s'approprie les innovations de la loi des finances au début de chaque exercice et prend toutes les dispositions pour s'y arrimer ;
- En liaison avec le Spécialiste en Passation des Marchés, veille à ce que les impôts et taxes soient correctement évalués et pris en compte dans les engagements juridiques avec les tiers et ceci avant leur signature ;
- Procède au traitement des impôts et taxes conformément aux dispositions de l'Accord de Financement et veille à l'apurement des dettes fiscales en suspens dans la comptabilité du Projet ;
- Mène en cas de besoin des consultations auprès de la Direction Générale des Impôts sur des problématiques fiscales complexes ou à caractère spécifique ;

- Joue le rôle d'interlocuteur principal de l'administration fiscale lors des contrôles ;
- Assure la surveillance de l'environnement fiscal du Projet et veille à la mitigation des risques fiscaux.

## Au plan de l'audit et des missions de supervision du bailleur de fonds

- En concertation avec la coordination du projet, prépare et soumet au bailleur de fonds la fiche de planification de la mission d'audit externe annuelle ;
- Prépare les termes de références (TDR) des missions d'audits externes ;
- Veille à la soumission dans les délais tous les documents administratifs, comptables et financiers sollicités par les auditeurs ou le bailleur de fonds ;
- Facilite les missions d'audit externe et de supervision du bailleur de fonds et veille à la mise en œuvre des recommandations issues desdites missions et relevant de son champ de compétence ;
- Apporte ses commentaires aux rapports provisoires des missions d'audit ou de supervision.

## Au plan de la clôture du Projet

- Elabore en temps opportun une feuille de route décrivant les diligences à mettre en œuvre pour assurer la clôture efficace du Projet ;
- Identifie les goulots d'étranglements potentiels à la clôture efficace du Projet et prend les mesures nécessaires, en liaison avec la coordination du Projet, pour y remédier ;
- Prend les précautions nécessaires, en amont et en liaison avec le Spécialiste en Passation des Marchés, pour éviter que des engagements juridiques soient signés au-delà de la date de clôture ;
- S'assure de la réception des travaux, biens et services avant la date de clôture et procède à leur règlement dans les délais impartis ;
- Planifie et supervise les opérations d'inventaire du patrimoine du Projet en vue d'assurer sa rétrocession efficace au Gouvernement ;
- Prend les dispositions appropriées pour garantir le bon déroulement de l'audit de clôture, y compris les modalités de paiement des honoraires de l'auditeur externe.

## 4. Participation et origine

Le Responsable Administratif et Financier devra :

### Au plan éthique et déontologique

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau BAC + 5 en Comptabilité, en finance, analyse financière, budget, contrôle et ou en gestion (Master, ou tout autre diplôme équivalent) ;
- Adopter en permanence durant l'accomplissement de ses missions une attitude et un comportement conformes aux principes fondamentaux du Code de Déontologie des Professionnels Comptables (Intégrité, Objectivité, Compétence et diligences professionnelles, Confidentialité et Comportement professionnel) ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion financière et des mécanismes de financement des projets de développement ;
- Adopter en permanence durant l'accomplissement de ses missions une attitude et un comportement conformes aux exigences de la Politique de la Banque Mondiale en matière de corruption et pratiques frauduleuses ;
- Veiller à ce que le comptable adopte en permanence durant de l'accomplissement de ses missions une attitude et un comportement conformes aux principes fondamentaux du Code de Déontologie des Professionnels Comptables et aux exigences de la Politique de la Banque Mondiale en matière de corruption et pratiques frauduleuses ;
- Avoir une bonne connaissance du logiciel de gestion financière et comptable TOM2PRO ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse et être doté d'un esprit constructif ;
- Avoir la capacité de travailler sous pression, le sens de l'organisation et du respect des délais ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Avoir une bonne communication (orale et écrite) et une maîtrise du français ou de l'anglais
- Jouir d'une bonne moralité et d'une bonne intégrité professionnelle.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous en sept (7) exemplaires au plus tard le 09 Mars 2022, après publication du présent avis avec la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET N°000004/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 08 Février 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (RAF) POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19 »

*NB : Il n'est pas autorisé les envois des dossiers par email.*

## 6. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre au minimum les pièces suivantes :

- a) Une lettre de motivation ;
- b) Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ressortant entre autres les qualifications et les expériences du candidat ;
- c) Les documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le curriculum vitae (les contrats, l'attestation ou certificat de travail etc. ;
- d) La copie certifiée conforme du diplôme pertinent pour le poste.

## 7. Critères d'évaluation

Le candidat sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), publié en juillet 2016 et révisé en octobre 2017, disponible dans le site web de la Banque Mondiale.

## 8. Renseignements Complémentaires

La durée du contrat sera d'un (01) an éventuellement renouvelable sur la durée du projet. Le renouvellement ne pourra intervenir que si les états de service sont satisfaisants pour le projet et pour la Banque mondiale. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante de l'expert.

La mission est prévue au sein du projet à Yaoundé. Des missions ponctuelles à l'intérieur du pays seront nécessaires à la bonne exécution du mandat.

## LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA.

- Numéro de téléphone : (+237) 674 20 67 24/697 06 53 00

- Adresse électronique : [prpss\\_ctn\\_pbf@yahoo.com](mailto:prpss_ctn_pbf@yahoo.com) avec copie à [sobka2@yahoo.fr](mailto:sobka2@yahoo.fr)

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BEVANG FIRMIN**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,*

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;*

*Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;*

*Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos ;*

***Vu les offres des soumissionnaires ;***

*Vu le Procès-Verbal du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;*

**DECIDE:**

***Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos:***

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue
Lot unique	Réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos	AYOS le 10 Février 2022 <b>ETS NYONG ET MFOUMOU CONSTRUCTION</b> Le MAIRE NDONGO BIKO'O Paul Tel: 00490 4169

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

## COMMUNE D'AYOS

**PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NSAN I ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYAMVOUDOU. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,*

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;*

*Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;*

*Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'école primaire de Nsan I et de l'école primaire de Nyamvoudou ;*

***Vu les offres des soumissionnaires ;***

*Vu le Procès-Verbal du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;*

DECIDE:

**Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'école primaire de Nsan I et de l'école primaire de Nyamvoudou.**

<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse de l'entreprise retenue</b>	<b>Montants TTC Corrigés en</b>
Lot 1	Réhabilitation de l'école primaire de Nsan I	<b>ETS GAVALAS</b>  Tel : 677 51 80 31	<b>17 998 31</b>
Lot 2	Réhabilitation de l'école primaire de Nyamvoudou	<b>ETS GAVALAS</b>  Tel : 677 51 80 31	<b>17 998 63</b>

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, p

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

**COMMUNE D'AYOS**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en p commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, région du Centre, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot	Type d'intervention	N
Lot unique	Réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Bengo'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos	L

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINRESI/CIPM/INC/2022 DU 24 JANVIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA COLLECTE DES DONNEES THEMATIQUES, TOPOGRAPHIQUES ET TOPONYMIQUES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'ADAMAOUA. ADDITIF N°1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission ;
- des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- de la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- du non-respect de **80%** critères essentiels ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- de la non-conformité du modèle de soumission ;
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant.

### 14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront notamment sur :

le chiffre d'affaires ; l'autorisation du fabricant ;

la disponibilité des pièces de rechange ;

le service après-vente ;

l'expérience du soumissionnaire ;

l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières ;

## 1 Critères d'évaluation

**Lire plutot**

### **Critères éliminatoires**

- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution ;
- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Non-respect du délai de quarante-huit (48) heures pour produire une pièce non conforme ou absente.

**N.B : Cette modification est valable également pour le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) notamment la page 33 du DAO.**

Le reste sans changement

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MBOTTA ELIMBI Martin**

## COMMUNE DE BANYO

**COMMUNIQUE N° 045/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 29/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ À BÉTAIL À SAMBOLABO (HANGAR+BUREAU, PARC À BÉTAIL, QUAI D'EMBARQUEMENT, TOILETTE VIP. CLOTURE DE SECURISATION 1500 TETES), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.**

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 045/DA/M/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation de demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	SAMBOLABO	ETS OMOGafa THOUL KHAIRI BP.: 15 Banyo Tél. : (237) 699 904 636	59 392 057	59 392 057	Quatre (04) mois	Unique soumissionnaire techniquement apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

**GARBA SOULE**

**COMMUNE DE BANYO**

**COMMUNIQUE 042/2021/C/M/C-BVO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 26/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DE 02 FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOLR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28 M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION AU MARCHÉ A BETAÏL DE BANYO ET A WOUROUM, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. RÉGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Porte Porte à la connaissance du public que, par décision N°042/DA/M/CBYO/ SG/STADU/CIPMP/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation de demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivants ;

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	MARCHE A BETAÏL DE BANYO ET WOUROUM	ETS NELNA ET FILS BP.: 583 Ngaoundéré Tél. ; 699 80 41 72	59 624 511	59 624 511	Trois (03) mois	Unique soumissionnaire techniquement apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Ladite Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

*BANYO le 15 Novembre 2021*

*Le MAIRE*

**GARBA SOULE**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAN2/CIPM/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN 296 TABLES-BANCS EN BOIS ROUGE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2EME EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, une consultation **RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN 296 TABLES-BANCS EN BOIS ROUGE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2.**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture d'équipement en 296 tables-bancs en bois rouge estampillés « Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2eme BIP 2022 » dans certaines écoles publiques de la Commune de Ngaoundéré II.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **8.900.000 (Huit millions neuf cent mille) francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les prestations font l'objet d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

## 6. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le BIP MINEDUB 2022

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retirée à la Commune de Ngaoundéré 2, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Dix mille (10 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Ngaoundéré 2.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), comprenant le dossier administratif complet et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Ngaoundéré 2 (Secrétariat Particulier), au plus tard le **03 MARS 2022 à 14 heures précises** et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION  
N°02 /DC/CAN2/CIPM/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN 296 TABLES-BANCS EN BOIS  
ROUGE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2  
« EN PROCEDURE D'URGENCE »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison des prestations est de **03 (trois) mois**.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste se trouve dans la pièce N°09 de la Demande de Cotation d'un montant de 178.000 (Cent soixante-dix-huit mille) Francs cfa valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres est déclarée irrecevable. Notamment l'absence de Caution de Soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 1. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

### Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- l'Attestation d'immatriculation;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une Attestation de non redevance en cours de validité ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- un plan de localisation signé par le soumissionnaire;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation d'un montant de dix mille (10.000) Fcfa ;
- La caution de soumission d'un montant de Cent soixante-dix-huit mille (de 178.000) Fcfa.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

### Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les descriptions techniques et détaillées des articles proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

**12. Ouverture des Plis**

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 2, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés le **03 MARS à 15 heures précises** à la Salle de des actes de la Mairie de Ngaoundéré 2 par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.  
Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

**13. Critères d'évaluation****1-EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 2 procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

**2 - Principaux critères éliminatoires**

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité, non régularité après épuisement du délai de 48 heures accordé par la Commission;
- caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Absence d'un prix unitaire quantifié

**14. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré 2.

*NGAOUNDERE le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

**IDRISSOU ABANA**

**CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT****ADDITIF N°01 ALA DEMANDE DE COTATION N°00228/ DC/CAA/CIPM/2021 DU 10 JANVIER 2022**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 15/02/2022 à 14 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p><b>Soumission en ligne</b> Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le <b>28 Février 2022 à 14 heures précises, heure locale</b>. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé.</p> <p><b>Soumission hors ligne</b> Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un <b>(01) original</b> et six <b>(06) copies</b> marqués comme tels, devra parvenir à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au niveau - 1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé au plus tard le <b>28 Février 2022 à 14 heures précises, heure locale</b>, sous pli fermé. Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée avant le dépouillement</p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans sa salle de conférences sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé, le <b>15/02/2022 à 15 heures</b>.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans la salle de réunion sise au 5<sup>ème</sup> étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, le <b>28 Février 2022 à 14 heures précises, heure locale</b>.</p>

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**EVINA OBAM Richard**

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/SPM/2022 DU 04/02/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD ET DE LEURS FAMILLES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
IDA : N° 6643-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

1. 1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°6643-CM en vue du financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **souscription d'une police d'assurance-maladie en faveur du personnel de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet et de leurs Familles** ».

### 2. Consistance des prestations

1. 1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°6643-CM en vue du financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **souscription d'une police d'assurance-maladie en faveur du personnel de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet et de leurs Familles** ».

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

N/A

### 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°6643-CM en vue du financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC).

### 7. Consultation du Dossier

1. le Coordonnateur National du PROLAC invite maintenant les fournisseurs intéressés, remplissant les conditions requises à consulter le dossier de consultation de **lundi à vendredi de 8h à 16 h00**, heure locale à l'adresse indiquée ci-dessous.

## 8. Acquisition du Dossier

1. le Coordonnateur National du PROLAC invite maintenant les fournisseurs intéressés, remplissant les conditions requises à retirer contre présentation d'une quittance de versement de 25 000 FCFA **au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte d'Affectation Spécial? CAS ARMP** le dossier de consultation de **lundi à vendredi de 8h à 16h00**, heure locale à l'adresse indiquée ci-dessous.

## 9. Remises des offres

les cotations seront déposées en **sept (07) exemplaires (dont un (01) original et six (06) copies plus la copie numérique)** à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **03/03/2022 à 13 heures** précises, heure locale avec la mention :

### AVIS DE DEMANDE DE COTATION

**N°002/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/SPM/2022 DU 04/02/2022**

**POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD ET DE LEURS FAMILLES.**

*à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».*

## 10. Delai de Livraison

N/A

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

les cotations seront reçues en **sept (07) exemplaires (dont un (01) original et six (06) copies plus la copie numérique)** à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **03/03/2022 à 13 heures** précises, heure locale.

## 13. Ouverture des Plis

1. l'ouverture des cotations aura lieu au siège de l'UMOP, le **03/03/2022 à 14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PROLAC.

## 14. Critères d'évaluation

### ● Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotations sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- soumissionnaires sous administration provisoire ou surveillance de la CIMA;
- absence de l'agrément du MINFI et l'adhésion CIMA;
- note technique inférieure à 70%
- non prise en compte la formule du tiers-payant intégral;
- non mise à disposition des cartes biométriques.

### ● Critères essentiels

Les critères essentiels évalués sont les suivants,

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du soumissionnaire dans les risques similaires au moins trois (03) références (marchés) similaires, au cours des trois dernières années (joindre copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception ou Attestation de service fait dont la moyenne des montants est supérieure ou égale à trente millions (30 000 000) Francs CFA ;
- Description détaillée des garanties offertes ;
- Représentativité territoriale ;
- Couverture des engagements réglementés ;
- Couverture de la marge de solvabilité.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

les cotations resteront valables pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

## 17. Renseignements Complémentaires

**Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, Unité de Mise en Œuvre du Projet, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central. Tel : (+237) 222 41 41 20/ 222 41 45 16. Courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à [bamabolie@gmail.com](mailto:bamabolie@gmail.com) et [amadasalih@gmail.com](mailto:amadasalih@gmail.com).**

*KOUSSERI le 4 Février 2022*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

## AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°0004/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
612001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un Avis de Consultation relatif à la fourniture des services internet au siège de l'ANRP, en un lot unique.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les spécifications techniques annexées au dossier de consultation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **douze millions (12 000 000)** francs CFA.

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises Camerounaises, exerçant dans le domaine de la fourniture des services internet.

### 5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement de l'ANRP, exercice 2022, sur la ligne d'imputation 612001.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000)** francs CFA.

### 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **09 mars 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°0004/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION**»

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*

## 8. Delai de Livraison

Le lieu d'exécution de la prestation objet du présent avis de consultation est le siège de l'ANRP à Yaoundé (derrière EMIA).

Le délai d'exécution est fixé à **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **de deux cent quarante mille (240 000) francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en un temps **le 09 mars 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

**Première étape** : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

**Deuxième étape** : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

**Troisième étape** : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

### Critères éliminatoires

*Il s'agit notamment:*

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation.

## 13. Attribution

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 14. Durée Validité des Offres

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

### Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : [officialmail@anrp.cm](mailto:officialmail@anrp.cm).



YAOUNDE le 8 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SIMO AUGUSTIN**

# COMMUNE DE MATOMB

**AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 9 FEVRIER 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune de MATOMB, Maitre d'Ouvrage lance un Avis à Consultation pour procéder à l'acquisition d'un **PICK-UP 4x4** à la Commune de MATOMB, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis de Consultation comprennent notamment : l'achat, le transport, la fourniture, les essais ou test de fonctionnalité et la réception.  
La description technique et caractéristique de ce véhicule sont dans la pièce 3 (modèle annexe) de la présente demande de consultation

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus

Lots	Désignation	Montant	Caution
Unique	Acquisition d'un vehicule PICK UP 4x4	33 000 000	660 000

## 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

## 5. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par : Le Budget FEICOM/COMMUNE DE MATOMB EXERCICE 2021 ; FEICOM : 28 000 0000 FCFA ; COMMUNE MATOMB : 5 0000 0000 FCFA

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MATOMB dès publication de la présente Consultation au (Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local) téléphone : 695 18 21 90.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré à la Mairie de MATOMB, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MATOMB d'une somme de **50 000 (cinquante mille) francs FCFA**.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MATOMB (au Service des Marchés Publics) **au plus tard le 16 mars 2022 à 11 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :

**DEMANDE DE CONSULTATION N° 001/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2021 du 9 FEVRIER 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4x4 A LA COMMUNE DE MATOMB, ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai minimum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la fourniture objet de la présente Demande de Cotation est de un (01) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **six cent soixante mille (660 000) F CFA**, délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances.

La Validité de cette caution devra être de trente (30) jours, pour compter de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :

- l'absence de la caution de soumission ;
- Partie financière et Expérience et personnel Incomplètes ;
- Non régularisation d'une pièce administrative jugée non conforme sous 48h ;
- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- une fausse déclaration ;
- une pièce falsifiée entraînera l'élimination de l'offre sans aucun recours.

**NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.**

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps **le 16 mars 2022 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de réunion de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 12. Critères d'évaluation

### 12.1 CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM.
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- Non-respect des spécifications techniques conformes;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;

## 13. Attribution

Maire de la Commune de MATOMB, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel de la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins- disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de MATOMB (service de passation des marchés de la Commune de Matomb), n° 695 18 21 90.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517.

### **ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION**

Le Maire de la Commune de MATOMB, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente Demande de Cotation.

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

# COMMUNE DE KETTE

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-KET/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE KETTE EN MACHINE MULTI- FONCTION TRIPHASEE PLATEAU 40 CM ET PLUS ET ACCESSOIRES A LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune de KETTE, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la formation professionnelle, un avis à consultation pour procéder à **l'équipement de la SAR/SM de kette en machine multi- fonction Triphasée plateau 40 cm et plus et accessoires** dans la Commune de KETTE, Département de la Kadey, région de l'Est.

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune de KETTE, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la formation professionnelle, un avis à consultation pour procéder à **l'équipement de la SAR/SM de kette en machine multi- fonction Triphasée plateau 40 cm et plus et accessoires** dans la Commune de KETTE, Département de la Kadey, région de l'Est.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus

LOT	DESIGNATION
UNIQUE	<b>l'équipement de la SAR/SM de kette en machine multi- fonction Triphasée plateau 40 cm et plus et accessoires</b>

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le dom

## 6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par : Le Budget d'Investissements Publics, Exercice 2022.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté à la Commune de KETTE, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de KETTE contre présentation d'une quittance non remboursable d'un

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-KET/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 FOURNITURE ET EQUIPEMENT DE LA SAR**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le MO pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de deux (02)

## 11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Trois cent quarante mille francs CFA (340 000 000)** offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Trois cent quarante mille francs CFA (340 000 000)** offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes dans un délai de deux (02) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée.

- l'absence de la caution de soumission ;
- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- une fausse déclaration ;
- une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **04 MARS 2022 à 12Heures** dans la salle des actes de la Commune de Kétté, par la Commission d'ouverture des plis en présence de la Commission de surveillance et de contrôle de la connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence d'une pièce administrative et non conforme;
- Production des offres en nombres insuffisant (moins de 07 exemplaires) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Le non-respect de 70 % des critères de qualification de l'offre technique ;
- Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif ;

### Article 12 : principaux critère de qualification

- a) Reference de l'entreprise
- b) Conformité aux spécifications techniques
- c) Le service après-vente
- d) Le délai de garantie
- e) Le délai de livraison
- f) Présentation de l'offre
- g) Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant

-

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kétté, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite

## 17. Renseignements Complémentaires

N/A

**COMMUNE DE BANYO**

**COMMUNIQUE N°044/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 28/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES DANS LES LOCALITES DE MBAMTI DJOUMBARE ET GANDOUA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Porte à la connaissance du public que, par décision N°044/DA/M/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation de demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observation
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	MBAMTI DJOUMBARE ET GANDOUA	CBI SARL BP. ; 6640 DOUALA Tél. : (237) 693 99 56 56	38 875 358	38 875 358	Trois (03) mois	Unique soumissionnaire techniquement apte et dispose des capacités Financières nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

*BANYO le 15 Novembre 2021*

*Le MAIRE*

**GARBA SOULE**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;*

*Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;*

*Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Beng'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, région du Centre ;*

***Vu les offres des soumissionnaires ;***

Vu le Procès-Verbal du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;

DECIDE:

**Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'opération de  
Mbakok - Carrefour Bengo'o (7,1 km), dans la commune de**

N° Lot	Type d'intervention	M
Lot unique	Réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Bengo'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos	E

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP A UX NUMEROS UIVANTS: 6 732 05 725/6 993 70748 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE : 2022

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction d'un abattoir équipé de rails aériens à Banyo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements et Implantation ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois, métalliques et vitrerie ;
- La plomberie - sanitaires-revêtement ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- L'assainissement ;
- La construction d'un Mini-Système de chaîne d'abattage.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **60 000 000 (soixante millions) francs CFA.**

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

*Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.*

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 28 FEV 2022 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANV 2022  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A BANYO,  
COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.  
« A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant **d'un million deux cent mille (1 200 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2022 à 15 heures** précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

### 2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égale à 60 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 60 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

## 15. Attribution

Le marché sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante.

Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

*BANYO le 30 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**GARBA SOULE**

# PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 000001/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM  
DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE  
GENRE / EXPLOITATION ET ABUS SEXUEL /HARCELEMENT SEXUEL (VBG/EAS/HS) POUR LE COMPTE  
DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19NOMS DU PAYS : CAMEROUNNOM DU  
PROJET : PROJET DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA COVID-19 (PPRC)INTITULÉ DU POSTE :  
SPÉCIALISTE EN VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE/EXPLOITATION ET ABUS SEXUEL  
/HARCÈLEMENT SEXUEL (VBG/EAS/HS)LOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE DU CONTRAT :  
UN (01) AN RENOUELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA 6783-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a sollicité et obtenu l'appui technique et financier de la Banque mondiale pour la mise en œuvre de sa riposte à la Pandémie COVID-19. Le Gouvernement envisage pour cet appui la mise en œuvre d'un Projet de préparation et de réponse à la Pandémie COVID-19 au Cameroun. Le document d'Evaluation du Projet (DEP) présente le financement dédié à environ 29 millions USD, et permettra l'équipement des Formations Sanitaires à travers l'acquisition d'équipements, matériels et consommables médicaux dédiés à la lutte contre la pandémie, mais également de toutes les activités annexes conformément à l'accord de financement.

Le projet compte quatre composantes :

### Composante 1 : Réponse d'urgence à la COVID 19

Cette composante apportera un soutien immédiat à la riposte du Cameroun à la transmission locale de la COVID-19 grâce aux stratégies de confinement telle que la mise en œuvre d'interventions non pharmaceutiques, basées sur des preuves probantes. Elle soutiendra l'amélioration des capacités de détection et de confirmation de la maladie par l'offre d'une expertise technique, renforcera les systèmes de surveillance pour garantir une recherche rapide des cas et le traçage de contacts, conformément au Programme Stratégique de Préparation et de Riposte (SPRP) au COVID-19 de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle comporte 4 sous-composantes :

- Sous-composante 1.1 : Détection de cas, confirmation, recherche de contacts, enregistrement, établissement de rapports
- Sous-composante 1.2. : Sous-composante 1.2: Renforcement du système de santé
- Sous-composante 1.3 : Mesures de distanciation sociale
- Sous-composante 1.4 : Soutien social aux ménages.

### Composante 2. Soutenir la prévention et la préparation au niveau national et infranational

Cette composante va renforcer les capacités de laboratoire et de test de dépistage du COVID-19 à grande échelle au Cameroun à travers la direction du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), en étroite collaboration avec le laboratoire national de référence (Centre Pasteur). Compte tenu de l'évolution rapide de la transmission communautaire du COVID-19 au Cameroun, le pays doit augmenter les capacités décentralisées de dépistage du COVID-19 pour permettre le dépistage rapide, la recherche de contacts et la mise en quarantaine (TTI), ce qui permettra de contenir la transmission communautaire et contrôler les groupes de cas de COVID-19.

### Composante 3 : Engagement communautaire et communication des risques4

Cette composante financera une intervention générale dans le domaine du changement de comportement et de la communication des risques, pour soutenir la réduction de la propagation du COVID-19 en travaillant avec des acteurs privés, publics et la société civile et pour encadrer l'élaboration de messages et de matériels. Les activités de cette composante comprendront la promotion du lavage des mains, la promotion d'interventions communautaires pour la distanciation sociale à travers des activités d'engagement communautaire durables afin d'assurer un degré élevé de conformité et accroître les connaissances sur le plan santé en lien avec le COVID-19, ce qui va permettre aux agents de santé communautaires et aux bénévoles de jouer un rôle non seulement dans les activités de dépistage et de recherche de contacts, mais aussi de soutenir les stratégies de confinement en sensibilisant la population et les agences gouvernementales locales pour qu'elles adhèrent aux mesures de distanciation sociale. Étant donné que la

plupart des réfugiés et des populations déplacées vivent dans les communautés d'accueil, les activités mises en œuvre ici seront les mêmes pour tous les différents groupes. En ce qui concerne les réfugiés et les déplacés internes installés dans des sites/camps, les activités communautaires déjà en place seront renforcées dans la mesure du possible.

#### **Composante 4 : Mise en œuvre du projet, Suivi & Evaluation**

Cette composante prendra en charge entre autres les activités de Coordination du projet, l'approvisionnement, la gestion financière et comptable, aux sauvegardes environnementales et sociales, à la communication, à l'engagement des parties prenantes, à l'assistance technique, suivi et évaluation, rapports et coûts d'exploitation; aux paiements des couts des personnels et des Consultants, au fonctionnement, aux activités de S&E, renforcement des capacités, activités d'apprentissage conjointes; formations; ateliers de coordination.

Les femmes et les filles ne sont pas touchées de la même manière que les hommes et ont des niveaux de résilience et d'adaptation différents et inégaux. Tout en ayant plus de tâches domestiques dues à leur statut social dans la société et confrontées à une augmentation de la violence basée sur le genre (VBG), en particulier la violence psychologique, les exploitations et abus sexuels, et les agressions physiques. Les femmes et les filles se retrouvent sans accès aux ressources et aux moyens de subsistance dues aux mesures barrières édictées par les décisions gouvernementales et les règles en vigueur depuis la survenue de la pandémie. Bien qu'aucune étude socio-économique ne soit probante à date, il est de notoriété que les secteurs économiques et sociaux primaires constituent les secteurs d'activité avec le risque de contamination le plus élevé au COVID-19, touchant de ce fait, davantage les femmes (comprenant entre autres le personnel de santé féminin en première ligne COVID-19 au Cameroun).

Au-delà de la vulnérabilité des femmes et des filles exposées aux risques de contagion en raison des facteurs socioculturels et patriarcaux dominants (femmes et filles marginalisées, femmes et filles vivant avec un handicap, femmes et filles issues de populations minoritaires et autochtones, femmes et filles en situations de crise déplacées ou réfugiées), la vulnérabilité des femmes enceintes pourrait également être accrue par la contamination à la COVID-19. L'augmentation des risques d'exploitations et abus sexuels (EAS) ou harcèlements sexuels (HS) à domicile avec un accès limité aux services d'isolement ou de quarantaine, ou encore au lieu de travail pour les femmes qui travaillent dans le secteur de la santé sont d'autres facteurs à prendre en considération dans ce contexte. La pandémie pourrait avoir de ce fait un impact significatif sur la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles.

La Banque mondiale reconnaît que la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), partout au monde, est essentielle pour combler les écarts entre les hommes et les femmes, produire un impact durable sur la pauvreté et favoriser la réalisation d'une croissance économique durable qui profite à tous. La Note de Bonnes Pratiques EAS/HS a été préparée pour aider les équipes de projets à définir une approche permettant de déterminer les risques de VBG, en particulier d'EAS ainsi que de HS, qui peuvent présenter des opérations de financement de projets d'investissement (FPI), et de conseiller en conséquence les emprunteurs sur la meilleure façon de gérer ces risques. La Note s'appuie sur l'expérience de la Banque mondiale et sur les bonnes pratiques en usage dans ce secteur au niveau international, y compris celles d'autres partenaires de développement.<sup>[1]</sup>

Les nouvelles normes environnementales et sociales de la Banque mondiale (NES)<sup>3</sup> contiennent des exigences spécifiques relatives à l'identification et à l'évaluation des risques et impacts environnementaux et sociaux associés aux projets financés par la Banque mondiale. Cette Note de Bonnes Pratiques renseigne les équipes de projet sur les bonnes pratiques permettant de gérer les risques et effets des VBG/EAS/HS dans le contexte du Cadre environnemental et social, notamment les NES ci-après, ainsi que les mesures de sauvegardes antérieures au Cadre :

- NES no 1 : Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ;
- NES no 2 : Emploi et conditions de travail ;
- NES no 4 : Santé et sécurité des populations ;
- NES no 10 : Mobilisation des parties prenantes et information ;

C'est dans ce contexte qu'il est prévu le recrutement d'un(e) spécialiste en VBG/EAS/HS, qui sera chargé(e) d'appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse à ces risques dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Le spécialiste recruté sera amené à étendre le paquet d'activités défini ci-dessous au Projet de Renforcement de la Performance du système de Santé (PRPSS), logé dans la même cellule que le projet de préparation et réponse à la COVID-19 (CTN).

## 2. Objet

L'objectif général de ce poste consiste à appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG, y compris l'EAS et le HS, liées à sa mise en œuvre.

Les objectifs spécifiques du mandat de spécialiste en VBG/EAS/HS sont les suivants :

- Aider le projet à identifier les risques de VBG/EAS/HS liés à la mise en œuvre du projet et à élaborer les stratégies d'atténuation des risques à travers l'intégration des risques et des mesures d'atténuation y afférentes dans les instruments cadres de sauvegardes environnementale et sociale pour le projet ;
- Appuyer le projet dans la mise en œuvre et la coordination des activités de prévention et réponse ainsi que d'atténuation des risques, en supervisant les contrats des prestataires et les prestations des consultants spécialistes en VBG/EAS/HS, en collaborant avec les autres membres de la Cellule Technique Nationale - Unité de Gestion de Projet (UGP), en particulier les spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale, et en coordonnant les actions prévues avec les partenaires du projet et les structures gouvernementales impliquées dans sa mise en œuvre ;
- Appuyer la CTN dans le suivi et évaluation des activités liées à la prévention, la réponse, et l'atténuation des risques de VBG/EAS/HS, en assurant le suivi éthique des indicateurs divers liés aux activités de prévention et réponse, en faisant l'analyse des différentes activités par rapport aux écarts dans la performance et aux ajustements à faire, et en contribuant aux rapports périodiques et au plan d'action du projet ;
- Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action Genre et d'atténuation des risques VBG/EAS/HS du Projet ;
- Assurer le développement des outils genre visant à assurer de façon efficace l'institutionnalisation du genre au Projet par la prise en compte de la dimension genre dans la programmation, dans les procédures et le système de gestion globale du projet ;
- Faciliter la sensibilisation et le renforcement des capacités en genre et en atténuation des risques VBG/EAS/HS des acteurs nationaux impliqués dans la mise en œuvre du Projet.
- Former les agents de santé de première ligne sur la manière d'agir lorsqu'un patient révèle une VBG/EAS/HS. La formation doit inclure la prise en charge par l'usage des médicaments essentiels comme la prophylaxie et la contraception d'urgence qui peuvent devoir être administrés et comment se référer aux services extérieurs au système de santé qui peuvent apporter un soutien ;
- Renforcer la capacité des acteurs en matière de soutien aux survivants de la VBG/EAS/HS, aux prestataires de services d'aide juridique, à la gestion des cas de VBG/EAS/HS et à l'accompagnement ;
- S'assurer que les agents de santé potentiellement victimes de violence de la part de la communauté ou des pairs ainsi que les femmes qui sont souvent plus fréquemment ciblées pour ce type de violence en raison de leur genre reçoivent une prise en charge adéquate et rapide. Identifier et appuyer les besoins et moyens de transport sûr vers et depuis le travail et d'un accès à un soutien psychosocial
- Utiliser les médias sociaux et la communication de masse pour transmettre des messages sur la résolution saine des conflits, la parentalité saine, la gestion du stress et de la colère.
- Veiller à ce que les femmes participent au processus de planification.

## 3. Consistance des prestations

### MISSIONS ASSIGNEES AU SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE/EXPLOITATION ET ABUS SEXUEL/HARCELEMENT SEXUEL (VBG/EAS/HS).

Sous la supervision du Coordonnateur National du PRPSS, le spécialiste VBG/EAS/HS en collaboration avec l'Expert Sauvegarde Sociale veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de VBG/EAS/HS dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet.

Les tâches spécifiques du spécialiste en VBG/EAS/HS se résument comme suit :

#### Identification des risques de VBG/EAS/HS et la conception des stratégies d'atténuation des risques :

- Contribuer à l'élaboration des éléments VBG/EAS/HS relatifs aux termes de référence pour la préparation des documents cadres de sauvegardes environnementale et sociale et assurer l'intégration et la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS telles que prévues par ces documents, y compris le Plan d'engagement environnemental et social (PEES) et le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), qui englobent aussi le Plan d'Action VBG/EAS/HS et le plan d'Action en faveur des populations autochtones (CPPA) ;
- Veiller à ce que l'évaluation des risques de VBG/EAS/HS soit intégrée dans l'évaluation sociale faisant partie du C/PGES qui sera réalisée pendant la phase préparatoire du projet et soit aussi actualisée tout au long de la mise en œuvre du projet et dans le développement ou l'adaptation du Plan d'Action VBG/EAS/HS<sup>[1]</sup> ;
- Assurer le développement et la mise en place d'un plan de formation sur les VBG/EAS/HS tout au long du projet, qui comprendra, parmi d'autres le personnel du projet, ainsi que les prestataires de santé, et qui abordera les risques de VBG/EAS/HS, la réponse appropriée et éthique aux cas de VBG/EAS/HS ; et
- Contribuer au suivi et à la validation des éléments VBG/EAS/HS des documents de sauvegardes environnementale et sociale préparés dans le cadre du projet, tels que cités ci-haut.

## 2. Mise en œuvre et coordination des activités de prévention et réponse ainsi que d'atténuation des risques :

### a. Supervision des contrats des consultants :

- Supervision des consultants en matière de VBG/EAS/HS : Contribuer à l'élaboration des termes de référence pour le recrutement des consultants en matière de VBG/EAS/HS qui peuvent être engagés pour appuyer la mise en œuvre des activités de prévention et réponse aux VBG/EAS/HS, y compris les mesures d'atténuation des risques, à l'attention des communautés affectées par le projet et du personnel du projet dans les zones d'intervention du projet ;
- Appuyer l'ensemble des prestations de ces consultants spécialistes, ce qui pourraient comprendre l'élaboration et la validation des cartographies des services de qualité, les consultations communautaires, les formations des parties prenantes, les campagnes de sensibilisation, et le suivi de proximité des partenaires et du personnel du projet ; et
- Avec l'appui des consultants spécialistes où nécessaire, assurer le développement et la mise en place d'un plan de sensibilisation sur les VBG/EAS/HS tout au long du projet, qui comprendra, le personnel du projet, ainsi que les acteurs communautaires, et qui abordera les risques de VBG/EAS/HS, la réponse appropriée et éthique aux cas de VBG/EAS/HS.

### b. Coordination et collaboration :

- Collaborer avec les autres experts, notamment les deux Spécialistes en mesures de sauvegardes environnementale et sociale, dans le cadre de leurs activités ;
- Informer et faire participer, le cas échéant, les structures gouvernementales au niveau des zones d'intervention sur les activités et mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS menées dans le cadre du projet ; et,
- Documenter les bonnes pratiques ou histoires de succès vécues pour donner suite à la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS.

### c. Analyse des données et activités :

- Évaluer les activités du projet pour apprécier l'adéquation avec les exigences nationales et celles de la Banque mondiale en matière de prévention et gestion des cas de VBG/EAS/HS ;
- Analyser et expliquer les écarts entre les réalisations et les prévisions et formuler toute recommandation appropriée pour améliorer les performances en matière de prévention et gestion des cas de VBG/EAS/HS ; et
- Proposer des ajustements au programme d'activités de prévention et gestion des cas de VBG/EAS/HS et les mesures appropriées pour assurer leur bonne exécution y compris la disponibilité des kits post-viol aux centres de santé.

### d. Rapportage :

- Rédiger les rapports périodiques (trimestriels et annuels) contenant l'évolution de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de VBG/EAS/HS du projet et des prestations des entreprises et des consultants d'appui ; et
- Contribuer à la préparation des plans d'action annuels, ainsi qu'à la rédaction des rapports périodiques du projet et veiller à la prise en compte adéquate des aspects VBG dans ces rapports.

Excepté les missions ci-dessus mentionnées, le spécialiste pourra se voir attribué toute autre tâche confiée par la hiérarchie.

## 4. Participation et origine

Le Spécialiste en Violences Basées sur le Genre/Exploitation et Abus Sexuel /Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) doit avoir les qualifications et compétences minimales suivantes :

- Être détenteur (trice) d'un Diplôme de niveau Bac+5 ou équivalent, en sciences sociales, en sciences politiques, en Relations Internationales, en Droits de l'Homme, Droit International, ou toute autre discipline similaire ;
- Avoir une formation complémentaire en VBG/EAS/HS serait un atout ;
- Avoir une formation en Gestion des catastrophes serait un atout.
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines de VBG/EAS/HS ;
- Une expérience d'au moins deux (2) ans dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, et/ou la santé de la reproduction, serait un atout ;
- Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivants(e)s de VBG/EAS/HS et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG/EAS/HS ;
- Avoir une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG/EAS/HS ;
- Avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux VBG/EAS/HS ;
- Avoir de bonnes connaissances des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de VBG ;
- Avoir une bonne connaissance pratique des outils d'animation et en particulier des consultations avec les femmes, les filles ;
- Avoir une bonne capacité à travailler de manière indépendante ;
- Avoir une excellente maîtrise du français / Anglais et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.).

## 5. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous en sept (7) exemplaires au plus tard le **09 Mars 2022**, après publication du présent avis avec la mention :

*« MANIFESTATION D'INTERET N°000001/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 08 Février 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE / EXPLOITATION ET ABUS SEXUEL /HARCELEMENT SEXUEL (VBG/EAS/HS) POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19»*

*NB : Il n'est pas autorisé les envois des dossiers par email.*

## 6. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre au minimum les pièces suivantes :

- a) Une lettre de motivation ;
- b) Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ressortant entre autres les qualifications et les expériences du candidat ;
- c) Les documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le curriculum vitae (les contrats, l'attestation ou certificat de travail etc. ;
- d) La copie certifiée conforme du diplôme pertinent pour le poste.

## 7. Critères d'évaluation

Le candidat sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), publié en juillet 2016 et révisé en octobre 2017, disponible dans le site web de la Banque Mondiale.

## 8. Renseignements Complémentaires

La durée du contrat sera d'un (01) an éventuellement renouvelable sur la durée du projet. Le renouvellement ne pourra intervenir que si les états de service sont satisfaisants pour le projet et pour la Banque mondiale. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante de performance de l'Expert(e) en VBG/EAS/HS. La mission est prévue au sein du projet à Yaoundé. Des missions ponctuelles à l'intérieur du pays seront nécessaires à la bonne exécution du mandat.

### LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA.

- Numéro de téléphone : (+237) 674 20 67 24/697 06 53 00

- Adresse électronique : [prpss\\_ctn\\_pbf@yahoo.com](mailto:prpss_ctn_pbf@yahoo.com) avec copie à [sobka2@yahoo.fr](mailto:sobka2@yahoo.fr)

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BEVANG FIRMIN**

## COMMUNE DE BANYO

**ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS: 6 73 20 57 25/699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANV 2022 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE : 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de reboisement du site touristique du Mont Djoumbat, commune de Banyo, Département du Mayo- Banyo, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- L'acquisition des plants ;
- Plantation ou mise en terre ;
- Sécurisation en fil barbelé tout autour des plantations jusqu'à la réception définitive du marché ;
- Formation des comités locaux de protection des espaces reboisés ;
- Suivi du champ reboisé jusqu'à la réception définitive des prestations.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (vingt millions) de francs CFA**.

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

*Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.*

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 28 FEV 2022 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANV 2022  
POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE  
BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.  
« An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **cinq (05) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2022 à 15 heures** précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique Incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

### 2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égale à 20 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

## 15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants ; 698 27 10 87/674 73 98 32.

*BANYO le 30 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**GARBA SOULE**

# COMMUNE DE KETTE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RE/DK/C-KETTE /SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE SUR 150 ML AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEDOBO DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de KETTE, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction d'une clôture au centre de Sante de BEDOBO dans la Commune de KETTE .

## 2. Consistance des prestations

### 1. 1. Consistance des travaux:

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Onze millions cinq cent mille (11 000 000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de KETTE, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de KETTE**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de KETTE au plus tard le **03 MARS 2022 à 11 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°006/AONO/RE/DK/C-KETTE /SG/CIPM/2022 DU 07  
FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UNE CLOTURE SUR 150 ML AU CENTRE DE  
SANTE INTEGRE DE BEDOBO DANS LA COMMUNE  
DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION  
DE L'EST.**

**FINANCEMENT** : BIP, EXERCICE 2022.

***A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»***

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **QUATRE (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du montant prévisionnel** soit **deux cent vingt mille franc cfa (220 000 franc cfa)**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **rente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KETTE , le **03 MARS 2022 à 12 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 1.1.1. Critères éliminatoires

#### 1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante-huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

#### 1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;

e) Attestation de solvabilité financière de **cinq millions (5 000 000) FCFA** (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KETTE.

*KETTE le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

***GBANGA Emmanuel***

**COMMUNE DE BANYO**

**COMMUNIQUE N° 049/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 20 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°23/AONO /CBYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.**

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 049/2021/DA/M/C-BYO/SG/STADU DU 20 Décembre 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieux d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	BANYO	TS CONSTRUTION ENTREPRISE Tél.: 652 28 25 38 B.P : 1 854 Yaoundé	423 289 515	423 289 515	Dix (10) mois	soumissionnaire apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

*BANYO le 20 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**GARBA SOULE**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NSAN I ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYAMVOUDOU. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,*

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*

*Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;*

*Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;*

*Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;*

*Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;*

*Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;*

*Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'école primaire de Nsan I et de l'école primaire de Nyamvoudou ;*

***Vu les offres des soumissionnaires ;***

*Vu le Procès-Verbal du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos, proposant l'attribution;*

DECIDE:

**Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'école primaire de Nsan I et de l'école primaire de Nyamvoudou.**

<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse de l'entreprise retenue</b>	<b>Montants TTC Corrigés en</b>
Lot 1	Réhabilitation de l'école primaire de Nsan I	<b>ETS GAVALAS</b>  Tel : 677 51 80 31	<b>17 998 31</b>
Lot 2	Réhabilitation de l'école primaire de Nyamvoudou	<b>ETS GAVALAS</b>  Tel : 677 51 80 31	<b>17 998 63</b>

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour le 10 Février 2022.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001018/AAMI/MINFI/DGD/2022 DU 07/02/2022 POUR LA CONSTITUTION DU FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la Direction Générale des Douanes, le Directeur Général des Douanes lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) pour la sélection d'entreprises régulièrement inscrites au Registre du Commerce et en règle avec l'Administration fiscale, en vue de constituer le fichier des fournisseurs et prestataires de services pour le compte de l'exercice budgétaire 2022.

Par la même occasion, il rappelle aux prestataires et fournisseurs qui travaillent déjà avec l'Administration des Douanes qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité.

## 2. Consistance des prestations

Les secteurs d'activités concernés sont entre autres les suivants :

### A. Pour les Biens et Fournitures

1. Matériels et fournitures courantes de bureau ;
2. Equipements, consommables, accessoires et logiciels informatiques ;
3. Matériels de télécommunications, infrastructure, câblage et réseaux ;
4. Supports de communication et Gadgets publicitaires (carte de visite, tee-shirt, casquettes, affiches, étiquettes, autocollants, pins, etc...) ;
5. Mobilier et équipements divers ;
6. Matériels électriques, électroniques, électrotechniques, audiovisuels, froid, climatisation et leurs consommables ;
7. Produits pharmaceutiques, matériels, consommables médicaux et paramédicaux ;
8. Matériels de transport, pièces de rechange et pneumatiques
9. Carburant et lubrifiants ;
10. Imprimés/Imprimerie, sérigraphie/signalétique, Edition ;
11. Uniformes et autres effets d'habillement militaires ;
12. Equipements de lutte contre la covid-19 ;
13. Appareils et matériels de sécurité et de protection/inspection, lutte contre incendie, contrôle d'accès et vidéo surveillance.

### B. Pour les Travaux et Services

1. Entretien et nettoyage des bureaux/locaux et espaces verts, décoration ;
2. Entretien et maintenance des matériels informatiques ;
3. Maintenance des infrastructures et réseaux de télécommunications ;
4. Entretien et maintenance des appareils de climatisation ;
5. Maintenance des groupes électrogènes et autres appareils électriques ;
6. Entretien et maintenance des mobiliers et matériels autre qu'informatiques ;
7. Entretien et réparation des matériels roulants (véhicules et motos) ;
8. Entretien et maintenance des appareils de téléphonie ;
9. Fournisseurs d'accès/connexion internet et téléphone ;
10. Désinfection, désinsectisation, dératisation, et déserpentisation ;
11. Menuiserie métallique, bois et aluminium ;
12. Etudes environnementales, architecturales, techniques et géotechniques ;
13. Audit, assistance et conseil (Consultants) ;
14. Sécurisation des véhicules (GPS/GSM) ;
15. Couverture médiatique, reportages, film documentaire ;
16. Bâtiments et Travaux publics ;
17. Construction et réhabilitation des bâtiments (Electricité, plomberie, peinture) ;
18. Restauration/service traiteur (produire la grille des prix préférentiels) ;
19. Transport de courriers et colis ;
20. Formation et assistance en GRH.

### 3. Participation et origine

La participation au présent AAMI est ouverte aux personnes morales de droit camerounais spécialisées dans les fournitures et prestations de services ci-dessus énumérées.

### 4. Remises des offres

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs dossiers en deux exemplaires (un original et une copie) sous pli fermé et reprenant le(s) domaine(s) de compétence sollicités (quatre au plus) à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Secrétariat, sis au premier étage, **au plus tard le 23 février 2022 à 15h30.**

Le dossier de manifestation d'intérêt doit obligatoirement porter la mention

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, EXERCICE BUDGETAIRE 2022 ; A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

L'ouverture des plis aura lieu à la salle de réunion de l'Annexe de la Direction Générale des Douanes, sise à Tsinga, **le 24 février 2022 à 10 heures précises.**

### 5. Composition du dossier

#### A. Dossier technique

Chaque dossier devra être constitué de pièces suivantes :

- Une lettre de soumission adressée au Directeur Général des Douanes ;
- Une fiche de présentation de la structure (Nom, Raison sociale, domaine(s) d'activité(s), localisation, téléphone, fax, e-mail) ;
- Un Formulaire du domaine d'intervention ;
- Les Références du soumissionnaire dans la fourniture des biens et services aux administrations publiques ou privées (copies de bons de commande, contrats, marchés, bons de livraison, attestations de services faits, etc.) ;
- Une grille de prix préférentiels, le cas échéant ;
- Les Agréments, le cas échéant ;
- La liste des principaux clients, le cas échéant.

#### B. Dossier administratif

Chaque fournisseur doit produire un dossier administratif comprenant les copies des pièces ci-après, conformes, valides et datant de moins de trois (03) mois:

- L'attestation d'Immatriculation;
- Le Registre de commerce ;
- Une attestation de non faillite ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de non exclusion à la commande publique ;
- L'Attestation de la CNPS
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le Ministère des Finances;
- Le plan de localisation;
- Les noms et adresses valides des représentants autorisés de l'entreprise ;
- Le Curriculum vitae/qualifications professionnelles du personnel technique ou d'encadrement pour les prestations de service, les travaux et les consultants.

## 6. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- ? Pièces administratives falsifiées ou non conformes ;
- ? Fausses déclarations ;
- ? Non-précision du domaine d'intervention choisi ;
- ? Offre déposée hors délai ;
- ? Antécédents négatifs du prestataire avec la DGD ;
- ? Non précision de l'adresse e-mail de la structure.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, sis en face de l'ancien site de la Foire, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, premier étage ; B.P : 33035-Yaoundé. **Tel:** 653 12 50 16/ 696 649 620, E-mail : [dgd5.douanescamerounaises@gmail.com](mailto:dgd5.douanescamerounaises@gmail.com).

*En cas d'annulation ou de non sélection, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune réclamation.*

YAOUNDE le 7 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

# FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FR/2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS EN ZONE DE CRISE AU CAMEROUN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Depuis quelques années, le Cameroun fait face à plusieurs crises sécuritaires notamment dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord.

Dans ce contexte, les entreprises engagées dans le cadre des marchés d'études, de travaux de réhabilitation et d'entretien routiers rencontrent plusieurs difficultés pendant l'exécution de leur contrat dans ces zones de crises. Cela se traduit par le retard dans la livraison de certains marchés et même parfois l'arrêt des travaux. À titre d'illustration, l'entreprise contractualisée en 2017 pour les travaux de construction de la route Babadjou-Bamenda, a vu ses installations et son matériel être vandalisés par des bandes armées.

Les perturbations que connaissent les investissements routiers (dégradation, arrêt ou difficultés d'exécution des travaux) dans les zones de crise, contribuent à rendre les infrastructures de transport obsolètes, ce qui n'est pas de nature à promouvoir et consolider une croissance économique durable dans ces zones. Il devient donc urgent de créer un cadre de mise en œuvre des investissements routiers en zone de crise afin de générer des externalités positives sur la population.

C'est dans ce cadre que l'État du Cameroun a mis sur pied un plan de reconstruction des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La réhabilitation et l'aménagement des infrastructures de transport occupent une place prépondérante dans ce programme d'investissement.

Afin de maîtriser l'exécution d'un tel programme dans son volet entretien et investissements routiers, il est judicieux de mettre à la disposition de l'État un mécanisme d'aide à la formulation des besoins et à la mise en œuvre d'infrastructures de transport en zones de crise. Ainsi, il s'agira de faire un état des lieux des investissements routiers dans les zones de crise, les difficultés et défis rencontrés dans la réalisation des projets d'infrastructures routières en zone de crise au Cameroun.

Les présents termes de référence visent à définir les modalités de réalisation de l'étude diagnostique des investissements routiers en zone de conflit au Cameroun.

## 2. Objet

L'objectif final est de mettre à la disposition de l'État, un mécanisme de mise en œuvre des investissements routiers en zone de conflit, la première partie, objet de cette étude sera consacré au diagnostic des investissements routiers en zone de conflit.

### 3. Consistance des prestations

Cet ASMI vise la pré qualification des consultants pour un Appel d'Offres Restreint en vue du recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'une étude diagnostique des investissements routiers en zone de crise au Cameroun.

À la fin de la mission, le consultant devra fournir les documents suivants :

- Rapport de démarrage ;
- Rapport provisoire ;
- Rapport final.

Le rapport de démarrage doit présenter la méthodologie prévue pour l'exécution de l'étude.

Il contiendra entre autre :

- les éventuelles difficultés identifiées ;
- un calendrier prévisionnel comprenant le planning détaillé de mobilisation des experts, de collecte et exploitation des différentes données, de remise des différents rapports ;
- les fiches modèles de collecte des données.

Le rapport provisoire présentera entre autres :

- une présentation sommaire des zones de crise ;
- une présentation sommaire de l'état des infrastructures de transport dans les zones de crise ;
- un état des lieux des difficultés et défis rencontrés dans la réalisation des investissements routiers ;
- une formulation des stratégies à l'effet d'adresser les problématiques et contraintes de ces zones dans le cadre des projets d'entretien routier du point de vu de : l'Administration, le Maitre d'Ouvrage, l'Entreprise

Le rapport final quant à lui intègrera les remarques et suggestions du maitre d'ouvrage et de la commission de suivi.

### 4. Participation et origine

Le présent avis s'adresse aux consultants disposant d'une équipe pluridisciplinaire préconstituée. À l'issue de la phase de pré-qualification, les trois (03) premiers consultants ayant obtenus une note technique d'au moins **80/100** seront retenus pour la suite de la procédure.

### 5. Financement

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds routier, exercice 2022.

## 6. Remises des offres

Les plis fermés contenant la manifestation d'intérêt devront être déposés en 07 exemplaires (1 original et 6 copies) au plus tard le 11/03/2022 à 15h30, avec la mention :

« **APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FR/2022 POUR LA PREQUALIFICATION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS EN ZONE DE CRISE AU CAMEROUN.** »  
 « **À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

## 7. Composition du dossier

VI-1 Le dossier administratif

Il comprend les documents ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance au lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois mois précédant la date de remise des offres ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de la dite caisse datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de non Redevance certifiant que le Cocontractant a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois (03) mois.

VI-2 Le dossier technique

a)- la composition de l'équipe mobilisée pour la mission : 70 points

L'équipe proposée par le consultant sera composée des experts suivants :

N°	Poste	Qualification et expérience	Nombre de points
A.1	Chef de mission,  Ingénieur du Génie civil	Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur du Génie civil (Bac+5)	5
		Expérience d'au moins 10 ans dans les études, la construction ou la réhabilitation des infrastructures routières	10
		Au moins trois (05) références prouvées dans des missions similaires	10

A.2	Économiste	Titulaire d'un diplôme universitaire en sciences économiques (Bac+5)	2
		Expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration des études socio-économiques	5
		Au moins deux (02) références justifiées dans des missions de consistance et d'importance similaires	8
A.3	Expert en passation des marchés publics	Titulaire du diplôme universitaire de niveau Bac +5	2
		Expérience d'au moins 5 ans dans la passation des marchés des infrastructures de transport	5
		Au moins deux (02) références justifiées dans des missions de consistance et d'importance similaires	8
A.4	Sociologue	Titulaire d'un diplôme universitaire en sociologie (Bac+5)	2
		Expérience d'au moins 5 ans dans les études sociologique, avec une bonne connaissance des zones de crise	5
		Au moins deux (02) références justifiées dans des missions de consistance et d'importance similaires	8

b)- Les références du cabinet dans le cadre des missions similaires : 25 points

Elles comprennent un dossier présentant cinq (05) études justifiées dans le cadre des missions similaires

c)- Présentation du dossier : 05 points

- Présentation générale (sommaire, pagination) : 02 points

- Lisibilité des documents présentés : 01 point

- Intercalaires : 02 points

## 8. Critères d'évaluation

- Conformité du dossier administratif ;
- Composition de l'équipe d'experts ;
- Qualification professionnelle des membres de l'équipe ;
- Références du cabinet dans la réalisation des missions similaires.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds Routier au plus tard 14 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse ci-après :

12ème étage (Bureau du courrier, Porte 12-21), Immeuble SNI, Tel : (237) 222 22 47 52 – Fax : (237) 222 22 47 89 – e-mail : [contact@fondsroutiercameroun.org](mailto:contact@fondsroutiercameroun.org), Yaoundé-Cameroun.

YAOUNDE le 10 Février 2022

Le ADMINISTRATEUR

**MOUSSA ESSAIE AUBIN**

**COMMUNE DE MATOMB**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS.**

**FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

<b>SOUMISSIONNAIRE RETENU</b>		
<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse du soumissionnaire retenu</b>
Lot unique	Réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'ayos	<b>ETS NYONG ET MFOUMOU CONSTRUCTION</b>  Tel : 694 90 61 83

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la Commune d'ayos. Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

**COMMUNE DE MATOMB**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NSAN I ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYAMVOUDOU.**

**FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'école primaire de Nyamvoudou, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRE RETENU</b>			
<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse du soumissionnaire retenu</b>	<b>Montants TTC lus l'impôt</b>
Lot 1	Réhabilitation de l'école primaire de Nsan I	<b>ETS GAVALAS</b>  Tel : 677 51 80 31	
Lot 2	Réhabilitation de l'école primaire de Nyamvoudou	<b>ETS GAVALAS</b>  Tel : 677 51 80 31	

la souscription de ses projets de Lettre Commande.  
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

*L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès p*

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°007/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 PASSÉE AVEC 747 KOMBI SARL, B.P : 15 106 YAOUNDE, TÉL : 698 84 34 96, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CINQ (05) PONTS EFFONDRES DANS LES GROUPEMENTS MAK'A-OVANG-YEBEKOLO DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE ; LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DÉFINITIF DE 06 ML DANS LE GROUPEMENT YEBEKOLO;**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

**Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

**Vu** lettre-commande N°007/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 pour les travaux de réhabilitation de cinq (05) ponts effondres dans les groupements maka'a-ovang-yebekolo du département du Nyong et Mfoumou, Région du centre. LOT 3 : Construction d'un pont semi-définitif de 06 ml dans le groupement Yebekolo;

**Vu** l'Ordre de Service N°008/OS/CDPM/2020 du 1<sup>er</sup> juillet 2020 prescrivant le démarrage des travaux ;

**Vu** l'Ordre de service N°00030/OS/MINTP/DRTP-CE/DDTP-NM/CST/EEPF du 28 décembre 2022 portant mise en demeure ;

**Vu** le procès-verbal du 27 janvier 2022 d'évaluation de l'Ordre de Service portant mise en demeure ;

**Vu** le procès-verbal du 02 février 2022 portant constat de défaillance ;

**Vu** la lettre N°000025/L/MINTP/DRC/DDTP-NM/CST/NMA/2022 du 02 février 2022;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est résiliée, la lettre-commande N°007/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020, passée après Dossier d'Appel d'Offres N°003(BIS)/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2020 DU 30 AVRIL 2020, pour les travaux de réhabilitation de cinq (05) ponts effondres dans les groupements maka'a-ovang-yebekolo du département du Nyong et Mfoumou, région du Centre ; **LOT 3 :** Construction d'un pont semi-définitif de 06 ml dans le groupement Yebekolo, pour défaillance manifeste de l'entreprise adjudicataire, 747 KOMBI Sarl, B.P : 15 106 YAOUNDE, Tél : 698 84 34 96;

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 7 Février 2020

Le PRÉFET

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

## PORT AUTONOME DE DOUALA

**DECISION N°2410-21/DG/PAD DU 01/12/2021 PORTANT RESILIATION DU MARCHES N°234/M/CIPM-ICAE/2020 PASSE AVEC LE CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC) POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DU PORT AUTONOME DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;  
Vu la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;  
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;  
Vu le Décret n° 2018/55 du 12 juin 2018, fixant les règles applicables aux marchés des Entreprises Publiques ;  
Vu la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016: portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;  
Vu la Resolution ne 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018, portant Régime Général Interne des Marchés Publics ;  
Vu le Marchés N°234/M/CIPM-ICAE/2020 Passé avec le Chantier Naval et Industriel du Cameroun pour les travaux de carenage de la pilotine gazelle du Port Autonome de Douala ;  
Vu l'Ordre de service n°002 prescrivant le démarrage des travaux et service en fate du 12 mars 2020 ;  
Vu la lettre référencé n°0000003/DDLM/DG/PAD du 04 Janvier 2021 vaalant première mise en demeure ;  
Vu la lettre référencé n°0003048/DDLM/DG/PAD du 28 Mai 2021 vaalant deuxième mise en demeure ;  
vu le constat de carence n°11299-21/dg/pad/ du 02 Juillete 2021 resté sans effet ;

### DEIDE

**Article 1er:** Le marché **N°234/M/CIPM-ICAE/2020** passé avec le **Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC)** pour les travaux de carenage de la pilotine gazelle du Port Autonome de Douala,est résilié, pour compter de ta date de signature de la présente décision aux torts, frais et risques du cocontractant, conformément aux dispositions de **l'article.181 alinéa 1 du Régime Général Interne des Marchés dû Port autonome de Douala.**

**ARTICLE 2.-** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

DOUALA le 1 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO'O Cyrus**

**COMMUNE DE BANYO**

**COMMUNIQUE N° 039/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 23/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BOUCHERIES MODERNES EQUIPEES CHACUNE D'UN HANGAR DE VENTE, D'UNE CHAMBRE FRIGORIFIQUE A ENERGIE SOLAIRE, D'UN BLOC DE DEUX (2) LATRINES ET D'UN BUREAU DE GESTION DANS LES LOCALITES DE MAYO-WOUTA ET MARCHE NDOLE, COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.**

Porte à la connaissance du public que, par décision N°039/DA/M/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation de demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivants:

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Mayo-Wouta et Marche Ndolé	ETS M.B.C BP: 00 Banyo Tél.: (237) 675 99 99 77	43 022 335	43 022 335	Quatre (04) mois	unique soumissionnaire techniquement apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.-

BANYO le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

**GARBA SOULE**

**COMMUNE D'AYOS**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION  
DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL  
D'AYOS.**

**FINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en p  
d'ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRE RETENU</b>			
<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse du soumissionnaire retenu</b>	<b>Montant TTC lu lors de l'c</b>
Lot unique	Aménagement du stade municipal d'ayos	<b>STE SAMARY &amp; COMPAGNIE</b>  Tel : 222 23 59 38	<b>24 99</b>

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la c

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE DE MATOMB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 9 FEVRIER 2022 POUR L'ACHAT D'UNE PELLE CHARGEUSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance pour le compte **de la Commune de Matomb** un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achat d'une pelle chargeuse dans la commune de Matomb, Département du Nyong et Kéle, Région du Centre

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture de la pelle chargeuse, le transport, la manutention, la mise en service et la réception.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **84 700 002** FCFA (quatre-vingt-quatre millions sept-cent mille deux francs CFA)

### 4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont en **un (01) seul** lot de 01 items.

### 5. Participation et origine

La participation à ce Dossier d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer la pelle chargeuse dans les délais,

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le BIP MINDDEVEL de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Matomb (service des marchés, téléphone : 695 182 190), dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au *Service des Marchés Publics de la Commune de Matomb, Tel 695 182 190* dès publication du présent Dossier d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille)** francs CFA payable à *la Recette Municipale de la Commune de Matomb*

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au *service des Marchés Publics de la commune de Matomb*, au plus tard le **16 mars 2022 à 12 Heures** et devra porter la mention :

### **Appel d'Offres National Ouvert**

**N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 9 FEVRIER 2022 POUR L'ACHAT D'UNE PELLE CHARGEUSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.**

« *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune de Matomb pour la livraison des fournitures objet du présent avis de consultation est de soixante (60) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 de la Demande de Cotation d'un montant de **1 600 000 (un million six-cents mille) FCFA** ; et d'une durée de validité de 30 jours à compter de la date de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des offres aura lieu le **16 mars 2022** à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Matomb, dans la salle de fête de la Mairie de Matomb,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

De l'absence de la caution de soumission ;

Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;

du non-respect de 12 critères essentiels ;

de la non-conformité du modèle de soumission ;

de l'absence du manuel d'entretien et d'utilisation ;

Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM.

### 14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Présentation générale (02 éléments) ;

Références de l'entreprise (05 éléments) ;

Spécifications techniques (04 éléments) ;

Service après-vente (04 éléments).

## 15. Attribution

Maire de la Commune de MATOMB, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel de dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Marchés Publics de la commune de Matomb, téléphone 695 18 21 90.

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

## COMMUNE DE BANYO

**COMMUNIQUE N° 041/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 25/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES, A NGANNI ET NYAMSOURE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO. REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO. AUTORITE CONTRACTANTE.**

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 041/DA/M/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation de demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	NGANNI ET NYAMSOURE	ETS SALIOU BP: : DOUALA Tél.: (237) 694 524 737	38 831 234	38 831 234	Trois (03) mois	Unique soumissionnaire techniquement apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

**GARBA SOULE**

## COMMUNE DE KETTE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/KADEY/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT 01: CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NDONGLIBIO LOT 02: CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A BEKE ROUTE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de KETTE, Maître d'ouvrage lance un appel d'offres pour la réalisation de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de KETTE, Département de la Kadey, Région de l'EST.

**LOT 01: CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NDONGLIBIO**

**LOT 02: CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A BEKE ROUTE**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Prospection géophysique ;
- Installation de chantier ;
- Formation;
- Equipement, développement, pompage ;
- Aménagement puisard ;
- Analyse de l'eau;
- Installation de la pompe

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :

**Lot 01: Huit millions cinq cent mille (8 000 000) FCFA TTC**

**Lot 02: Huit millions cinq cent mille (8 000 000) FCFA TTC**

### 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots. Les deux lots peuvent être attribués à un seul prestataire.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant de la personnalité juridique.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, exercice 2022.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ketté, Tél : 699 43 99 41 dès publication.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, au Secrétariat Général de la Commune de Kette (**Recette Municipale de KETTE**), d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais de dossier et les frais de déplacement de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement, devra parvenir au soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services du Secrétariat Général de la Mairie de Ketté, au plus tard le jour de la réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/KADEY/2022 D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PRODUCTIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE

**LOT 01: CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE**

**LOT 02: CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLAGE**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et

**Lot 01: 160 000**

**Lot 02: 160 000**

Établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par l'ARMP, le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres par le **adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif**.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de l'ARMP le **MARS 2022 à 12 heures** précises.

## 14. Critères d'évaluation

### 1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique, scannée
- d) Non-conformité d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres.

### 1.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du
- d) Non obtention de **vingt quatre (24)** critères sur **vingt-huit (28)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

### 1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (18 critères) ;
- b) Moyens matériels (06 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) La non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de **Cinq millions (5 000 000) FCFA** (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 103 et 104) ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

**N.B : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE.

## COMMUNE DE MVANGAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/PU/C- MVGAN/CIPM/ 2020 DU 10/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KOUNGOULOU ECOLE (LOT 1) ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A ENDENGUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvangan, Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'exercice 2022, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMH à KOUNGOULOU (Ecole) et de construction d'une mini adduction d'eau potable à énergie solaire à ENDENGUE dans la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Prospection géophysique ;
  - Mobilisation et installation de chantier ;
  - Foration ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essai de débit ;
  - Superstructure ;
  - Désinfection et équipement d'exhaure
  - Système d'énergie solaire cas du forage pastoral à énergie solaire;
  - Clôture grillagée ;
  - Mise en service des ouvrages ;
  - Formation des Mainteneurs.
- Consistance des travaux de construction mini adduction d'eau potable à énergie solaire

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, concernant tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et comprennent notamment :

Mobilisation du chantier et études ;

Réalisation d'un forage productif (débit > 6 m<sup>3</sup>/h),

Construction d'un réservoir cylindrique de stockage (volume= 20m<sup>3</sup> et hauteur=10m sous radier) et du local technique;

Construction du réseau de refoulement et de distribution ;

Construction des bornes fontaines ;

- Système d'alimentation par pompage solaire et équipement d'exhaure ;
- Prestations diverses.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des réseaux en eau potable sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO

### 3. Cout Prévisionnel

cout estimatif total de Quarante quatre millions sept cent dix mille (44 710 000) Francs CFA suivant l'imputation budgétaire

### 4. Allotissement

Allotissement	intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot 1	Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à KOUNGOULOU, Commune de Mvangan	Maire Commune de Mvangan	170 000 (Cent soixante dix mille) FCFA
Lot 2	Travaux construction d'une mini adduction d'eau potable à énergie solaire à ENDENGUE	Maire Commune de Mvangan	894 200 (huit cent quatre vingt quatorze mille deux cent) FCFA

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entrepr

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises retenues sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiqu

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralis

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Gén

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, contre présentation d

**NB** : En cas de difficultés, Bien vouloir contacter l'ARMP.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme copie.

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/A0NO/PU/C- MVGAN/CIPM/ 2022 DU 10/02/2022 POUR**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois, soit 90 jours.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe).

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 15/03/2022 à 15 heures** précises au siège de la Mairie de la commune de Mvangan.

## 13. Critères d'évaluation

Evaluation des offres;

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et admissibles.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants : 13.1- Critères éliminatoires

## **Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet;
- h) Absence de caution ;
- c) Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ;
- d) Pièce falsifiée ou non authentique.

## **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à vingt-cinq (25) critères essentiels sur trente-trois (33).

## **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

## **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 33 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur 3 critères ;
- b) Capacité de préfinancement de l'entreprise sur 1 critère

- c) Références de l'entreprise sur 1 critère
- d) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 6 critères ;
- e) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- f) La méthodologie d'exécution sur 11 critères ;
- g) Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande sur 3 critères

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les conditions de l'avis de consultation.

**NB** : un seul soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'avis de consultation.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mvangan (Secrétariat).

## INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

DECISION N°0007/D/MINRESI/INC/DG/2022 DU 09/FEV/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINRESI/INC/CIPM DU 4 JANVIER 2022, POUR L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN VEHICULE CLIMATISE 4X4 12 CV ET UN VEHICULE CLIMATISE BERLINE 7 CV, POUR L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

- VU la Constitution ;
- VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;
- VU La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Public ;
- VU La Circulaire N°004/CAB/PR du 30 décembre 2005, relative l'application du code des Marchés Public ;

VU

**Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert 001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022 DU 04/01/2022 pour l'acquisition d'un véhicule climatisé 4x4 de 12 CV et un véhicule climatisé berline 7 CV, pour l'Institut National de Cartographie.**

;

**Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 01 février 2022;**

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'acquisition d'un véhicule climatisé 4x4 de 12 CV et un véhicule climatisé berline 7 CV pour l'Institut National de Cartographie ;

LOTN°	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
Lot 1 et Lot 2	INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	BUREAU D'ETUDE REALISATION &  D'INGENIEURIE TECHNIQUE	<u>Lot 1 :</u> 60 000 000 FCFA  <u>Lot 2 :</u>  29 999 999  FCFA	<u>Délai d'exécution :</u>  -  <u>Lot 1 : 15 jours</u>  <u>Lot 2 : 15 jours</u>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MBOTTA ELIMBI Martin**

# COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 08 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc d'une salle de classe au Centre d'Alphabétisation Fonctionnel de Galim-Tignère (En procédure d'urgence).

## 2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

100- TRAVAUX PRELIMINAIRES  
200- TERRASSEMENTS  
300- FONDATIONS  
400- MAÇONNERIE - ELEVATION  
500 CHARPENTE - COUVERTURE  
600- MENUISERIE  
700-ELECTRICITE  
800- PEINTURE  
900- VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **10 000 000 (dix millions) francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA**, payable à la recette municipale de Galim-Tignère.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, au plus tard **le 09 Mars 2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*N° 07/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 08 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DE GALIM-UGNERE (EN  
PROCEDURE D'URGENCE)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (3) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **200 000 (deux cent mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant ta date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 09 Mars 2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, sis à Galim-Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

### 1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

### 2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 10 millions F CFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels (Camion benne 10 m3, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.). Véhicule de liaison de type 4X4;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux; Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

**NB:** Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt- dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025.

GALIM-TIGNERE le 8 Février 2022

Le MAIRE

**IBRAHIM YAYA**

## COMMUNE DE KETTE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO IDJE (COMMUNE DE KETTE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de KETTE, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO IDJE.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- |                                   |                                     |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Travaux préparatoires          | 1. Menuiserie Métallique            |
| 2. Terrassement                   | 2. Électricité                      |
| 3. Fondations                     | 3. Peinture                         |
| 4. Maçonnerie - élévation         | 4. Voiries et Réseaux Divers (VRD). |
| 5. Charpente – Couverture-plafond |                                     |

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **dix-sept millions (17 000 000 FCFA)**

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEDUB de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **COMMUNE DE KETTE**, auprès du **Secrétariat General**, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la COMMUNE DE KETTE auprès du Receveur Municipal de la Commune, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Cinquante mille (50 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de KETTE.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Six (06)** exemplaires dont **un original et Cinq (05) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la de la Mairie de KETTE, auprès du bureau de passation des marchés publics Tél : 655 85 33 11 au plus tard le **03 MARS 2022 à 11 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE Pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO IDJE (COMMUNE DE KETTE)**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Quatre (04) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un banque de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent quarante mille(340 000) Fr cfa** conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite des offres conformément au modèle en annexe

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, d'un montant de : **Trois cent quarante mille (340 000 FCFA)** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entrainera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des Actes de la **Commune de KETTE le 03 Mars 2022** à partir de **12 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE KETTE siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant

## 14. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, et ou la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Critères essentiels évalués à moins de 70% de OUI
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le DQE
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas sur le coup d'une suspension par l'autorité des marchés publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **Trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

## Article 15. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La surface financière ; oui/non
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ; oui/non
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;(conducteur des travaux, le chef chantier) oui/non
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ; oui/non
- La méthodologie et l'organisation du travail ;(cohérence entre les durées des tâches et rendement) oui/non
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.
- NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.
- Preuve d'acceptation des conditions de la lettre-commande oui/non

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE KETTE, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément au code des marchés

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès du Maire de la COMMUNE DE KETTE**, Tel. : **699 43 99 41**

*KETTE le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

***GBANGA Emmanuel***

## AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
22 28 01

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un avis de consultation relatif à la fourniture et à l'installation d'un transformateur au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection, en un lot unique.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, consistent en la fourniture et l'installation d'un transformateur. Les informations complémentaires y afférentes sont contenues dans les spécifications techniques.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt-neuf millions six cent-cinquante mille (29 650 000) francs CFA.

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'une expérience dans la fourniture et l'installation d'un transformateur.

### 5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2022, sur la ligne d'imputation 22 28 01.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

### 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP : 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **07 mars 2022 à 10 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)**.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 8. Delai de Livraison

Le lieu d'exécution de la prestation objet du présent avis de consultation est le siège de l'ANRP à Yaoundé (derrière EMIA)

Le délai d'exécution est fixé à **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **de cinq cent quatre-vingt-treize mille (593 000) francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en un temps **le 07 mars 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

**Première étape** : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

**Deuxième étape** : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

**Troisième étape** : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

### Critères éliminatoires

*Il s'agit notamment:*

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics);
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation.

## 13. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

### Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : [officialmail@anrp.cm](mailto:officialmail@anrp.cm).



YAOUNDE le 8 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SIMO AUGUSTIN**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS DE CONSULTATION N°0003/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
22 23 00

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un avis de consultation relatif à la fourniture et à l'installation du matériel informatique au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection, en un lot unique.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, consistent en la fourniture et à l'installation du matériel informatique. Les informations complémentaires y afférentes sont contenues dans les spécifications techniques.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **dix millions (10 000 000) francs CFA**.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'une expérience dans la fourniture et l'installation du mobilier de bureau.

## 5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2022, sur la ligne d'imputation 22 23 00.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, de la somme non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA**.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **09 mars 2022 à 10 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N°0003/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)**.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 8. Delai de Livraison

Le lieu d'exécution de la prestation objet du présent avis de consultation est le siège de l'ANRP à Yaoundé, derrière EMIA.

Le délai d'exécution est fixé à **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en un temps le **09 mars 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

**Première étape** : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

**Deuxième étape** : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

**Troisième étape** : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

### Critères éliminatoires

*Il s'agit notamment:*

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation.

## 13. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

### Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : [officialmail@anrp.cm](mailto:officialmail@anrp.cm).

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SIMO AUGUSTIN**

## AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
22 21 00

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un avis de consultation relatif à la fourniture et à l'installation du mobilier de bureau au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection, en un lot unique.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, consistent en la fourniture et l'installation du mobilier de bureau. Les informations complémentaires y afférentes sont contenues dans les spécifications techniques.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de dix millions (10 000 000) francs CFA.

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'une expérience dans la fourniture et l'installation du mobilier de bureau.

### 5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2022, sur la ligne d'imputation 22 21 00.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, de la somme non remboursable de **dix mille (10 000)** francs CFA.

### 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **07 mars 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP).**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 8. Delai de Livraison

Le lieu d'exécution de la prestation objet du présent avis de consultation est le siège de l'ANRP à Yaoundé, sise derrière EMIA

Le délai d'exécution est fixé à **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en un temps le **07 mars 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

**Première étape** : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

**Deuxième étape** : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

**Troisième étape** : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

### Critères éliminatoires

*Il s'agit notamment:*

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation.

## 13. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

### Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : [officialmail@anrp.cm](mailto:officialmail@anrp.cm).

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SIMO AUGUSTIN**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DE COPIEURS HAUT VOLUMES POUR LA SALLE DE REPROGRAPHIE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 22 022 7311007 524418 353.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, porte publication d'un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, en vue de l'acquisition de copieurs haut volumes pour la salle de reprographie de la Direction Générale de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics au MINEPAT en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

La présente Demande de Cotation a pour but l'acquisition de deux (02) copieurs hauts volumes (risographes) pour la salle de reprographie de la Direction Générale de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de Quarante Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Mille (49 990 000) Francs CFA, TTC.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des fournitures.

## 6. Financement

Les fournitures, objet du présent Dossier de Consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2022, imputation : 56 22 022 7311007 524418 353.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier de Consultation peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél. : 222 22 41 28.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, porte 07, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

## 9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 07 mars 2022 à 12 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante:

DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2020, EN VUE DE L'ACQUISITION DE COPIEURS HAUT VOLUMES POUR LA SALLE DE REPROGRAPHIE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MINEPAT

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Toute offre non produite en Sept (07) exemplaires, dont Un (01) original et Six (06) copies et sera déclarée irrecevable.

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à Trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe d'un montant de Neuf Cent Mille (900 000) Francs CFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine d'élimination, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux pour :

- La Déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée avec indication des noms, prénoms, qualité, domicile, nationalité et les pouvoirs du signataires et s'il s'agit d'une société, la raison sociale et l'adresse du Siège Social.;
- L'attestation de non-faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du Soumissionnaire ;
- L'attestation de non-redevance en cours de validité, délivrée par le comptable assignataire;
- L'attestation pour soumission de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant l'objet et le numéro de la consultation, attestant que le soumissionnaire est à jour de ses cotisations au niveau de la CNPS ;
- L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- La quittance de versement au Trésor Public des frais d'acquisition du Dossier de Consultation ;
- Le Certificat de non-exclusion des Marchés Publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une Caution de soumission délivrée par un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le MINFI sur la base des critères de la COBAC ;
- Une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Le pouvoir de signature le cas échéant ;

N.B : Toutes les pièces produites en originaux, doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera le 07 mars 2022, à 14 h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, derrière ELECAM, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Note technique inférieure à 70% ;
- f) Le non-respect des caractéristiques minimales exigées dans le dossier de consultation.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système de notation, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Les références de l'entreprise ;
- b) Respect des spécifications techniques ;
- c) La méthodologie ;
- d) La capacité financière ;
- e) La présentation de l'offre

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques des fournitures à livrer et qui aura été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative à la présente Consultation, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés, porte 07, Téléphone 222 22 41 28.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le *MINISTRE*

**ALAMINE OUSMANE MEY**

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 04/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 04 FÉVRIER 2022 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la réalisation des prestations d'entretien des locaux des Services Centraux.

### 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de la lettre-commande, le prestataire devra :

- Balayer et laver les planchers ;
- Vidanger les poubelles et les déposer à la décharge publique ;
- Dépoussiérer les bureaux, les téléphones, le matériel informatique, les lampes de bureaux ;
- Désinfecter les poubelles hygiéniques ;
- Nettoyer et désinfection les cuvettes de W.C et les lavabos ;
- Entretien des revêtements en faïence et carreaux ;
- Astiquer la robinetterie ;
- Essuyer les vitres, glaces et les appliques d'éclairage ;
- Enlever les toiles d'araignées ;
- Aspirer les moquettes ;
- Détartrer les cuvettes de W.C ;
- Nettoyer le dessus des armoires ;
- Balayer et ramasser les papiers et feuilles mortes sur les parkings et abords des locaux;
- Arroser des gazons et des massifs en saison sèche là où cela existe ;
- Tailler la régénération des arbres et arbustes en saison des pluies là où cela existe ;
- Distribuer les papiers hygiéniques ;
- Nettoyer et shampooiner les moquettes et les tapis là où cela existe ;
- Désinfecter les poignets des portes à l'alcool à brûler ;
- Produire des rapports d'activités mensuels pour chaque lot.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total est de **Quatre Vingt-un Millions (81 000 000)** defrancs CFA Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont réparties en trois **(03)** lots ainsi qu'il suit :

N° lots	Région	Désignations	Budget Prévisionnel TTC	Délai (Mois)
Lot 1	Centre	Entretien des locaux du MINTP situés à l'Immeuble ministériel n° 1 (Émergence).	13 000 000	12
Lot 2		Entretien des locaux du MINTP situés à Bastos et celui de Messa.	28 000 000	
Lot 3		Entretien des locaux du MINTP situés dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment DGTI/DGET, bâtiment DRC/DC, ancien bâtiment BAD/ bâtiment CDA nouveau bâtiment R+3 et bâtiment abritant de certains cadres des différents structures : IG – DCT – DTPB - DCP –la salle de réunion des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès du MINTP.	40 000 000	
<b>TOTAL</b>			<b>81 000 000</b>	

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINTP, Exercice 2022.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier Demande de Cotation peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Mille (50 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le soumissionnaire désireux de participer à cette demande de cotation.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**volume 1**) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**volume 2**) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**volume 3**).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du Dossier de Cotation et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206. Au plus tard le **\_09/03/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« Avis de Demande de Cotation N° 004/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 04 /02/2022 pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics.  
Financement : Budget de fonctionnement MINTP, Exercice 2022.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de douze (12) mois par lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en francs CFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	260 000
Lot 2	560 000
Lot 3	800 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin  
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées  
postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'ab

## 13. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **09/03/ 2022** dès 12 heures dans la salle des marchés.
- Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne.
- La Commission de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

- ? Absence de la caution de soumission ;
- ? Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution ;
- ? Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- ? Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.

b) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- ? Déclaration sur l'honneur signé par le soumissionnaire assorti de quelques photos;
- ? Une capacité de préfinancement d'au moins 4 000 000 Francs CFA pour le lot 1 ; 9 000 000 Francs CFA pour le lot 2 ; 13 000 000 Francs CFA pour le lot 3 ;
- ? Un marché dans l'entretien des locaux effectué au cours des quatre (04) dernières années et d'un montant supérieur à ou égal à 100 000 000 Francs CFA ;

c) Offre financière incomplète ou absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- ? Une soumission timbrée, datée, cacheté et signée ;
- ? Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres par ligne ;
- ? Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) paraphés à toutes les pages, cacheté et signé à la dernière;
- ? Le sous – détail des prix unitaires paraphés à toutes les pages, cacheté et signé à la dernière;

d) Omission d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

### 2. Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a) Présentation de l'offre 1 critère

b) Note d'organisation et planning 2 critères

c) Personnel 1 critère

d) Matériels 2 critères

*NB : Il faut avoir obtenu au moins un total de 4 critères sur l'ensemble des 6 critères essentiels pour être qualifié*

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au lot. Il ne peut être attribué qu'un **(01)** lot au maximum par soumissionnaire au titre de cette Demande de Cotation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres.



# COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NONAL OUVERT N° 08/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 08 FEV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE 2 SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MABAGO (LOT I), NGOURI BARI (LOT II) ET TAGOURI NASTTRDE (LOT III) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction de trois blocs de 2 salles de classe dans les écoles publiques de Mabago (lot I), Ngouri Sari (lot II) et Tagouri Nastirdé (lot III). (En procédure d'urgence).

## 2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

100- TRAVAUX PRELIMINAIRES  
200- TERRASSEMENTS  
300- FONDATIONS  
400- MAÇONNERIE - ELEVATION  
500 CHARPENTE - COUVERTURE  
600- MENUISERIE  
700- ELECTRICITE  
800- PEINTURE  
900- VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **18 000 000 (dix-huit millions) francs CFA** par lot sollicité

**NB** : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués de trois (03) lots.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim- Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) Francs CFA** par lot sollicité, payable à la recette municipale de Galim-Tignère.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, au plus tard **le 09 Mars 2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*N° 08/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 08 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE 2 SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MABAGO (LOT I), NGOURI BARI (LOT II) ET TAGOURI NASTIRDE (LOT III) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **360 000 (trois cent soixante mille Francs) CFA** par lot sollicité et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 09 Mars 2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, sis à Galim-Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

### 1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

### 2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 18 millions F CFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels (Camion benne 10 m3, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.), Véhicule de liaison de type 4X4;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

**NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière**

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025.

GALIM-TIGNERE le 8 Février 2022

Le MAIRE

**IBRAHIM YAYA**

## COMMUNE ESSE

**AVIS N°001/DC/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 10 FEVRIER 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE DE LA MAISON DE LA FEMME ET L'APPUI EN MATERIEL AGRICOLE DE CERTAINS GIC ET COOPERATIVE:- (LOT 1) : EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE DE LA MAISON DE LA FEMME; - (LOT 2) : APPUI EN MATERIEL AGRICOLE GIC DE BIKONG ; - (LOT 3) : APPUI EN MATERIEL AGRICOLE AUX :® SOCIETES COOPERATIVE DE MANIOC(SOCOOPMANIOC);® SOCIETES COOPERATIVE DE MAIS DE ZOUAMIN ;® SOCIETES COOPERATIVE DE REMESS-ESSE.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le **Maire de la Commune d'Esse**, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour l'**Equipement en Matériel Didactique de la Maison de la Femme et l'Appui En Matériel Agricole de Certains GIC et Coopérative.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent l'**EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE DE LA MAISON DE LA FEMME ET L'APPUI EN MATERIEL AGRICOLE DE CERTAINS GIC ET COOPERATIVE:**

- (LOT 1) : EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE DE LA MAISON DE LA FEMME;
- (LOT 2) : APPUI EN MATERIEL AGRICOLE GIC DE BIKONG ;
- (LOT 3) : APPUI EN MATERIEL AGRICOLE AUX :

® SOCIETES COOPERATIVE DE MANIOC(SOCOOPMANIOC);

® SOCIETES COOPERATIVE DE MAIS DE ZOUAMIN ;

® SOCIETES COOPERATIVE DE REMESS-ESSE.

**DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

Tels que décrits par le devis quantitatif et descriptif. La participation à cette cotation est réservée aux PME de droit Camerounais.

### 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent avis de cotation est de :

® **Lot 1** : 10 000 000 (Dix millions) FCFA

® **Lot 2** : 6 000 000 (Six millions) FCFA

® **Lot 3** : 10 000 000 (Dix millions) FCFA

### 4. Allotissement

Le dossier de cotation est constitué en trois lots dont les coûts prévisionnels sont estimés ainsi qu'il suit:

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	Equipement en matériel didactique de la maison de la femme	1	10 000 000	
2			Appui en matériel agricole GIC de Bikong	2	6 000 000	
3			Appui en matériel agricole aux :  -Sociétés Coopérative de Manioc (SOCOOPMANIOC);  -Sociétés Coopérative de Mais de Zouamin ;  -Sociétés Coopérative De Remess-Esse.	3	10 000 000	

**NB : Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent avis de cotation est réservée aux PME de droits Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de cotation sont financés par le BIP -MINPROFF-MINPESSA-MINDDEVEL.

**IMPUTATION : Lot 1 :** \_\_\_\_\_

**Lot 2 :** \_\_\_\_\_

**Lot 3 :** \_\_\_\_\_

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse ; **Service des Marchés** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être obtenu dès publication du présent avis, dans **le service des Marchés** de la Mairie d'ESSE , contre présentation d'une quittance de versement de **(50 000) cinquante mille francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'ESSE, représentant les frais d'achat du dossier, non remboursables.

## 9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées au Service des Marchés de la Commune d'Esse, au plus tard le **10 Mars 2022 à 10 heures** précises et devront porter la mention :

**AVIS N°001/DC/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 10 FEVRIER 2022**

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

**POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE DE LA MAISON DE LA FEMME ET L'APPUI EN MATERIEL AGRICOLE DE CERTAINS GIC ET COOPERATIVES:**

- (LOT 1) : EQUIPEMENT EN MATERIEL DIDACTIQUE DE LA MAISON DE LA FEMME;

- (LOT 2) : APPUI EN MATERIEL AGRICOLE GIC DE BIKONG ;

- (LOT 3) : APPUI EN MATERIEL AGRICOLE AUX :

® SOCIETES COOPERATIVE DE MANIOC(SOCOOPMANIOC);

® SOCIETES COOPERATIVE DE MAIS DE ZOUAMIN ;

® SOCIETES COOPERATIVE DE REMESS-ESSE.

**DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune D'Esse, Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent avis de cotation de trente jours (30) jours calendaires pour chaque lot.

N°	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Délais de livraison
1	Equipement en matériel didactique de la maison de la femme	1	30 jours
2	Appui en matériel agricole GIC de Bikong	2	30 jours
3	Appui en matériel agricole aux :  -Sociétés Coopérative de Manioc (SOCOOPMANIOC);  -Sociétés Coopérative de Mais de Zouamin ;  -Sociétés Coopérative De Remess-Esse.	3	30 jours

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang, de **Cent Vingt Mille FCFA (120 000)** pour lot2 et **Deux Cent Mille FCFA (200 000)** pour lot3 valable pendant trente(30) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) sont contenues dans un document unique placé dans une enveloppe et t  
une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) ;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Min
4. La quittance d'achat du Dossier d'Avis de cotation ;
5. Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Deux Cent Mille F CFA (200 000)** pour lot1 ; **Cent Vin**
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la rég
7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses o
8. Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le
9. Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;

L'Offre Technique et Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément a

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **10 Mars 2022 à 11 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leu

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative, il est accordé un délai de 48 h à compter de la da
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Matériel ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation Générale des offres.

## 15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution de la présente Lettre Commande, d'équipement  
Toute offre présentée en un (01) volume pour plusieurs lots sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute

### - SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE

A l'issue de l'examen des offres de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *60 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef Service

### - ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, dans le respect des textes en vigueur en cas de nécessité, d'apporter tout  
**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE  
(CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517**

## COMMUNE DE BANYO

**COMMUNIQUE N°040/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 24/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MATERIALISATION DES PISTES A BETAIL, MBAH - MBAMTI MAGORO - MBAMTI KATARKO (40 KM), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO. AUTORITE CONTRACTANTE.

Porte à la connaissance du public que par décision N°040/DA/M/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation de demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	MBAH - MBAMTI MAGORO MBAMTI KATARKO	ETS SALIOU BP:DOUALA Tél.: (237) 694 524 737	21 464 940	21 464 940	Quatre (04) mois	Unique soumissionnaire techniquement apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

**GARBA SOULE**

## COMMUNE DE BANYO

**COMMUNIQUE N° 043/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 27/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DE 02 FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28 M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION A LABARE SEYNI ET NGOYNA BOUTE. COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Porte à la connaissance du public que, par décision n°043/DA/M/CBYO/SG/STAD/CIPMP/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation de demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	LABARE SEYNI ET NGOYNA BOUTE	ETS NELNA ET FILS BP. : 583 Ngaoundéré Tél.: (237) 699 80 41 72	59 624 511	59 624 511	Trois (03) mois	Unique soumissionnaire techniquement apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

**GARBA SOULE**

## COMMUNE DE BANYO

**COMMUNIQUE N°48/2021/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 14/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 031/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR L'ELABORATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.**

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 048/2021/DA/M/C-BYO/SG/STADU DU 14 Décembre 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susmentionnée pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieux d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)			Délai d'exécution	Observations
			prévisionnel	Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	BANYO	CARFAR SARL BP : 30 588 Yaoundé Tel: 699 950 105	5 000 000	4 998 960	4 998 960	Deux (02) mois	soumissionnaire apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

*BANYO le 14 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**GARBA SOULE**

## PROJET DE DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°\_017\_/AOIO/MINADER/PDCVA/CSPM/2021TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MARCHÉS RURAUX  
DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PD-CVA. ADDITIF 1 N°  
\_0001\_/A/MINADER/SG/DDA/PD\_CVA/RPM/2021 DU \_\_\_\_\_

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les articles ci-après sont modifiés ainsi qu'il suit :

**VOIR PIECE JOINTE PDF**

YAOUNDE le 10 Février 2022

Le COORDONNATEUR

**ATANGA NKODO M. JEANINE**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
13BIS/AONO/CAN2/CIPM/2021 DU 07 FEV 2022 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02  
BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS  
AU LYCEE DE GADA MABANGA FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2021 IMPUTATION  
BUDGETAIRE : CONV N° .....**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA MABANGA

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;  
Construction de 02 blocs de 02 salles de classe et 01 blocs latrines a six compartiments  
LOT 100 INSTALLATION DU CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES  
LOT 200 TERRASSEMENT  
LOT 300 TRAVAUX DE BETON ET BETON ARME  
LOT 400 TRAVAUX DE MAÇONNERIES  
LOT 500 ETANCHEITE ET ISOLATION  
LOT 600 CHARPENTE ET COUVERTURE ET FAUX PLAFOND  
LOT 700 REVETEMENTS DURS  
LOT 800 PLOMBERIE  
LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRES  
LOT 200 TRAVAUX DE FORATION  
LOT 300 EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE  
LOT 400 CONSTRUCTION SUPERSTRUCTURE  
LOT 500 EQUIPEMENT D'EXHAURE  
LOT 600 FORMATION  
LOT 700 COUT ENVIRONNEMENT

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **soixante-huit millions neuf cent douze mille sept cent trente-quatre (68 912 734) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot comme suit TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA MABANGA.

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(cinquante mille) 50 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Ngaoundéré II.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, Service Technique, de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 03 Mars 2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence  
N° ..... /AONO/CAN2/CIPM/2021 DU 07 FEVRIER 2022  
RELATIF AUX :*

*TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC  
LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

*NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail  
quantitatif et estimatif.*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 379 000 (Un million trois cent soixante-dix-neuf mille) Francs cfa** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 03 Mars 2022 à 15 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2 dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix
3. Note technique inférieure à 70%.

### 2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Bilan financier des deux (02) dernières années ;
2. Solvabilité bancaire supérieure à 15 millions F CFA
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
5. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## Administration au nom de laquelle sera Conclu te Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2.

NGAOUNDERE le 7 Février 2022

Le MAIRE

**IDRISSOU ABANA**

# COMMUNE DE KETTE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE ET D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de KETTE, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans les écoles publiques de : GOGOBOUA (LOT 1 ), BEKE-ROUTE (LOT 2) et d'une salle de classe a EPP de TIKO(LOT 03).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagement VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :

- Dix-sept millions cinq cent (17 500 000) FCFA TTC pour les LOT 1 et 2 ;
- Huit millions sept cent cinquante mille (8 750 000) pour le LOT 03.

## 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en Trois (03) lots.

N°LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC	CAUTION DE SOUMIS
Lot 1	<b>Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPP de GOGOBOUA</b>	17 500 000	350 000
Lot 2	<b>Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPP de BEKE-ROUTE</b>	17 500 000	350 000
lot 3	<b>Construction d'une salle de classe à l'EPP de TIKO</b>	8 750 000	175 000

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941 dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette Municipale de KETTE**), d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la de la Mairie de KETTE, auprès du bureau de passation des marchés publics Tél : 655 85 33 11 au plus tard le 02 Mars 2022 à **11 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°003/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2022 DU 07  
FEVRIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE ET D'UNE  
SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES  
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KETTE,  
DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

- 
- 
- 

LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE GOGOBOUA  
LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE BEKE-ROUTE  
LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE TIKO.

**FINANCEMENT** : BIP, EXERCICE 2022.

***A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»***

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **trois cent cinquante (350 000) FCFA pour les LOT 01 et LOT 02 et de Cent soixante-quinze mille frs CFA ( 175 000) pour le LOT 03**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kétté, dans la salle des actes de l'hôtel de vielle de kétté, le 02 Mars 2022 à **12 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 1.1.1. Critères éliminatoires

#### 1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

#### 1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;

- d) La patente en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 102 et 103), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

**Nombre maximum des lots :** Une entreprise peut être attributaire des trois (03) lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE Tél : 699 439 941

*KETTE le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

**GBANGA Emmanuel**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°000036/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN PONT (Y COMPRIS LES VOIES D'ACCES) SUR LA ROUTE DE  
CONTOURNEMENT DE YAOUNDE NSIMALEN. CRÉDIT BIRD NO : 86500-CM ; N° D'IDENTIFICATION DU  
PROJET : P150999 ACTIVITÉ N0 CM-CCAA-220 206-CS-CQS DU PPM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (**UNDB online**) en date du **03 novembre 2016**.

## 2. Objet

- **Le Gouvernement de la République du Cameroun** a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d'un Consultant pour Contrôle et surveillance des travaux de construction d'un pont (y compris les voies d'accès) sur la route de contournement de Yaoundé-Nsimalen** ».

## 3. Consistance des prestations

### Les Services de consultants comprennent :

Les prestations à fournir comportant les missions suivantes :

Mission 0 : Organisation et préparation ;

Mission 1 : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution réalisées par les Entreprises (VISA) ;

Mission 2 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) ;

Mission 3 : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC) ;

Mission 4 : Assistance apportée au Maître de l'Ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

La durée de la mission est de 05 mois dont 4 mois pour les travaux proprement dits, et un mois réservé au Chef de mission après la réception provisoire.

**Les Termes de Référence de la mission peuvent être sollicités sur simple demande par courriel à l'adresse [pdst.tender@ccaa.aero](mailto:pdst.tender@ccaa.aero).**

## 4. Participation et origine

**Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA)**, invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

**Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux routiers avec la construction d'un ouvrage d'art.**

## 5. Financement

**Crédit BIRD No : 86500-CM**

## 6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : **14 Jours après publication du présent Avis de Sollicitation de Manifestations d'Intérêt**, à **14 heures**, heure locale, avec la mention : « **Manifestation d'Intérêt N° 0036/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022, pour le Recrutement d'un Consultant (firme) pour Contrôle et surveillance des travaux de construction d'un pont (y compris les voies d'accès) sur la route de contournement de Yaoundé-Nsimalen**», **Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet Aérien**, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'Immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Secrétariat du Coordonnateur du PDST, **Email : [pdst.tender@ccaa.aero](mailto:pdst.tender@ccaa.aero)**.

## 7. Composition du dossier

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera **sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications du Consultant (QC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

## 8. Renseignements Complémentaires

- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au PDST VA entre **09 h 00 à 15 h 00 heures locales**.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/DG/SOHLI/2022 DU 09/02/2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE MISE EN SERVICE DE 3 GROUPES FROID ET 3 BALLONS D'EAU CHAUDE SANITAIRE A L'HOTEL SAWA A DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

L'Hôtel SAWA est une propriété de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), une société à capital public dont l'actionnaire majoritaire est la Société Nationale d'Investissement (SNI). Créée en 1978, l'Hôtel SAWA possède 288 chambres, 1 restaurant/bar, des salles de réunion, 1 piscine, 2 courts de tennis et des aires de jeux, jardins et parking. Il est situé au 488, rue de Verdun-Bonanjo, Douala.

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement de l'exercice 2022 de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage, aura à lancer un Appel d'Offres National Ouvert **pour la fourniture et la mise en service de 3 groupes froid et 3 ballons d'eau chaude sanitaire à l'Hôtel SAWA à Douala.**

La prestation vise à accompagner la Direction Générale à travers une mission de maîtrise d'œuvre complète allant de la conception générale du projet à la réception des travaux en passant par l'assistance à la contractualisation avec l'Entrepreneur. De déployer toute expertise et ce dans tous les domaines y rattachés. La responsabilité de Maître d'Œuvre est une responsabilité de participant à l'acte de fourniture et de mise en service qu'il doit être en parfaite mesure d'assumer.

L'engagement est d'apporter un permanent devoir de conseil, tout au long des études et des travaux. Dans ses missions de maîtrise d'œuvre complète, dès la conception générale, il s'engage sur des dates de livraison et des budgets.

## 2. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son programme de rénovation, le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au **recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux de fourniture et de mise en service de 3 groupes froid et 3 ballons d'eau chaude sanitaire à l'Hôtel SAWA à Douala.**

### 3. Consistance des prestations

Les prestations objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sont relatives au **recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux de fourniture et de mise en service de 3 groupes froid et 3 ballons d'eau chaude sanitaire à l'Hôtel SAWA à Douala** avec comme résumé :

- Réaliser les études tous corps d'états et produire les dossiers techniques;
- Produire le dossier de Consultation Des Entreprises (CDE) en vue de l'attribution du Marché des travaux ;
- Assurer le contrôle de la bonne exécution des travaux sur le chantier ;
- Veiller sur les tests et les examens des équipements et des matériaux mis en œuvre, ainsi que la qualité des ouvrages ;
- Proposer à la signature du Chef de Service des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de sécurité et de protection de l'environnement.

### 4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tout Bureau d'Etudes Techniques (BET) de droit camerounais, doté d'une expertise avérée dans les domaines de froid, climatisation, électricité et plomberie.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont financées par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercices 2022.

### 6. Remises des offres

Les offres de candidature présentées sous forme reliée, rédigées en français ou en anglais, en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels**, devront être déposées au plus tard le **07/03/2021 à 17 heures heure locale**, au lieu indiqué ci-dessus et devront porter la mention suivante :

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001/AMI/DG/SOHLI/2022 DU 09/02/2022

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET DE MISE EN SERVICE DE 3 GROUPES FROID ET 3 BALLONS D'EAU CHAUDE SANITAIRE A L'HOTEL SAWA A DOUALA**

## 7. Composition du dossier

Les pièces constitutives du dossier de candidature doivent être contenues dans un (01) document unique.

Les intéressés sont invités à déposer sous plis fermés leur dossier de candidature composé des pièces datant de moins de trois (03) mois en original ou en photocopie certifiée conforme à l'original par le service émetteur et les informations essentielles :

### - Pièces administratives :

- La déclaration indiquant la raison sociale et l'adresse du siège du Cabinet ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de non faillite en cours de validité délivrée par le Tribunal de Première Instance du siège du Consultant / Bureau d'études ;
- Une attestation d'immatriculation aux impôts ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics, ARMP.

### - Présentation générale

### - Références

### - Méthodologie

### - Qualification et expérience de l'équipe clé (CV et photocopies de diplôme et attestations)

### - Moyens logistiques, techniques et matériels

## 8. Critères d'évaluation

### 1.1 Critères éliminatoires

- Offre incomplète ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Obtention de moins de 80 points sur 100 à l'évaluation des critères essentiels.

### 1.2 Critères essentiels de qualification

Pour la comparaison des dossiers de candidatures, les critères ci-après seront pris en compte :

CRITERES	POINTS
<b>A-</b> Présentation du dossier de candidature	05
<b>B-</b> Compréhension et méthodologie d'intervention	20
<b>C-</b> Qualification de l'équipe (au moins 5 personnels de l'équipe clé) avec CV et copie des diplômes et attestations obligatoires	



<b>D</b> - Expérience dans les missions similaires	15
<b>E</b> - Références spécifiques du Bureau d'Etudes Technique (BET) ou de l'équipe clé auprès des sociétés du secteur commercial (au moins 3 sociétés). Joindre obligatoirement les justificatifs (contrats signés)	35

Les qualifications et expérience requises de l'équipe clé sont les suivantes :

- Ingénieur génie climatique ou froid et climatisation
- Ingénieur électromécanicien
- Ingénieur fluides
- Technicien en tuyauterie
- Calorifugeur

Avec chacun au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine du contrôle de missions similaires.

### **9. Renseignements Complémentaires**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'hôtel SAWA, 488, rue de Verdun-Bonanjou Douala, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00 ; E-mail : [cipm-so](mailto:cipm-sohli@hotelsawa.com)

### **Retrait de l'Appel à Manifestation d'Intérêt :**

L'Appel à Manifestation d'Intérêt signé peut être retiré aux heures ouvrables, au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00 ; E-mail : [cipm-sohli@hotelsawa.com](mailto:cipm-sohli@hotelsawa.com), [reservation@hotelsawa.com](mailto:reservation@hotelsawa.com) dès publication du présent Avis.

*DOUALA le 9 Février 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOIFO Pierre**

## COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CIPM/CANII/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIF AUX: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE VELWA BISKEWAL GAYE, DJALINGO MAROUARE, MADAGASCAR AZUR ET HAMALAMOU GAMBOUKOU DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2E. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngaoundéré 2, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, N° ...../AONO/CIPM/CANII/2022 du ..... RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE VELWA BISKEWAL GAYE, DJALINGO MAROUARE, MADAGASCAR AZUR ET HAMALAMOU GAMBOUKOU DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2e.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- 100 TRAVAUX PREPARATOIRES
- 200 TRAVAUX DE FORATION
- 300 EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE
- 400 REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- 500 POSE DE POMPES : PMH
- 600 COUT ENVIRONNEMENT
- 700 FORMATION

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **32 000 000 (Trente-deux millions) FCFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Cinquante mille) 50 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Ngaoundéré 2e.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e, au plus tard **le 03 Mars 2022 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° ...../AONO/CIPM/CANII/2022 du 07 FEV 2022*

*RELATIF AUX:*

*TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE YELWA BISKEWAL GAYE, DJALINGO MAROUARE, MADAGASCAR AZUR ET HAMALAMOU GAMBOUKOU DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2e.*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

**NB :** L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **640.000 (Six cent quarante mille) francs** valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres :

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 03 Mars 2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré 2e dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO,
- Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission).
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix

### 2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Solvabilité bancaire supérieur ou égale à 10 millions
- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- Matériels essentiels (Atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
- Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
- Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- Note de présentation générale des offres.
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle Joint en annexe;

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à dévaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré 2e, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 2e.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e

NGAOUNDERE le 7 Février 2022

Le MAIRE

**IDRISSOU ABANA**

## COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 673 205 725 / 699 370 748 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AAONO/C-BYO/SG/STADUCIPMP/2022 DU 30 JANV 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU CHEF DE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DJEM, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : EXERCICE : 2022

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification du logement d'astreinte du chef de Centre de Santé Intégré de Djem, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur ;

1. Installation de chantier;
2. Pose des supports pour module photovoltaïque,
3. Raccordement des modules photovoltaïques,
4. Fourniture et Pose de l'armoire électronique et des protections électriques,
5. Pose des supports pour batteries,
6. Pose et raccordement des batteries,
7. Exécution de la mise à la terre,
8. Fourniture et Pose de Supports sur toiture pour pose des Panneaux solaires.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **12 500 000 (Douze millions cinq cent mille) de francs CFA.**

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en travaux publics installées au Cameroun.

*Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.*

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 28 FEV 2022 à 14 heures** précises, avec la mention :

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANV 2022 pour les travaux d'électrification du logement d'astreinte du chef de Centre de Santé Intégré de Djem, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.  
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant de **Deux cent cinquante mille (250 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2022 à 15 heures** précisé par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le nonrespect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = à 12 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 12 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil) (oui/non);
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

## 15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

*BANYO le 30 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

**GARBA SOULE**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CIPM/CANII/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIF AU PROJET DE CONSTRUCTION DE (02) DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTIS EN (02) DEUX LOTS DANS 02 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE IIEN  
PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngaoundéré II, Maître d'Ouvrage du projet d'investissement lance un Appel d'Offres National Ouvert N° ...../AONO/CIPM/CANII/2022 du ..... qui porte sur l'exécution des travaux de construction de (02) deux Blocs de deux salles de classe repartis en (02) deux lots dans 02 écoles primaires publiques de la Commune de Ngaoundéré II, dans le cadre du BIP de l'exercice 2022.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

## 3. Cout Prévisionnel

Un Coût Prévisionnel est de : **20 000 000 (VINGT MILLIONS FCFA)** par lot

## 4. Allotissement

Nul ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

DESIGNATION ET OBJET	MONTANT PROJET	MONTANT CAUTION	LIEUX D'EXECUTION
LOT 1 : construction d'un bloc de deux salles de classe à l' EP de REP YANGA	20 000 000	400 000	E.P REP YANGA
LOT 2 : construction d'un bloc de deux salles de classe à L'E.P de DJALINGO	20 000 000	400 000	E.P DJALINGO

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2022.  
Imputation :

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu dès publication au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème dès publication du présent avis, contre le versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**, à la recette municipale de N'Gaoundéré II.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat Commune de Ngaoundéré II, au plus tard **le 03 Mars 2022 à 14 heures** précises et devra porter la mention:

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° ...../AONO/CIPM/CANII/2022 DU 07 FEV 2022 Relatif au projet de construction de (02) deux Blocs de deux salles de classe repartis en (02) deux lots dans 02 écoles primaires publiques de la Commune de Ngaoundéré II*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **03 (trois) mois**.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille)francs CFA** par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l' autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier (d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 03 Mars 2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré 2ème dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1- CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- a. Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO,
- b. Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
- c. Absence d'im prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix

### 2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Bilan financier de la dernière année ;
2. Solvabilité bancaire supérieure ou égale à 10 millions FCFA
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Petits outillages de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCTP);
8. Note de présentation générale des offres.
9. Attestation de visite de site

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre **vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de Ngaoundéré II.

NGAOUNDERE le 7 Février 2022

Le MAIRE

**IDRISSOU ABANA**

# COMMUNE ESSE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 10 FÉVRIER 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MENDOMBO DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP - MINADER de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante lance en procédure normale, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un ponceau à Mendombo dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- Les travaux préparatoires et installation de chantier .
- Terrassement ;
- Construction des culées ;
- Construction platelage ;
- le maintien de la circulation.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix millions (10 000 000) francs CFA

## 4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un(01) lot unique ci-après définis:

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMBA	ESSE	Ponceau a Mendombo	UNIQUE	10 000 000	

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte: a toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspen

## 6. Financement

Les travaux objet du present Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP**) **MINADER** de l'exercice 20

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse, **Service des Marchés de la Commune d'Esse dès**

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, Service des Marchés de la Commune d'Esse dès publication du présent avis

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), se  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/COM-ESSE/CIPM12022**  
**DU 10 Février 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MENDONVILLE**  
**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de la notification de l'ordre de

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre de  
Francs CFA valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au — delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

**Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.**

**Le dossier Administratif devra comporter les pièces** suivantes (les originaux ou les copies certifiées conformes par les services

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) **et signée (suivant modèle joint) datée**
2. **Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant**
3. **Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée**
4. La quittance d'achat du Dossier d'Avis d'Appel d'Offre ,
5. **Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de Deux cent mille (200 000) de Francs CFA, d'origine**

1. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation
2. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations
3. Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire
4. Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité
5. Attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage.

L'Offre Technico — Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément au

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées de

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le 10 Mars 2022 à 11 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### **1 Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### **2 Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation Générale des offres.

## 15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux p  
Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non co

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef Service

### **-ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit dans le respect des droits en vigueur, en cas de nécessité, d'apporter toute

**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE  
LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 251699 37 0**

# COMMUNE ESSE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/ AONO/COM-ESSECIPM/2022 DU 10 FEVRIER 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE. POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE NTOUESSONG (NKOL-AVOLO II)DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune d'Esse, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE NTOUESSONG (NKOL-AVOLO II) DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires – Etudes Hydrogéologiques d'implantation des forages ;
- Installation et replis du chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et essais de pompage ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose de la pompe manuelle ;
- Fourniture et pose d'une pompe solaire immergée ;
- Mise en service des ouvrages.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage pour la Construction des forages équipés de PMH dans chacune des localités suivantes est de :

Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PM H	Montant en F CFA
CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE NTOUESSONG (NKOL-AVOLO II)DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.	Lot 1	8 500 000

## 4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de **Un (01)** lots ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PM H	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMBA	ESSE	CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE NTOUESSONG (NKOL-AVOLO II)DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.	unique	8 500 000	

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le PNDP exercice-2022 ;

Imputations : \_\_\_\_\_.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'ESSE, auprès du **Chef Service des Marchés** ; dès publication du présent avis ; B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'ESSE, auprès du **Chef Service des Marchés** B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune d'Esse au plus tard le **10 Mars 2022** à **10 heures** précises, et devront porter la mention:

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/ AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 du 10 FEVRIER 2022**

**Lancé en Procédure d'Urgence.**

**Pour CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE NTOUESSONG (NKOL-AVOLO II)DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Esse, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois pour chacun des lots.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PM H	Montant en F CFA	Montant cautionnement
CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE NTOUESSONG (NKOL-AVOLO II) DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTR	Lot 1	8 500 000	170 000

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

- a) La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
- b) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
- c) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
- d) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- e) La caution de soumission est (suivant modèle joint) d'un montant de **cent soixante-dix mille (170 000) Franc CFA**, d'une durée de validité de trente (30) jours, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance, agréées par le Ministre en Charge des Finances;
- f) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- g) Une attestation pour soumission(APS) délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;
- h) Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours:  
- Non redevance fiscale tenant lieu de certificat d'imposition.

i) Registre de Commerce ;

Les Offres Technique et Financière devront comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **10 Mars 2022** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la **salle des actes de l'Hôtel de Ville** sise à la **Mairie d'Esse** ;

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a- Absence de caution de soumission ;
- b- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- c- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- d- L'absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- e- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- a- Références de l'entreprise ;
- b- Qualification du personnel ;
- c- Matériel ;
- d- Méthodologie et organisation ;
- e- Acceptation des clauses du contrat ;
- f- Présentation générale des offres.

## 15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'ESSE, auprès du Chef Service des Marchés, B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

### -Additif à l'appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

**NB :** Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**. Ou contacter **LA CONAC** au numéro vert : **1517**

YAOUNDE le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BOUNE Martin**

## CELLULE TECHNIQUE NATIONALE DU PBF

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°000005/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2022  
DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ETUDE SUR LA  
PERCEPTION DE L'APPROCHE PBF PAR LES PARTIES PRENANTES PHASE FINANCEMENT : FONDS DE  
CONTREPARTIE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Financement Basé sur la Performance ou Performance Based Financing (PBF) a été identifié comme une stratégie centrale pour le renforcement du système de santé et l'amélioration des indicateurs de santé du Cameroun. Il consiste en l'achat d'indicateurs de performance préalablement définis des structures sanitaires en vue de transférer des liquidités dans lesdites structures tout en boostant la réalisation des missions assignées à chaque structure.

L'approche PBF, conduite selon le principe de la Séparation des Fonctions, est mise en place à travers une relation contractuelle entre les différents acteurs du système de santé et soit la CTN-PBF, soit le Régulateur, soit les ACV. Les prestataires de soins de santé et les organismes de réglementation reçoivent des primes de performance proportionnelles à leur rendement, étroitement lié au niveau d'atteinte des cibles prédéterminées. La signature du Contrat formalise ce financement entre le prestataire de service et l'acheteur qui est l'Etat du Cameroun ici représenté par la Cellule Technique Nationale PBF (CTN-PBF). L'intervention vise à accroître la responsabilité et la redevabilité des prestataires à l'égard de leurs missions respectives à travers l'application des meilleures pratiques du PBF.

Officiellement, le PBF a démarré au Cameroun en 2011 par le Projet d'Appui aux Investissements dans le Secteur de la Santé (PAISS). Il couvrait quatre régions à savoir l'Est, le Littoral, le Nord-ouest et le Sud-Ouest, et 26 districts de santé desdites régions.

En 2016, après cinq années d'expérience de mise en œuvre du PBF/PAISS, au Cameroun, le gouvernement a identifié le PBF comme une des stratégies clé de son financement de la santé ; pour (i) améliorer l'efficacité de la façon dont les ressources pour le secteur de la santé sont allouées et utilisées; (ii) améliorer la performance des agents de santé grâce à une motivation accrue, la satisfaction et la décentralisation de prise de décision au point de prestation de services; et (iii) augmenter l'utilisation des services de santé essentiels pour la population grâce à une augmentation de la qualité des services de santé et la réduction des coûts remboursables pour ces services.

La mise en œuvre du PBF se fait via les structures suivantes :

- 01 Cellule Technique Nationale qui joue le rôle d'Agence centrale d'achat des performances ;
- 10 Agences de contractualisation et de vérification (01 Agence par région).
- 10 Fonds Régionaux de Promotion de la Santé auxquels, sur le plan institutionnel, les ACV sont rattachées.
- La régulation du PBF se fait par le Ministère de la Santé, par le biais de ses structures de démembrement que sont les Directions Centrales, les Délégations Régionales de la Santé Publique et les Districts de santé.
- Cette mise en œuvre se fait de façon participative avec la communauté bénéficiaire

Concernant la couverture du territoire national, les statistiques de couverture se présentent comme suit en octobre 2020 : Directions centrales du MINSANTE : 08 /15 ; Délégations Régionales de la Santé Publiques : 10/10 ; Services de Santé de Districts : 169/190 ; Formations sanitaires PMA et PCA : plus de 4000 pour une Population couverte à 96% sur l'étendue du triangle national. L'objectif est de couvrir 100% du territoire national (Services centraux, régionaux et périphériques) et de préserver les acquis de l'approche PBF.

Il est à relever que le PBF finance les formations sanitaires publiques, privées confessionnelles et lucratives, ainsi que les Directions centrales du Ministère de la Santé Publique. Bien que Les hôpitaux de 1ère et de 2ème catégorie ne soient pas encore enrôlés, le PBF y est en cours de préparation, avec des expériences de mise en œuvre embryonnaires.

La mise en œuvre du PBF est financée par l'Etat du Cameroun et la Banque mondiale à travers le PRPSS ; dont l'Objectif de Développement est d'accroître l'utilisation et améliorer la qualité des services de santé avec un accent particulier sur la santé reproductive, maternelle, des adolescents et infantile et les services de nutrition. Ce financement se déploie selon les quatre composantes qui déterminent les actions du PBF :

- Composante 1 : Renforcement de la prestation de service de santé : (124 millions de dollars) ;
- Composante 2 : Renforcement des capacités institutionnelles pour une meilleure performance du système de santé (23 millions de dollars) ;
- Composante 3 : Renforcement des mesures d'urgence, services de santé reproductive, eau, hygiène sanitaire en faveur des réfugiés et des communautés hôtes dans les régions du Nord et de l'Est (10millions de dollars) ;
- Composante 4 : Réponses aux situations d'urgences (6 millions dollars)

A présent, la contribution de l'Etat se fait par des dotations budgétaires dont la mobilisation est faite en conformité avec les dispositions du Manuel de procédures PBF, pour ce qui est de l'établissement des factures des bénéficiaires, et la Circulaire d'Exécution du budget de l'Etat (CIREX 2020) pour le mandatement des subsides aux bénéficiaires. Pour l'instant, cette contribution de l'Etat contribue uniquement au paiement des subsides aux Délégations Régionales de la Santé, aux Districts Sanitaires et aux Formations Sanitaire (hôpitaux régionaux et de district, Centre Médicaux d'arrondissement, Centres de santé intégrés et cliniques privées.

Au vu de tout ce qui précède, en lien avec la réforme apportée par le PBF sur le système de santé, il importe pour la CTN-PBF, de disposer d'une photographie, de la perception du PBF selon les acteurs impliqués et bénéficiaires du projet PRPSS, afin d'adapter sa stratégie d'intervention en faveur d'un renforcement ou d'une réorientation. Tel est l'objectif visé par la présente étude.

## 2. Objet

Déterminer les indicateurs de satisfaction résumant les opinions des acteurs sur l'approche PBF portée par le PRPSS

### OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière spécifique, il s'agira de:

- Recueillir les avis et déterminer la perception des acteurs sur l'approche PBF ;
- Apprécier la valeur ajoutée du PRPSS, et en identifier les insuffisances ;
- Apprécier le niveau de prise en compte et l'impact des résultats des évaluations menées par les diverses structures de mise en œuvre du PBF
- Formuler les conclusions et les recommandations de renforcement / de réorientation / d'adaptation au contexte national de la stratégie PBF ;

## 3. Financement

fonds de contrepartie 2018

## 4. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposés à l'adresse citée ci-dessous mentionné en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copie au plus tard **le 09 Mars 2022 à 15H 00** après publication du présent avis avec la mention suivante :

*MANIFESTATION D'INTERET N°000005/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2022 DU 08 Février 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ETUDE SUR LA PERCEPTION DE L'APPROCHE PBF PAR LES PARTIES PRENANTES*

## 5. Composition du dossier

Le Coordonnateur National de la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS-C) au Cameroun invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les Cabinets ou Groupement de Cabinets admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets ou du Groupement de Cabinets intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc...) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de manifestation devra contenir de façon non exhaustive :

- Une Lettre de Manifestation d'Intérêt adressée au Coordonnateur National de la Cellule Technique PBF ;
- La justification du statut juridique du Cabinet ou du Groupement de Cabinets ;
- Les références générales dans le domaine des études ou prestations intellectuelles (joindre les contrats ou marchés, antérieures première et dernières pages etc.) ;
- Les références spécifiques dans le domaine faisant l'objet de la consultation avec justificatifs à l'appui (contrats, marchés etc.) ;
- Une présentation sommaire de l'organigramme de la structure des ressources humaines (personnel) et matérielles ;
- Tout autres documents pertinents qui démontrent ou justifient de l'expérience du cabinet d'études dans les prestations relatives à cette étude.

## 6. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) – Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de consultants, version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection sera menée conformément à la méthode : « Sélection au Moindre Coût » (SMC) et conformément aux procédures ci-dessus énoncées.

## 7. Renseignements Complémentaires

Le Cabinet ou Groupement de Cabinets peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous mentionnées aux heures suivantes : de 08h 00 à 15h 00, heures locales à la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement du Système de Santé au Cameroun (PRPSS-C), sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à 2 étages, Tél : +237 697 81 21 88/697 06 53 00,  
Email : prps\_chn\_pbf@yahoo.com, avec copie à sobka2@yahoo.fr

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BEVANG FIRMIN**

# CELLULE TECHNIQUE NATIONALE DU PBF

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000006/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2022  
DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) EN VUE DE MENER UNE  
ETUDE SUR L'EVAUATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL EN VUE DE LA COUVERTURE SANTE  
UNIVERSELLE FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE 2018/PRSS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La situation du financement de la santé au Cameroun n'est guère reluisante. En effet, sur un total 728.1 milliards de dépenses totales de santé, chaque habitant supporte 3 400 F CFA. Les ménages à eux seuls supportent 70% de cette dépense.

Depuis la déclaration d'Abuja à 2015, selon laquelle les Etats en voie de développement, pour inverser la tendance de leur indicateurs prioritaires de santé, devraient porter le budget alloué à la fonction Santé à 15% par an de leur budget total, le Cameroun n'a guère dépassé 7%.

Face à cette situation, la Couverture Santé Universelle se trouve être une bonne alternative de financement. Inscrit dans les Objectifs de Développement Durable en son objectif 3, cible 8, la CSU est belle et bien encadrée par les dispositions internationales.

A ce jour, seul 6.46% de Camerounais sont couverts par un mécanisme de protection sociale en santé et le taux de mutualisation du risque maladie reste stagnant depuis une dizaine d'année à 2%. Malgré les multiples initiatives de gratuité et de subvention des interventions de santé, le poids des charges de santé reste à la charge des ménages.

Pour inverser la tendance, le Cameroun à travers les Ministères de la Santé publique et du Travail et de la sécurité sociale, a engagé le processus de la mise en place de la CSU depuis quelques années. Sur le plan juridique un projet de lois a été élaborer est son adoption par le parlement est attendu.

Sur le plan technique, le panier de base que constitue l'ensemble des soins, préventifs et curatifs, des médicaments et des dispositifs médicaux considérés comme fondamentaux et prioritaires et dont la prise en charge collective sera garantie par le système national est connu. Il est constitué de 185 affections et interventions de santé publique avec 101 sous-interventions.

Par ailleurs, les protocoles de soins pour favoriser une bonne délivrance des interventions du panier de soins de base ont été élaborés. Les documents fixant les règles de bonne pratique d'un acte médical ou paramédical, basées sur une expérience clinique partagée et un consensus de professionnel son été conçu. Les guides de rappel des procédures de soins que les professionnels de santé se devront de suivre dans le cadre de la prise en charge des pathologies et des services arrêtés dans le panier de soins.

Au plan institutionnel, est défini, avec au niveau central, une instance chargée de la coordination, l'enrôlement des patients, la contractualisation des formations sanitaire ainsi que de la gestion administrative et financière du dispositif. Au niveau Déconcentré, des structures techniques administratives de proximité seront mise en place.

Pour optimiser ce cadre institutionnel jusque-là sommaire, le Ministre de la Santé Publique souhaiterait disposer des données plus détaillées et une offre d'un dispositif institutionnel plus adapté d'une part à la complexité du projet et d'autre part au contexte spécifique qui est sans cesse évolutif.

Afin de réaliser la mission relative à l'évaluation du dispositif institutionnel de la CSU, le Coordonnateur National de la Cellule Technique PBF invite les consultants (cabinets) intéressés et disposant des qualification et compétences nécessaires à manifester leur intérêt.

## 2. Objet

L'objectif général de l'activité est d'évaluer le dispositif institutionnel de la Couverture Santé Universelle (CSU) en vue de son optimisation.

### OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière spécifique, il s'agira au cours de cette consultation :

- D'évaluer le design organisationnel du dispositif ;
- D'analyser sa cohésion avec les structures existantes ;
- De proposer les axes d'amélioration.

## 3. Financement

Fonds de Contrepartie 2018/PRPSS

## 4. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposés à l'adresse citée ci-dessous mentionné en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copie au plus tard **le 09 Mars 2022 à 15 H 00**, après publication du présent avis avec la mention suivante :

*AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°000006/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2022 DU  
08 Février 2022  
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) EN VUE DE MENER UNE ETUDE SUR L'EVAUATION DU  
DISPOSITIF INSTITUTIONNEL EN VUE DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE*

## 5. Composition du dossier

Le Coordonnateur National de la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS-C) au Cameroun invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les Cabinets ou Groupement de Cabinets admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets ou du Groupement de Cabinets intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc...) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de manifestation devra contenir de façon non exhaustive :

- Une Lettre de Manifestation d'Intérêt adressée au Coordonnateur National de la Cellule Technique PBF ;
- La justification du statut juridique du Cabinet ou du Groupement de Cabinets ;
- Les références générales dans le domaine des études ou prestations intellectuelles (joindre les contrats ou marchés, antérieures première et dernières pages etc.) ;
- Les références spécifiques dans le domaine faisant l'objet de la consultation avec justificatifs à l'appui (contrats, marchés etc.) ;
- Une présentation sommaire de l'organigramme de la structure des ressources humaines (personnel) et matérielles ;
- Tout autres documents pertinents qui démontrent ou justifient de l'expérience du cabinet d'études dans les prestations relatives à cette étude.

## 6. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) – Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de consultants, version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection sera menée conformément à la méthode : « Sélection au Moindre Coût » (SMC) et conformément aux procédures ci-dessus énoncées.

## 7. Renseignements Complémentaires

Le Cabinet ou Groupement de Cabinets peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous mentionnées aux heures suivantes : de 08h 00 à 15h 00, heures locales à la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement du Système de Santé au Cameroun (PRPSS-C), sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à 2 étages, Tél : +237 697 81 21 88/697 06 53 00,  
Email : prps\_chn\_pbf@yahoo.com, avec copie à sobka2@yahoo.fr

## 8. Evaluation et publication des resultats

Au terme de cette mission, il est attendu des recommandations en vue de l'amélioration du dispositif institutionnel de la CSU.

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BEVANG FIRMIN**

## COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022 DU 08/02/2022  
POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (C0816002), TRONÇON: MAISSABA-SAMBA :  
LONGUEUR 12 KM DANS LA COMMUNE DE TIBATI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Consultation pour les travaux d'entretien de la route communale (C0816002). Tronçon Maissaba-SAMBA : longueur 12 km dans la commune de Tibati.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE.

### 3. Cout Prévisionnel

Vingt-sept millions (27 000 000) F CFA

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire N°

### 7. Consultation du Dossier

n/a

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45.000 (quarante-cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 05/03/2022 à 10 Heures et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022 DU 08/02/2022  
RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (C0816002), TRONÇON : MAISSABA-SAMBA : LONGUEUR 12 Km DANS LA COMMUNE DE TIBATI.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**NB** ; l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de Lettre Commande complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif.

Les offres doivent être reçues au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution desdites prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 540 000 (Cinq cent quarante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous. Date et heure d'ouverture des plis Le 05/03/2022, à 11 heures.

Lieu d'ouverture des plis Salle des Actes de la Mairie de Tibati

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix quantifié dans l'offre
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

## 5. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

1. Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 20 millions par année ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier oui/non (Personnels du chantier);
5. Les matériels essentiels (Camion benne, Bulldozer ou niveleuse et Véhicule

de liaison) ; oui/non

1. La proposition technique ; (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non
2. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant

la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de "oui" à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 12 Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 13 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 7 Février 2022

Le MAIRE

**DAHIROU AMADOU**

## CELLULE TECHNIQUE NATIONALE DU PBF

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°000003/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM  
DU 08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR A LA CELLULE TECHNIQUE  
NATIONALE PBF DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE  
-CAMEROUNNOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT DE LA  
PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ AU CAMEROUN (PRPSSC) INTITULÉ DU POSTE :  
CHAUFFEURLOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE : UN (01) AN  
RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 5790-CM, DON TF 0A2177**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Cameroun a démarré en 2011, un projet pilote du Financement Basé sur la Performance (PBF), dans 26 districts de Santé de 4 régions du Pays (Littoral, Est, Nord-ouest et Sud-ouest) grâce à un financement de la Banque Mondiale. L'objectif du projet était d'accroître l'utilisation et d'améliorer la qualité des services de santé avec un accent particulier sur la santé de l'enfant, de la mère et les maladies transmissibles à travers le PBF.

Le PBF est une approche de réforme du système de santé, axée sur les résultats en quantité et en qualité des services offerts aux populations y compris les personnes vulnérables et pauvres. Le PBF vise à accroître la qualité des soins, l'efficacité dans l'utilisation des ressources, l'équité dans l'accès aux soins, la transparence, la bonne gouvernance et l'« empowerment » du personnel.

L'évaluation de ce projet pilote (2012-2015) a montré un impact positif sur : i) La couverture des services de santé (la vaccination des enfants, l'utilisation des services de planning familial, le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié, et la vaccination antitétanique parmi les femmes enceintes) ; ii) la qualité des services de santé (la disponibilité et qualité des équipements pour les consultations, les accouchements et soins aux nouveau-nés, la disponibilité des vaccins et médicaments, la présence du personnel qualifié dans les formations sanitaires, et la diminution des paiements parallèles et des coûts des soins dans les formations sanitaires) ; iii) la satisfaction des patients (pour la qualité de l'accueil, les frais des services, l'intimité de la visite, le respect et la courtoisie des prestataires envers les patients, et les horaires des services) ; iv) la satisfaction des prestataires (la qualité et disponibilité des équipements, médicaments et consommables dans la formation sanitaire, le niveau de salaire et des avantages tels que les primes, logements, etc. , et la reconnaissance des bonnes performances par les superviseurs).

A la faveur de ces bons résultats du PAISS, le gouvernement a décidé d'étendre à l'échelle nationale le PBF, avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Le gouvernement a commencé en 2014 à utiliser l'approche PBF pour une allocation plus efficace et plus efficiente des ressources aux formations sanitaires sous PBF dans la région du littoral. Un financement additionnel de la Banque Mondiale a permis de démarrer le PBF dans les 3 régions du septentrion en fin 2016.

En Juillet 2015, le Cameroun a été choisi comme récipiendaire du Mécanisme de Financement Mondial en Soutien à Chaque Femme, Chaque Enfant (Global Financing Facility, GFF) et a mobilisé des fonds additionnels à travers une nouvelle opération de la Banque Mondiale appelée Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé pour contribuer à l'extension progressive du PBF sur toute l'étendue du territoire d'ici 2020.

A cet effet, le Ministère de la sante a créé en son sein une Cellule Technique Nationale qui est l'organe d'exécution technique et financière du Projet de Renforcement de la Performance et qui a pour missions d'institutionnaliser le PBF, d'assurer son extension à l'échelle nationale et de mobiliser ressources nécessaires auprès du gouvernement et des partenaires. La CTN-PBF est chargée en relation avec les services technique compétentes du Ministère de la Santé publique de : i) faciliter la mobilisation des directions techniques et des autres services compétents pour la supervision et le contrôle de la qualité technique des interventions soutenues par le PBF; ii) Promouvoir le PBF comme modèle de performance des formations sanitaires et de promotion de la santé à différents niveaux du système de santé ; iii) proposer les mécanismes, le cadre juridique et institutionnel ainsi que les modalités de Pérennisation et d'extension du PBF; iv) Coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre du PBF au Cameroun; v) élaborer, réviser et diffuser les différents outils de gestion nécessaires à la mise en œuvre du PBF, vi) Promouvoir l'harmonisation, l'intégration et la complémentarité du PBF avec les autres interventions visant à améliorer la qualité et la quantité des services de santé ; vii) Assurer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources supplémentaires auprès du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers; viii) Coordonner et suivre la gestion financière de toutes les ressources mobilisées dans le cadre du PBF et notamment du « Global Financing Facility » (GFF) ; ix) Assurer la supervision technique des Agences de Contractualisation et de Vérification ; x) Produire, diffuser et veiller à la bonne utilisation des outils harmonisés du PBF ; xi) Coordonner les formations en PBF et tenir le fichier national des Experts PBF; xii) Préparer les sessions du Comité de Suivi du PRSS et en assurer le secrétariat ; xiii) Suivre la mise en œuvre des recommandations du Comité de suivi induisant des réformes législatives et/ou institutionnelles ; xiv) Suivre et évaluer la mise en œuvre du PBF par les Directions Techniques du Ministère de la Santé Publique ; xv) Elaborer et diffuser un rapport annuel de mise en œuvre du PBF.

Pour réaliser ses missions, la Cellule Technique Nationale PBF a besoin de recruter du personnel dont un quatrième chauffeur.

## 2. Consistance des prestations

Il doit avoir les compétences minimales suivantes :

- Il devra avoir un BEPC, CAP ou tout diplôme équivalent ;
- avoir un permis catégorie « B » ;
- justifier d'une expérience d'au moins 03 ans dans le domaine ;
- avoir une bonne connaissance de la région est un atout ;
- être aptes à travailler dans des conditions difficiles ;
- maîtriser les étapes d'entretien courantes du véhicule et de remplissage du carnet de bord ;
- être résistant et respectueux, savoir garder confidentielles les informations.

## 3. Participation et origine

Sous la supervision de l'assistante administrative, le chauffeur est chargé:

- D'assurer l'entretien courant du véhicule et de remplissage du carnet de bord ;
- Assurer le rôle d'Agent de liaison ;
- Accomplir d'autres tâches compatibles avec ses aptitudes professionnelles à elle confiées par la hiérarchie.

## 4. Financement

**Crédit IDA N° 5790-CM, Don TF 0A2177**

## 5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique en trois (3) exemplaires **au plus tard le 09 Mars 2022**, après publication du présent avis avec la mention :

*« MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR A LA CELLULE TECHNIQUE  
NATIONALE PBF DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE  
-CAMEROUN»*

## 6. Composition du dossier

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt faisant apparaître l'adresse et les contacts du consultant ;
2. Lettre de motivation;
3. Une photo 4X4 ;
4. Un certificat de nationalité ;
5. Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
6. Des documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le CV ;
7. Des copies certifiées conformes des diplômes pertinents pour le poste.

## 7. Critères d'évaluation

Le candidat sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, publié en Mai 2004 version révisées en Octobre 2006 et Janvier 2014.

## 8. Renseignements Complémentaires

Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé au Cameroun

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à 02 étages.

- Numéro de téléphone: (+237) 697 81 21 88/697 06 53 00

- Adresse électronique : prps\_ctn\_pbf@yahoo.com avec copie à bfirmo@yahoo.fr;

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BEVANG FIRMIN**

# PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET NO 000002/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM  
08 FÉVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE POUR LE COMPTE DU PROJET  
DE PREPARATION ET DE REPOSE A LA COVID-19.NOMS DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET :  
PROJET DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA COVID-19 (PPRC)INTITULÉ DU POSTE : AUDITEUR  
INTERNELOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE DU CONTRAT : UN (01) AN  
RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA 6783-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

### A l'échelle mondiale

Une épidémie de COVID-19 causée par le nouveau coronavirus 2019 (SARS-CoV-2) s'est propagée rapidement à travers le monde depuis décembre 2019. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré une pandémie mondiale alors que le coronavirus se propage rapidement à travers le monde. Au 13 septembre 2020, l'épidémie a entraîné une estimation de 28 637 952 de cas confirmés et 917 417 décès dans 216 pays.

Le COVID-19 est l'une des nombreuses épidémies de maladies infectieuses émergentes (MIE) au cours des dernières décennies qui ont émergé d'animaux en contact avec l'homme, entraînant des épidémies majeures avec d'importants impacts sanitaires et économiques. Bien que les pays soient désormais bien mieux préparés que par le passé, le monde est également beaucoup plus interconnecté et beaucoup plus de personnes ont aujourd'hui des comportements facteurs de risque tels que le tabagisme et les problèmes de santé chroniques préexistants qui rendent les infections particulièrement dangereuses.

Avec le COVID-19, les scientifiques essaient toujours de comprendre le tableau complet des symptômes et de la gravité de la maladie. Les symptômes rapportés chez les patients ont varié de légers à sévères, et peuvent inclure de la fièvre, de la toux et un essoufflement. En général, les études sur les patients hospitalisés ont démontré qu'environ 83 % à 98 % des patients développent de la fièvre, 76 à 82 % développent une toux sèche et 11 à 44 % développent de la fatigue ou des douleurs musculaires. D'autres symptômes, y compris des maux de tête, des maux de gorge, des douleurs abdominales et de la diarrhée ont été signalés, mais sont moins fréquents.

Ces questions, devenues des défis, accentuent la nécessité de renforcer la réponse à COVID-19 dans tous les pays afin de minimiser le risque et l'impact mondiaux posés par cette maladie.

### Sur le plan démographique

Avec une population estimée à plus de 25 millions d'habitants en 2018, le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure situé le long de l'océan Atlantique. Il partage ses frontières avec le Tchad, la République centrafricaine (RCA), la Guinée équatoriale, le Gabon, et le Nigéria, qui ont tous signalé des cas de COVID-19. Cette population est jeune (41 % de moins de 15 ans) et environ 44 pour cent de la population vit dans les zones rurales.

Ayant joui de plusieurs décennies de stabilité, le Cameroun est aux prises depuis plusieurs années contre les attaques des Boko Haram dans l'Extrême-Nord et une insurrection sécessionniste dans les régions anglophones. Les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays sont dans un conflit entre des groupes armés non étatiques et l'armée camerounaise, avec pour conséquence de nombreux déplacements de populations. Depuis septembre 2017, cette situation a déplacé plus de 600 000 personnes à l'intérieur du pays et a coûté la vie à près de 400 civils et plus de 200 militaires, gendarmes et policiers.

Le Cameroun accueille également environ 420 000 réfugiés, en raison de la situation d'insécurité dans les pays voisins. Notamment, la crise centrafricaine a provoqué un afflux de réfugiés (289 982) dans l'Est, l'Adamaoua et le Nord. L'insurrection de Boko-Haram a provoqué des déplacements forcés de populations (environ 130 018) du Nigéria au Cameroun. En outre, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour Réfugiés (HCR), environ 36 525 réfugiés urbains de diverses nationalités se trouvent à Douala et Yaoundé.

### Sur le Plan économique National

Le Cameroun est la plus grande économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La région connaît une crise économique déclenchée par la chute brutale des prix du pétrole. Alors que les

revenus pétroliers diminuaient et que les finances publiques se sont détériorées, la priorité du gouvernement est restée la consolidation budgétaire. En juin 2017, le Cameroun a signé un accord triennal avec le FMI (Extended Credit Facility – FEC) afin de soutenir les efforts du gouvernement pour restaurer la viabilité extérieure et budgétaire et jeter les bases d'un secteur durable, inclusif et axé sur le secteur privé croissance.

Les impacts économiques du COVID-19 sont massifs. Le PIB du pays s'est contracté de 2,4 % en 2020, alors que la croissance avait été de 3,7 % en 2019, soit une baisse de 6,1 [1] points. Actuellement, la pandémie a des répercussions sur tous les aspects socio-économiques et financiers du pays. Ceux-ci comprennent, entre autres choses, une baisse importante des recettes budgétaires, une détérioration importante des comptes macroéconomiques, une baisse des financements, une perturbation des échanges intracommunautaires, une fragilisation de la stabilité extérieure et financière, un risque de remontée des pressions inflationnistes, une dégradation du comportement des agents économiques (ménages, entreprises et Etat).

### Sur le plan Sanitaire

Alors que le Cameroun est classé comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ses indicateurs de santé et profil épidémiologique restent comparables à ceux des pays à faible revenu, avec de profondes disparités régionales et rurales-urbaines. Le Cameroun enregistre le 14e taux d'espérance de vie le plus bas au monde.

Le fardeau de la maladie reste élevé et les décès maternels ont augmenté au cours des deux dernières décennies. Le profil épidémiologique reste dominé par les maladies transmissibles. Le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose représentent environ 23,7 pour cent du total de morbidité et 25 pour cent des décès. Les maladies non transmissibles sont en forte émergence en raison de l'évolution du mode de vie et des habitudes alimentaires, en particulier ceux des habitants des zones urbaines. Les maladies potentiellement épidémiques (choléra, méningite cérébrospinale à méningocoque, fièvre jaune, rougeole), aggravent la morbidité et la mortalité des populations de temps à autre.

Ces dernières années, le Cameroun a connu de nombreuses épidémies. Notamment la leishmaniose (2017), la polio (2014, 2019), la fièvre jaune (2013), la rougeole (2015, 2019) et le choléra (2011, 2014, 2020). Malgré la vulnérabilité du Cameroun aux épidémies, en particulier dans l'Extrême-Nord, il y a eu peu d'investissement dans le renforcement des systèmes de surveillance et de riposte aux maladies transmissibles.

Le premier cas de Covid-19 dans le pays a été diagnostiqué le 6 mars 2020. S'en sont suivies des mesures de santé publique non pharmaceutiques pour contenir l'épidémie. Le 30 mars 2020, le ministre de la Santé a annoncé le lancement imminent d'une campagne de tests de coronavirus dans la ville de Douala (porte à porte). Le 9 avril 2020, le gouvernement a pris sept mesures supplémentaires pour arrêter la propagation du COVID-19, dont port obligatoire du masque, production locale de médicaments, tests de dépistage, gels hydro alcooliques et masques de protection, création de centres de traitement spécialisés COVID-19 dans les dix régions du pays, intensification de la campagne de dépistage, intensification de la sensibilisation dans les deux langues officielles et langues locales. Au 9 septembre 2020, le ministère de la Santé a confirmé 20 009 cas, dont 815 membres du personnel de santé, 415 décès (taux de mortalité de 2,1 %), 18 837 guéris. Quarante-vingt-cinq pour cent (1 236) des contacts ont été placés sous surveillance. Le Cameroun a été classé par l'OMS comme étant dans le quatrième scénario, ce qui signifie que le pays connaît des épidémies de transmission locale.

À la suite du premier cas confirmé de COVID-19, le gouvernement du Cameroun a mis en place un plan de réponse immédiate en mars 2020, avec un budget estimé à 10,7 millions de dollars, pour résoudre certains problèmes liés à la propagation et aux effets du virus dans sept domaines. Compte tenu de la rapidité progression de l'épidémie, ce plan a connu plusieurs ajouts et mises à jour dès la première itération. La dernière version du plan de réponse national s'articule désormais autour de quatre piliers. Le MINSANTE opère à travers le Centre Opérationnel d'Urgence de Santé Publique (COUSP) qui collecte, analyse, hiérarchise, surveille et diffuse des informations sur l'épidémie. Le COUSP est exploité par le biais d'un Système de Gestion des Incidents (SGI) dont les domaines fonctionnels sont la gestion, les opérations, la planification, la logistique financière et administrative. La direction de la lutte contre les maladies et la lutte contre les épidémies et pandémies (DLMEP) travaille étroitement avec le SGI.

2. **Objet** : L'objectif principal de ce projet est de renforcer les capacités du système de santé publique, ces dernières restent faibles et ne permettent pas de répondre adéquatement aux besoins de la population. La pandémie de Covid-19 est un défi majeur pour le Cameroun et le monde entier. La stratégie de vaccination posée par la pandémie de Covid-19 est un défi majeur pour le Cameroun et le monde entier. Le Programme National de Vaccination (PNV) a pour objectif de renforcer la préparation du système national de santé publique dans certaines zones de Cameroun. Le projet est financé par le Gouvernement du Cameroun via le Programme National de Vaccination (PNV) et le renforcement de la préparation du système national de santé publique dans certaines zones de Cameroun. Le projet est financé par le Gouvernement du Cameroun via le Programme National de Vaccination (PNV) et le renforcement de la préparation du système national de santé publique dans certaines zones de Cameroun. Le projet est financé par le Gouvernement du Cameroun via le Programme National de Vaccination (PNV) et le renforcement de la préparation du système national de santé publique dans certaines zones de Cameroun.

- Disposer des équipements nécessaires pour le traitement des patients critiques du COVID-19 conformément au protocole national approuvé ;
  - Renforcer les capacités de stockage des vaccins ainsi que leurs déploiements ;
  - Apporter un appui matériel pour la PCI dans le cadre du renforcement du système de santé ;
  - Appuyer la communication autour de la vaccination pour amener les populations à y adhérer ;
  - Renforcer le plateau de diagnostic et la capacité des EIIR dans la lutte contre la pandémie ;
  - Apporter un appui à la stratégie vaccinale contre le COVID-19 à travers toutes les étapes du déploiement du vaccin.
- Pour réaliser ses missions, il est prévu le recrutement du personnel dont un Auditeur Interne.



### 3. Consistance des prestations

#### MISSIONS ASSIGNEES A L'AUDITEUR INTERNE

Rattaché au coordonnateur national et au Comité de Suivi, l'Auditeur interne aura pour mission d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de la gestion des ressources allouées au PPRC dans tous ses aspects : comptable, financier, opérationnel, administratif et humain. Plus spécifiquement, il devra s'assurer que : (i) la structure du système de contrôle interne est fiable et efficace, c'est-à-dire que l'ensemble des dispositifs de contrôle et de sauvegarde est capable de prévenir, au besoin de corriger à temps, tout risque de dérapage dans la gestion des ressources et l'atteinte des objectifs de développement ; et (ii) les différents manuels de procédures en vigueur sont respectés y compris les procédures de passation des marchés.

#### Nature et étendue des services

L'auditeur interne sera chargé de :

- Elaborer une charte d'audit, une matrice des risques et un programme de travail annuel d'audit interne basé sur l'approche risque ;
- Etablir le calendrier, les objectifs, le scope et les procédures applicables à chaque mission d'audit interne de façon à assurer une utilisation efficace et efficiente de son temps de travail ;
- Effectuer les missions d'audit interne conformément aux principes et règles internationalement reconnus ;
- Apprécier régulièrement le dispositif de contrôle interne au regard des plans, politiques et directives générales, de l'organisation et du déploiement des moyens mis en œuvre dans le PPRC, relever les contrôles inexistantes ou ceux qui nécessitent des améliorations et formuler des recommandations ;
- Veiller à la mise en œuvre complète de tous les manuels de procédures en vigueur dans le cadre du PPRC ;
- Assurer, avec le RAF, la préparation des audits externes et le suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en découlent ;
- Procéder à des audits réguliers, planifiés et spontanés, des comptes, actifs et opérations du projet ;
- Vérifier que les biens et services financés sont acquis en respect des procédures de passation des marchés, des dispositions des Accords, et des Directives de passation des marchés et de sélection des consultants. En plus de la vérification de la conformité des acquisitions ayant fait l'objet d'une revue préalable des partenaires, une attention particulière devra être mise sur toutes les acquisitions de biens, fournitures et services ne faisant pas l'objet d'un avis de non objection préalable de la Banque ;
- Vérifier que les demandes de décaissement soumises aux partenaires aux fins de financement sont autorisées, enregistrées correctement, appuyées par des pièces justificatives et éligibles selon les termes des accords de financement ;
- Vérifier le respect des pourcentages d'éligibilité des différentes catégories des dépenses ;
- Vérifier la concordance entre les activités physiques et les décaissements financiers ;
- Vérifier que toutes les dispositions juridiques et fiscales sont respectées, notamment en matière d'exonération d'impôts et taxes et droits de douanes applicables au programme, le

Traitement fiscal applicable aux traitements versés aux consultants et staff du PPRC ;

- Effectuer la revue des dossiers de paiement de chaque prestataire du PPRC avant exécution de chaque paiement ;
- Effectuer la revue des DRF et supports justificatifs préalablement à leur soumission dans Client Connection ;
- Effectuer la revue des réceptions et distributions des biens et services dans le cadre de l'exécution des contrats avec les agences des Nations Unies, vérifier le respect des clauses contractuelles, et relever à la coordination tout manquement observé ;
- Produire les rapports pour chaque mission d'audit interne, discuter avec la coordination du projet des conclusions et assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- Produire chaque trimestre des rapports d'activités, à soumettre à la Coordination qui devra les partager avec la Banque mondiale ;
- Formuler à la Coordination du projet des avis et recommandations indépendants chaque fois que nécessaire, dans le respect des principes éthiques et déontologiques régissant la profession ;
- Procéder à toute investigation sollicitée par la coordination du projet.

## 4. Participation et origine

L'Auditeur Interne doit avoir les qualifications et compétences minimales suivantes :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau BAC + 5 en Audit, Contrôle, Gestion (Master, ou tout autre diplôme équivalent) ; Une certification CIA serait un atout ;
- Justifier dans les dix dernières années, au sein des projets de développement financés par des Bailleurs de Fonds internationaux, d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans comme Auditeur interne ou poste similaire ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation de marchés, de gestion financière et des mécanismes de financement des projets de développement ;
- Une bonne connaissance du logiciel de gestion financière et comptable TOM2PRO serait un atout ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse et être doté d'un esprit constructif ;
- Avoir la capacité de travailler sous pression, le sens de l'organisation et du respect des délais ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Avoir une bonne communication (orale et écrite) et une maîtrise du français ou de l'anglais ;
- Jouir d'une bonne moralité et d'une bonne intégrité professionnelle.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous en sept (7) exemplaires au plus tard le **09 Mars 2022**, après publication du présent avis avec la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET N° 000002/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM 08 Février 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19 »

*NB : Il n'est pas autorisé les envois des dossiers par email.*

## 6. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre au minimum les pièces suivantes :

- a) Une lettre de motivation ;
- b) Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ressortant entre autres les qualifications et les expériences du candidat ;
- c) Les documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le curriculum vitae (les contrats, l'attestation ou certificat de travail etc. ;
- d) La copie certifiée conforme du diplôme pertinent pour le poste.

## 7. Critères d'évaluation

Le candidat sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), publié en juillet 2016 et révisé en octobre 2017, disponible dans le site web de la Banque Mondiale.

## 8. Renseignements Complémentaires

Le candidat sera recruté pour une durée de douze (12) mois et renouvelable après évaluation et compte tenu de ses performances.

Le Consultant sera basé à Yaoundé, au siège du projet mais la consultation couvre tout le territoire du pays.

## LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA

Numéro de téléphone: (+237) 674 20 67 24/697 06 53 00

Adresse électronique : [prpss\\_ctn\\_pbf@yahoo.com](mailto:prpss_ctn_pbf@yahoo.com) avec copie à [sobka2@yahoo.fr](mailto:sobka2@yahoo.fr)

YAOUNDE le 8 Février 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BEVANG FIRMIN**

## COMMUNE ESSE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 10 FEVRIER 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES : - (LOT 1): NSIMI-YETOULOU; - (LOT 2): EBODOUMOU; DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un **Appel d'Offres National Ouvert**,

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :**

- (lot 1): NSIMI-YETOULOU;
- (lot 2): EBODOUMOU;

**DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- *L'installation du chantier y compris l'amenée et le repli du matériel ;*
- *Les études détaillées;*
- *les travaux préparatoires ;*
- *la construction du Champ photovoltaïque 4.5kwc;*
- *les Semelles et génie civil pour fixation;*
- *Accessoires d'interconnexion de raccordement et de protection des modules;*
- *Onduleur Chargeur (4KWC) 230V ;*
- *La construction d'un local technique et périmètre de sécurité ;*
- *installation et mise en fonctionnement des équipements.*
- *La production d'un dossier de recollement ;*
- *La formation d'un agent communal sur l'entretien du niveau 1 des installations ;*
- *Fournir une boîte à outil pour la maintenance.*

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage est de :

Nom du lieu bénéficiaire	Lots	Montant en F CFA
Construction d'une mini-Centrale Solaire à NSIMI-YETOULOU.	(LOT 1)	20 000 000
Construction d'une mini Central Solaire à EBODOUMOU.	(LOT 2)	20 000 000

#### 4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de **deux (02)** lots ci-après définis:

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lots	Montant	Imputation
					en F CFA	
1	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	Construction d'une mini-Centrale Solaire à NSIMI-YETOULOU.	(LOT 1)	20 000 000	
2			Construction d'une mini-Centrale Solaire à EBODOUMOU.	(LOT 2)	20 000 000	

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022 ; MINDDEVEL) ; (Imputations : (LOT 1) \_\_\_\_\_ (LOT 2) \_\_\_\_\_).

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esseauprès du **Service des Marchés** dès publication du présent avis. B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04

#### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, auprès du **Service des Marchés** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze Mille (75 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Esse.

## 9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées au Service des Marchés de la Commune d'Esse, au plus tard le **10 MARS 2022 à 10 heures** et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 10 FEVIER 2022  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINIS CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :**

- (LOT 1) : NSIMI-YETOULOU;

- (LOT 2) : EBODOUMOU;

**DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est :

Nom du lieu bénéficiaire	Lots	Délai d'exécution
Construction d'une mini-Centrale Solaire à NSIMI-YETOULOU.	(LOT 1)	3 mois
Construction d'une mini-Centrale Solaire à EBODOUMOU.	(LOT 2)	3 mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	MONTANT CAUTIONNEMENT en F CFA
Construction d'une mini-Centrale Solaire à NSIMI-YETOULOU.	(LOT 1)	20 000 000	400 000
Construction d'une mini-Centrale Solaire à EBODOUMOU.	(LOT 2)	20 000 000	400 000

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément au

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois;
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Min
4. La quittance d'achat du Dossier d'Avis d'Appel d'Offres ;
5. Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) de Francs CFA pour cha**
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la rég
7. Une attestation pour soumission(APS) délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumission
8. Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le
9. Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
10. L'attestation de visite de site signée par le maître d'ouvrage ou sur l'honneur.

L'Offre technique devra être conforme aux prescriptions du présent dossier, l'offre Financière devra comporter entre autres les c

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de

**NB : Une offre contenant plus d'un lot est irrecevable.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu à la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville d'Esse, le **10 Mars 2022 à 11 Heures** par la Commission  
L'ouverture des plis se fera en un temps.

### - **DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à com

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou

### 2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation Générale des offres.

## 15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux p  
Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non co

**NB : Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

### **- SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE**

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef Service

### **- ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit dans le respect des textes en vigueur, en cas de nécessité, d'apporter tout

**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE  
COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48**



# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/CUD/SG/DECI/2022 DU 07/02/2021  
RELATIF A LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté », le Maire de la Ville de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'attention des entreprises de droit camerounais, qui désirent participer à la pré qualification pour les prestations sus indiquées.

## 2. Objet

Le présent avis vise la pré-qualification des entreprises devant participer à l'Appel d'Offres Restreint sur la maintenance des équipements de la Communauté Urbaine de Douala au titre de l'exercice 2021 et suivants.

## 3. Consistance des prestations

Le soumissionnaire devra effectuer l'entretien de niveau 2 sur les équipements et engins lourds de la Communauté Urbaine de Douala. En d'autres termes effectuer les interventions suivantes :

- Entretien préventif ;
- Réparations ;
- Dépannage/remorquage.

## 4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 du Code des Marchés Publics.

## 5. Financement

**Budget de la Communauté Urbaine de Douala**

## 6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine Sous-direction des Marchés Publics B.P : 43 Douala Tél. : (237) 233 42 15 09 –Fax : (237) 233 42 69 50 **Au plus tard le 04/03/2022 à 10 heures, heure locale**, et devra porter la mention suivante:

### AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET

**N°001/ASMI/CUD/SG/DECI/2021 DU 07/02/2022**

**RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 7. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise (registre de commerce) ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de grande instance ou du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- Une attestation de non redevance en cours de validité signé par le Directeur des impôts ou son représentant habilité certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts au cours des trois derniers mois;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;

**N.B** : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature conformément à l'article 92 alinéa 9 du code des marchés publics.

## 8. Critères d'évaluation

### CRITERES ELIMINATOIRES

- Ne pas disposer d'un document justifiant que le soumissionnaire dispose d'un garage équipé d'une fosse de visite, implanté en zone urbaine de Douala, depuis au moins deux (02) ans ;
- N'avoir pas réalisé au moins un (01) projet de maintenance ou de réparation d'engins de travaux publics et de camions divers au cours des cinq dernières années, d'un montant d'au moins 50 millions de francs CFA Toutes Taxes comprises. Cette référence devra être justifiée par un PV de réception provisoire ou une attestation de bonne fin signée par le Maître d'Ouvrage.

### CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. Références techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Avoir réalisé au moins un (01) projet de maintenance ou réparation de d'engins de Travaux Publics et de camions divers au cours des cinq (05) dernières années ou avoir au moins un (01) projet en cours d'exécution d'un montant cumulé de cinquante Millions (50 000 000) de FCFA.</li> </ul> <p>Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;</li> <li>- La copie du procès-verbal de réception technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;</li> <li>- Un document signé de l'Autorité Contractante pour justifier les références en cours.</li> </ul>
1. Matériel	<p>Un (01) véhicule pick-up ; un (01) multimètre ; un (01) ordinateur ; une (01) imprimante ; un (01) appareil photo numérique ; deux (02) caisses à outils; un garage équipé d'une fosse de visite.</p> <p><b>NB</b> : Les factures, la carte grise ou un protocole d'accord légalisé de location de matériel devront être fournies.</p>
1. Personnel	<p><b>Un (01) Personnel d'encadrement</b> : Diplômé en mécanique automobile (Bacc+2 minimum) ou tout autre formation équivalente, justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins cinq (05) années dans la mécanique automobile.</p> <p><b>Un (01) Chef d'équipe de maintenance</b> : Diplômé en mécanique automobile (CAP), justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins cinq (05) années dans la mécanique automobile.</p> <p><b>Quatre (04) techniciens</b> : Titulaires chacun d'une attestation de formation en mécanique automobile, justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins deux (02) ans dans la mécanique automobile.</p> <p><b>NB</b> : Les factures, la carte grise ou un protocole d'accord légalisé de location de matériel devront être fournies.</p>

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

## CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA QUALIFICATION

CRITERES	POINTS ALLOUES
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100</b>
<b>1. 1. DOSSIER ADMINISTRATIF</b>	<b>08</b>
Statuts juridiques ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise	2
Attestation de non faillite	2
Attestation de non redevance	2
Attestation de non exclusion des marchés publics	2
<b>1. 2. REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES DE L'ENTREPRISE</b>	<b>25</b>
Avoir réalisé au moins un (01) projet de maintenance ou de réparation d'engins de Travaux Publics et des camions divers au cours des cinq (05) dernières années ou avoir au moins un (01) projet en cours d'exécution pour un montant cumulé de cinquante Millions (50 000 000) de FCFA .	25
Avoir réalisé zéro (00) projet de maintenance ou de réparation de matériel roulant au cours des cinq (05) dernières années ou avoir au moins un (01) projet en cours d'exécution pour un montant cumulé de cinquante Millions (50 000 000) de FCFA .	0
<b>1. 3. PERSONNEL</b>	<b>53</b>
<b>Un Personnel d'encadrement</b> : justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins cinq (05) années dans la mécanique automobile	<b>21</b>
<i>Diplôme de Technicien Supérieur en mécanique automobile ou tout autre formation équivalente (Bacc+2),</i>	09
<i>Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la mécanique automobile</i>	10
<i>Expérience de moins de 5 ans dans le domaine de la mécanique automobile</i>	00
<i>Attestation de disponibilité signée par le candidat</i>	02
<b>Un Chef d'équipe de maintenance</b> : justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins cinq (05) années dans la mécanique automobile	<b>16</b>
<i>Diplôme de technicien en mécanique automobile (CAP)</i>	05
<i>Expérience d'au moins 05 ans dans la mécanique automobile</i>	10
<i>Expérience de moins de 05 ans dans la mécanique automobile</i>	00
<i>Attestation de disponibilité signée par le candidat</i>	01
<b>Quatre (04) techniciens</b> : Justifiant chacun d'une formation en mécanique automobile	<b>16</b>
<i>Diplôme technicien 1 : Attestation de formation en mécanique automobile</i>	01
<i>Expérience d'au moins 02 ans dans la mécanique automobile</i>	01
<i>Attestation de disponibilité signée par le candidat</i>	





Diplôme technicien 2 : Attestation de formation en mécanique automobile	01
Expérience d'au moins 02 ans dans la mécanique automobile	01
Attestation de disponibilité signée par le candidat	02
Diplôme technicien 3 : Attestation de formation en mécanique automobile	01
Expérience d'au moins 02 ans dans la mécanique automobile	01
Attestation de disponibilité signée par le candidat	02
Diplôme technicien 4 : Attestation de formation en mécanique automobile	01
Expérience d'au moins 02 ans dans la mécanique automobile	01
Attestation de disponibilité signée par le candidat	02
<b>NB : Le Personnel d'encadrement doit être différent du Directeur Général ou du gérant de l'entreprise.</b>	
<b>4- MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS</b>	<b>14</b>
<b>Matériels électriques + outils</b>	<b>03</b>
Multimètre	0,5
Appareil photo numérique	0,5
Caisse à outils 1	1
Caisse à outils 2	1
<b>Matériel informatique</b>	<b>1</b>
Un (01) ordinateur	0,5
Une (01) imprimante	0,5
<b>Garage moderne + fosse de visite</b>	<b>10</b>
Garage équipé d'une fosse de visite, installé à Douala depuis au moins 2 ans	6
Un (01) véhicule pick up de moins de 15 ans d'âge	4

**NB : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 90/100 points du total général, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent.**

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise à la rue du Gouverneur CARRAS, aux heures ouvrables entre 8h et 15h.

## 10. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues seront consultées dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2021 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 4 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les entreprises non retenues pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

*DOUALA le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# COMMUNE DE KETTE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2022 DU 07 FEVER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KETTE - CAREEFOUR DONO SUR 12 KM, DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KETTE, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la route communale KETTE-CARREFOUR DONO sur 12 Km, Commune de KETTE , Département de la Kadey, région de l'Est.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases:

### phase 1 : travaux mécanisés,

Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)

- Le dégagement mécanique ;
- Le reprofilage simple y compris la création des fossés et exutoires.
- Le rechargement.

### phase 2 : travaux manuels,

(Exécutés par les populations riveraines)

- La pose des barrières de pluie;
- La pose de panneaux d'indication de chantier.
- Plaquetage du pont sur la rivière Molleh.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : Vingt-sept Millions (27 000 000) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique :

N°LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC C CFA	CAUTION DE SOUMISSION (2%)
Unique	L'exécution des travaux d'entretien de la route communale KETTE -CARREFOUR DONO- FEUVE KADEY,	27 000 000	540 000 FCFA

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de KETTE, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél ; 699 43 99 41, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès du Service de la Passation des Marchés, de la commune de K.ETTE Tél : 655 85 33 11, sise à Kétté, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipal de KETTE , d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Commune de Kétté, Service de la Passation des Marchés,

Tél: 699 43 99 41 au plus tard le **02 MARS 2022 à 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/CK/CIPM/SG/2022 DU 07 FEVERIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KETTE - CAREEFOUR DONO SUR 12 KM, DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

*" A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "*

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Kétté , dans la salle des actes de la Mairie le **02 Mars 2022 à 12 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ; et ou fausse déclaration
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ,
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;

**c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
  - 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée
  - 3) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications techniques du DAO;
- NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetees.

**B. Critères (le qualification des offres techniques :**

N°	DESIGANTION CRITERES ESSENTIEL	EVALUATION	OBSERVATION
1	Personnel d'encadrement	3	
2	Références technique de l'entreprise	2	
3	Matériels et équipements essentiels	3	
4	Méthodologie d'exécution	2	
5	Capacité financière	2	
6	Compréhension du projet	5	
7	Présentation des offres	3	
	Total	20	

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 on, sur 20) seront examinées.**

**15. Attribution**

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative serajugée conforme ;
- 2- technique serajugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sousdétails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de kété.

*KETTE le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

**GBANGA Emmanuel**

# COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022 DU 08/02/2022  
EQUIPEMENT DE CENTRE DE PECHE DE MBAKAOU POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public Exercice 2022, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Consultation pour l'équipement de Centre de Pêche de MBAKAOU pour le compte de la Commune de Tibati

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché consistent à la fourniture des équipements du Centre de Pêche de MBAKAOU pour le compte de la Commune de Tibati

## 3. Cout Prévisionnel

Cinq millions (5 000 000) F CFA

## 4. Allotissement

n/a

## 5. Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

## 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire N°

## 7. Consultation du Dossier

n/a

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 10.000 (dix milles) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 05/03/2022 à 10 Heures et devra porter la mention :

### **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2022 DU 08/02/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE CENTRE DE PECHE DE MBAKAOU POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

Les offres doivent être reçues au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le 05/03/2022, à 10 heures

**NB** : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de Lettre Commande complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DC, d'un montant de **100 000 (cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Inteme de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis Le 05/03/2022, à 11 heures

Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la Mairie de Tibati

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière;
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 37 07 48

*TIBATI le 7 Février 2022*

*Le MAIRE*

**DAHIROU AMADOU**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAN2/CIPM/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL DE DEUX (02) CSI REPARTIE EN 02 LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2 : CSI DE MBALANG DJALINGO ET CSI DE NGAOUSSAI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, une consultation relative à **LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL DE DEUX (02) CSI REPARTIE EN 02 LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2 : CSI DE MBALANG DJALINGO ET CSI DE NGAOUSSAI.**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture d'équipement médical des CSI de Mbalang Djalingo et de Ngaoussaï.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **17 000 000 (Dix Sept millions) francs CFA** par lot.

## 4. Allotissement

Les prestations objets de la présente consultation sont constituées de deux (02) lots. Les intéressés peuvent soumissionner et obtenir les deux lots à la fois.

Désignation	Montant Prévisionnel	Montant de la Caution	Lieu de livraison
Lot 1: Equipement du CSI de Mbalang Djalingo en matériel médical	17.000.000 Fcfa	340.000 Fcfa	CSI de Mbalang Djalingo
Lot 2: Equipement du CSI de Ngaoussaï en matériel médical	17.000.000 Fcfa	340.000 Fcfa	CSI de Ngaoussaï

## 5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

## 6. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le BIP 2022

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, dès publication du présent Avis

## 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retirée à la Commune de Ngaoundéré 2, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Ngaoundéré 2.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), comprenant le dossier administratif complet et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Ngaoundéré

*DEMANDE DE COTATION ,  
N°01/DC/CAN2/CIPM/2022 DU 07 FEV 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL DE DEUX  
(02) CSI REPARTIE EN 02 LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2 : CSI DE MBALANG DJALINGO ET CSI  
DE NGAOUNDERE  
« EN PROCEDURE D'URGENCE »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

## 10. Delai de Livraison

NB : Le délai de livraison des prestations est de **03 (Trois) mois**.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste se trouve dans la pièce N°09 de la Demande de Cotation d'un montant de Trois cent quarante mille (**340.000**) **Francs cfa** par lot valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres est déclarée irrecevable. Notamment l'absence de Caution de Soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 2. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

### **Enveloppe A : Pièces administratives**

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- l'Attestation d'immatriculation;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une Attestation de non redevance en cours de validité ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- un plan de localisation signé par le soumissionnaire;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation d'un montant de trente mille (30.000) Fcfa ;
- La caution de soumission d'un montant de trois cent quarante mille (340.000) Fcfa par lot.

**N.B** : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

### **Enveloppe B : Offre financière**

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les descriptions techniques et détaillées des articles proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

## 12. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Neaoundéré 2, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés le **03 MARS 2022 à 15 heures précises** à la Salle de des actes de la Mairie de Ngaoundéré 2 par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.  
Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

## 13. Critères d'évaluation

### 1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 2 procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

### 2 -Principaux critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité, non régularité après épuisement du délai de 48 heures accordé par la Commission;
- caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation.
- Absence d'un prix unitaire quantifié

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré 2.

NGAOUNDERE le 7 Février 2022

Le MAIRE

**IDRISSOU ABANA**

## PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDEN°007/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 PASSÉE AVEC 747 KOMBI SARL, B.P : 15 106 YAOUNDE, TÉL : 698 84 34 96, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CINQ (05) PONTS EFFONDRES DANS LES GROUPEMENTS MAK'A-OVANG-YEBEKOLO DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE ; LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DÉFINITIF DE 06 ML DANS LE GROUPEMENT YEBEKOLO;**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**), porte à la connaissance du Directeur Général des ETS 747 KOMBI Sarl, adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°03 (bis)AONO/P-AKGA/CDPM- NM/2020 du 30 avril 2020, pour les travaux de réhabilitation de cinq (05) ponts effondrés dans le Groupements Maka'a – Ovang - Yebekolo du Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre, pour un montant TTC de 24 719 635 (vingt-quatre millions sept cent dix-neuf mille six cent trente-cinq) francs CFA que, conformément à la réglementation en vigueur, les termes de la lettre-commande N°007/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020, sont et demeurent rapportés.

Toute personne à l'écoute du présent communiqué et connaissant l'intéressé est priée de l'en informer aux fins de droit.

*AKONOLINGA le 7 Février 2022*

*Le PRÉFET*

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

**COMMUNE D'AYOS**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NSAN I ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NYAMVOUDOU.**

**FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'ayos communique :**

*Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'école primaire de Nyamvoudou, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :*

<b>SOUSSIONNAIRE RETENU</b>			
<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse du soumissionnaire retenu</b>	<b>Montants TTC lus l'impôt</b>
Lot 1	Réhabilitation de l'école primaire de Nsan I	<b>ETS GAVALAS</b>  Tel : 677 51 80 31	
Lot 2	Réhabilitation de l'école primaire de Nyamvoudou	<b>ETS GAVALAS</b>  Tel : 677 51 80 31	

*pour la souscription de ses projets de Lettre Commande.  
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.*

*L'entreprise attributaire est invitée à se présenter de*

AYOS le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE DE BANYO

**COMMUNIQUE N°046/2021/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 15 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 30/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 01 OCTOBRE 2021, POUR LA REALISATION DE 02 FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28 M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE SOUMPERE LAMEN ET TARAM, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO. AUTORITE CONTRACTANTE,**

Porte à la connaissance du public que, par décision N°046/DA/M/C- BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation de demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivants:

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	SOUMPERE LAMEN ET TARAM	ETS NELNA ET FILS BP. : 583 Ngaoundéré Tél. : 699 80 41 72	59 624 511	59 624 511	Trois (03) mois	Unique soumissionnaire techniquement apte et dispose des capacités financières nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

**GARBA SOULE**

**COMMUNE DE MATOMB**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION  
DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL  
D'AYOS.**

**FINANCEMENT : BIP MINSEP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022 en procédure d'urgence, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRE RETENU</b>			
<b>N° Lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Nom et Adresse du soumissionnaire retenu</b>	<b>Montant TTC lu lors de l'ouverture</b>
Lot unique	Aménagement du stade municipal d'Ayos	<b>STE SAMARY &amp; COMPAGNIE</b>  Tel : 222 23 59 38	<b>24 990 000 000</b>

d'Ayos, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.  
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

*L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès*

YAOUNDE le 10 Février 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# COMMUNE DE FONGO TONGO

**AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C. F-T/SG/CIPM/2022 DU 04/02/2022 POUR L'OPERATION REBOISEMENT ET CREATION DES BOIS COUMMAUX DANS LA COMMUNE DE FONGO-TONGO**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la commune de FONGO-TONGO (Autorité Contractante) lance pour le compte de la commune de FONGO-TONGO et sur financement BIP exercice 2022, une demande de cotation L'OPÉRATION DE REBOISEMENT ET LA CREATION DES BOIS COMMUNAUX: COMMUNE DE FONGO - TONGO.

## 2. Cout Prévisionnel

Cout prévisionnel **10 000 000 (Dix millions) francs CFA.**

## 3. Allotissement

Lot unique.

## 4. Participation et origine

La participation au présent avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté puis retiré au Service des marchés de la Mairie de FONGO-TONGO contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 (trente mille) FCFA** à la Recette municipale de FONGO-TONGO, dès publication de la présente demande de consultation, tous les jours ouvrables, entre 7h heures 30 et 15 heures 30.

## 6. Remises des offres

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition des éventuelles entreprises soumissionnaires par l'Autorité Contractante (Le Maire de la commune de FONGO- TONGO).

Date limite et lieu de remise des offres : Le **03/3/2022 à 10 heures** à la Mairie de FONGO-TONGO,

## 7. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (En jours calendaires) 90 JOURS.

## 8. Cautionnement Provisoire

Cautionnement provisoire: **200 000 (Deux cent mille) francs CFA:**

## 9. Recevabilité des Offres

Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de l'avis de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), après avoir, au préalable, interrogé le soumissionnaire concerné.

## 10. Ouverture des Plis

Date et lieu d'ouverture des plis : Le **03/03/ 2022 à 11 heures** au bureau de la CIPM à la mairie de FONGO-TONGO

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou caution scannée ;
- Non présentation d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission.
- Avoir un marché en cours d'exécution lors de deux dernières année
- La non conformité au modèle de soumission

### Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Présence d'une attestation de visite du site ;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Personnel d'encadrement ;
- Méthodologie d'exécution, planning, rapport de visite du site ;
- Attestation de surface financière (minimum égal au montant de l'offre) ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques et matériel ;
- Présentation générale de l'offre.

## 12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 13. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt-Dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de FONGO-TONGO au Tél : 696 525 815 dès publication de la présente demande de cotation.

*FONGO-TONGO le 4 Février 2022*

*Le MAIRE*

***DONGUE Paul***

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 000037\_/DC/CAA/DG/PDST/SPM/02-2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA CELLULE DE PRÉPARATION DANS LE CADRE DU PROJET RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU CORRIDOR RAIL/ROUTE DOUALA-N'DJAMENA (PCDN) MINT**

### FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , LES FONDS DE PRÉPARATION DU PROJET (PPA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Pour la souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel de la Cellule de Préparation dans le cadre du Projet Régional pour l'Amélioration de la Performance du Corridor Rail/Route Douala-N'Djamena (PCDN) MINT**

### 2. Consistance des prestations

. Il est prévu, dans le cadre de la composante 5 relative à l'appui de l'unité de gestion du PCDN, de procéder à la fourniture de la police d'assurance maladie en faveur du personnel de la cellule de préparation dans le cadre de la mise en œuvre du PCDN.

Les prestations sont à livrer au MINT, immédiatement, après signature de la Lettre de Marché.

### 3. Financement

les fonds de préparation du Projet (PPA)

### 4. Consultation du Dossier

**Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CAA)** invite maintenant les prestataires intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

### 5. Acquisition du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

**Direction Générale de l'Autorité Aérienne, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, Bureau de l'Assistante de Direction, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.**

### 6. Remises des offres

Les offres devront rester valides pour une période de quatre-vingt-onze (91) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (01 original et 05 copies et une copie originale « Témoin » pour l'ARMP) à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 10 MARS 2022**, à **13 heures précises** (heure locale), et contenant la mention : « Consultation de fournisseurs N° \_ **000037** \_/DC/C

### 7. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu, le **10 MARS 2022**, à 14 heures précises (heure locale), dans la salle de conférences du PDST, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants

### 8. Durée Validité des Offres

N/A



YAOUNDE le 7 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 000038 /DC/CAA/DG/PDST/SPM/02-2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LAPTOPS ET UN (01) COPIEUR POUR LA CELLULE DE PRÉPARATION DU PROJET RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU CORRIDOR RAIL/ROUTE DOUALA-N'DJAMENA (PCDN) MINT.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , LES FONDS DE PRÉPARATION DU PROJET (PPA)  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**fourniture de six (06) laptops et un (01) copieur pour la Cellule de préparation du Projet Régional pour l'Amélioration de la Performance du Corridor Rail/Route Douala-N'Djamena (PCDN) MINT.**

## 2. Consistance des prestations

. Il est prévu, dans le cadre de la composante 5 relative à l'appui de l'Unité de Gestion du PCDN, de procéder à la fourniture de matériel informatique à la cellule de préparation dans le cadre de la mise en œuvre du PCDN. Les fournitures sont à livrer au MINT, trente (30) jours après signature de la Lettre de Marché.

## 3. Financement

fonds de préparation du Projet (PPA)

## 4. Consultation du Dossier

**Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CAA)** invite maintenant les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

## 5. Remises des offres

Les offres devront restervalides pour une période de quatre-vingt-onze (91) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires(01 original et 05 copies et une copie originale « Témoin » pour l'ARMP) à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 10 Mars 2022**, à **13 heures précises** (heure locale), et contenant la mention : « Consultation de fournisseurs N° **000038** /DC/CO

## 6. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu, le 10 Mars 2022, à 14 heures précises (heure locale), dans la salle de conférences du PDST, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

## 7. Renseignements Complémentaires

L'ouverture des Cotations aura lieu, le 10 Mars 2022, à 14 heures précises (heure locale), dans la salle de conférences du PDST, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

YAOUNDE le 7 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°0000039/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/02-2022 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL DE BUREAU À LA CELLULE DE PRÉPARATION DU PROJET RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU CORRIDOR RAIL/ROUTEDOUALA-N'DJAMENA (PCDN) MINT**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , LES FONDS DE PRÉPARATION DU PROJET (PPA)  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**fourniture de matériel de bureau à la Cellule de préparation du Projet Régional pour l'Amélioration de la Performance du Corridor Rail/Route Douala-N'Djamena (PCDN) MINT**

### 2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de la composante 5 relative à l'appui de l'unité de gestion du PCDN, de procéder à la fourniture de matériel de bureau à la cellule de préparation dans le cadre de la mise en œuvre du PCDN. Les fournitures sont à livrer au MINT, quatorze (14) jours après signature de la Lettre de Marché.

### 3. Financement

fonds de préparation du Projet (PPA)

### 4. Consultation du Dossier

. **Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA)** invite maintenant les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

### 5. Remises des offres

Les offres devront restervalides pour une période de quatre-vingt-onze (91) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (07) exemplaires(01 original et 05 copies et une copie originale « Témoin » pour l'ARMP) à l'adresse ci-dessous au plus tard le **09 Mars 2022**, à **13 heures précises** (heure locale), et contenant la mention : « Consultation de fournisseurs N° **\_000039\_/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/12-2021** du **07 FEV 2022** pour la fourniture du matériel de bureau à la cellule de préparation dans le cadre de la mise en œuvre du PCDN. *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres*».

### 6. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu, le **09 Mars 2022**, à 14 heures précises (heure locale), dans la salle de conférences du PDST, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

### 7. Renseignements Complémentaires

. Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :  
**Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, Bureau de l'Assistante de Direction, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen**

YAOUNDE le 7 Février 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/ARSEL/CIPM/2021 DU  
29 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DES MEUBLES PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE  
L'ELECTRICITE (ARSEL),**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique  
Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de la demande de Cotation  
susmentionnée. Il s'agit de :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC</b>	<b>DUREE DE LA PRESTATION</b>
DYNAFCO CAMEROUN	24 863 625	30 JOURS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires  
Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de lettre  
commande y relatif.

YAOUNDE le 9 Aout 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NKOU JEAN PASCAL**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

ou

Nom : .....

Point Focal

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**